



Forth investment



RAPPORT DIAGNOSTIC DES UNITÉS ÉCONOMIQUES
Étude de marché des filières porteuses dans les secteurs agricoles, d'élevage, de
pisciculture et d'assainissement dans les communes de Dori, Falangountou et Gorom-
Gorom

FÉVRIER 2025



I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	13
1.1.	Généralités	13
1.2.	Contexte social	14
1.3.	Contexte sécuritaire et humanitaire	15
1.4.	Rappel des objectifs et des résultats attendus de la mission.....	16
1.4.1.	Objectifs de la mission.....	16
1.4.2.	Résultats attendus	17
1.4.	Filières porteuses prioritaires pour le projet ESEPV	18
II.	MÉTHODOLOGIE	19
2.1.	Conduite de la mission	19
2.1.1.	Phase préparatoire	19
2.1.2.	Phase terrain.....	21
2.1.3.	Phase d'analyse et de rapportage	22
2.2.	Taux de couvertures des échantillons.....	23
2.2.1.	Point de la collecte quantitative.....	23
2.2.2.	Point de la collecte qualitative	26
2.3.	Difficultés et limites de l'étude.....	28
III.	PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	29
IV.	ETATS DES LIEUX DES UNITES ECONOMIQUES.....	32
4.1.	Caractéristiques socio-économiques des unités économiques.....	32
4.1.1.	Taille des unités économiques en termes de nombre d'employés.....	32
4.1.2.	Répartition sectorielle et filières dominantes	32
4.1.3.	Statut juridique et accès au financement	33
4.1.4.	Ancienneté des unités économiques et dynamique entrepreneuriale.....	33

4.1.5.	Participation des femmes et des jeunes	33
4.2.	Caractéristiques socio-économiques des responsables des unités économiques ...	34
4.3.	État des lieux des unités économiques de la filière maraichère.....	35
4.4.	Etat des lieux des unités économiques de la filière bétail/viande.....	41
4.5.	Etat des lieux des unités économiques de la filière lait.....	43
4.6.	État des lieux des unités économiques de la filière Pisciculture	44
4.7.	Eau et Assainissement	49
4.7.1.	Eau potable.....	49
4.7.2.	Assainissement	53
4.7.3.	Caractéristiques socio-économiques des unités économiques dans la filière Wash	57
V.	POTENTIELS DES AUTRES FILIÈRES PORTEUSES	60
5.1.	Production en pépinière	60
5.2.	Production de compost	60
5.3.	Aviculture traditionnelle	61
5.4.	Autres activités génératrices de revenus (AGR)	61
VI.	ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DES UNITÉS ÉCONOMIQUES.....	64
6.1.	Analyse de l'insertion des filières ciblées dans les politiques nationales.....	64
6.1.1.	Domaine agro-sylvo-pastoral et halieutique	64
6.1.2.	Domaine Eau et assainissement.....	66
6.2.	Niveau de prise en compte des filières identifiées.....	67
6.2.1.	Maraîchage	67
6.2.2.	Élevage	68
6.2.3.	Eau, Assainissement et hygiène.....	69
6.2.4.	Pisciculture	70

6.3.	Analyse des projets en cours intervenant dans le développement durable et efficace des filières porteuses.....	72
VII. ANALYSE DE LA STRUCTURE FONCTIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE DES FILIÈRES PORTEUSES		
75		
7.1.	Maraîchage.....	75
7.2.	Élevage	77
7.3.	Pisciculture	80
7.4.	Eau, assainissement et hygiène	82
VIII. ANALYSE DE LA RENTABILITE DES FILIERES		
85		
8.1.	Méthodologie de calcul de la rentabilité par commune et par maillon des filières ciblées	85
8.2.	Filière maraichère.....	87
8.2.1.	Maillon production.....	87
8.2.2.	Maillon transformation	88
8.2.3.	Maillon commercialisation.....	89
8.3.	Filière Bétail-Viande	90
8.3.1.	Maillon production bétail-viande	90
8.3.2.	Maillon transformation bétail-viande	94
8.3.3.	Maillon commercialisation bétail-viande	97
8.4.	Filière Lait	101
8.4.1.	Maillon production lait.....	101
8.4.2.	Maillon transformation lait	103
8.4.3.	Maillon commercialisation lait	105
8.5.	Filière Pisciculture.....	106
8.5.1.	Maillon production.....	106
8.5.2.	Maillon transformation	108

8.5.3.	Maillon commercialisation.....	110
8.6.	Filière Eau et Assainissement	111
8.6.1.	Vente d'eau	111
8.6.2.	Maintenance d'équipement d'eau	113
8.6.3.	Maillon assainissement et hygiène	115
IX. PLACE ET ROLE DES FEMMES ET DES JEUNES DES FILIERES IDENTIFIEES.....		119
9.1.	Place et le rôle actuels des femmes et des jeunes des filières identifiées	119
9.1.1.	Analyse sexo-spécifiques et générationnelles des unités économiques	119
9.1.2.	Genre et emploi dans les filières ciblées	124
9.1.3.	Genre et vulnérabilités dans les filières ciblées	126
9.1.4.	Genre et entrepreneuriat	129
9.1.5.	Analyse des contraintes économiques selon le genre.....	131
9.2.	Place et le rôle futurs des femmes et des jeunes dans les filières identifiées.....	135
X. SITUATION DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT DANS LES UNITES ECONOMIQUES		136
10.1.	Maraîchage.....	137
10.2.	Bétail/Viande	138
10.3.	Lait	139
10.4.	Pisciculture	141
10.5.	Eau, assainissement et hygiène	142
XI. ANALYSE SWOT.....		144
XII.RECOMMANDATIONS.....		151
XIII. CONCLUSION.....		153
XIV. BIBLIOGRAPHIE.....		155

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Filières porteuses prioritaires pour le projet ESEPV-Sahel	18
Tableau 2 : Récapitulatif de l'échantillon réparti par secteur d'activité et par commune	25
Tableau 3 : Structures touchées par la collecte de données qualitative.....	26
Tableau 4 : Principales production maraîchère de la province du Seno en 2018 (en tonne)	37
Tableau 5 : Pourcentage des unités impliquées dans la commercialisation des produits dans la commune de Dori	38
Tableau 6 : Principales production maraîchère de la province de l'Oudalan en 2018 (en tonne)	39
Tableau 7 : Evolution de la production de l'aquaculture au Sahel comparativement à la production nationale (en tonnes) de 2011 à 2021	45
Tableau 8 : Défis et solutions du maillon production.....	46
Tableau 9 : Répartition des acteurs de la transformation par âge	47
Tableau 10 : Défis et solutions du maillon transformation	47
Tableau 11 : Répartition des acteurs de la commercialisation par âge.....	47
Tableau 12 : Défis et solutions du maillon commercialisation.....	48
Tableau 13 : Définition par niveau d'accès et les adaptations au Burkina Faso.....	50
Tableau 14 : Taux d'accès moyen à l'eau potable 2023 selon les ODD des communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou	51
Tableau 15 : Taux d'accès 2023 à l'eau potable en milieu rural des communes de Gorom-Gorom, Dori et Falagountou	52
Tableau 16 : Taux d'accès 2023 à l'eau potable dans les centres urbains de Dori et Gorom-Gorom	52
Tableau 17 : Equipement et taux de panne des pompes à motricité humaine.....	53
Tableau 18 : Equipement et taux de panne des AEPS et PEA	53
Tableau 19 : Taux d'accès 2023 à l'assainissement dans les provinces de l'Oudalan et Séno	54
Tableau 20 : Répartition des unités économiques par filières WASH	57
Tableau 21 : Liste des OP/C de la filière Maraîchère de la commune de Dori	75
Tableau 22 : Liste de quelques unités économiques de la filière Maraîchère des communes de Falagountou et Gorom-Gorom.....	76
Tableau 23 : Détails sur la rentabilité moyenne par commune du maillon production dans la filière maraîchère	88
Tableau 24 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation dans la filière maraîchère	90
Tableau 25 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon production des petits ruminants	92

Tableau 26 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon production de bovins	94
Tableau 27 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon transformation des petits ruminants	95
Tableau 28 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon transformation de bovins	97
Tableau 29 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation petits ruminants.....	98
Tableau 30 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation de bovins	101
Tableau 31 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon production dans la filière lait	102
Tableau 32 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon transformation dans la filière lait	104
Tableau 33 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation dans la filière lait.....	105
Tableau 34 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon production dans la filière pisciculture	107
Tableau 35 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon transformation dans la filière pisciculture	109
Tableau 36 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation dans la filière pisciculture	110
Tableau 37 : Rentabilité financière vente d'eau	112
Tableau 38 : Rentabilité financière Maintenance d'équipement d'eau	114
Tableau 39 : Rentabilité financière boue de vidange	116
Tableau 40 : Rentabilité financière Réalisation/réhabilitation latrine.....	118
Tableau 41 : répartition des responsables de UE selon le sexe et les filières par commune.....	120
Tableau 42 : Proportion des Femmes et hommes dans les filières cibles de l'étude	122
Tableau 43 : Répartition des enquêtés selon l'âge	122
Tableau 44 : Nombre total des femmes employées par filières et communes.....	125
Tableau 45 : Analyse des Unités économiques par commune et selon le nombre de jeunes employés	126
Tableau 46 : Répartition des responsables de UE PDI par filière et par commune	127
Tableau 47 : Répartition des enquêtés vivant avec handicap au sein des unités économiques	128
Tableau 48 : Difficultés au niveau de la filière eau et assainissement pour les femmes et les jeunes	135
Tableau 49 : Analyse des Forces, Faiblesse, Opportunités et Menaces (SWOT) des filières porteuses	145
Tableau 50 : Recommandations pour le développement des unités économiques	151

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphique 1 : Répartition des maillons par sexe des enquêtées au niveau des unités économiques	121
Graphique 2 : Répartition des formes juridiques des entreprises tenues selon le sexe des répondants	129
Graphique 3 Statut actuel de l'entreprise selon l'âge	130
Graphique 4 : Statut actuel de l'entreprise selon le sexe	130
Graphique 5 : Obstacles spécifiques aux femmes dans les filières ciblées	131
Graphique 6 : Obstacles rencontrés par les femmes dans la filière agricole : maillon production	133
Graphique 7 : Défis majeurs auxquels sont confrontés les femmes et jeunes dans les activités de maraichage	134
Graphique 8 : Défis majeurs pour les femmes du maillon commercialisation dans la filière agricole	134
Figure 1: Carte de la zone d'étude : communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom	31
Figure 2 : Cartographie des acteurs de la filière maraichage dans la région du Sahel	77
Figure 3 : Cartographie des acteurs de la filière bétail-viande dans la région du Sahel	79
Figure 4: Cartographie des acteurs de la filière Lait dans la région du Sahel	80
Figure 5: Cartographie des acteurs de la filière Piscicole dans la région du Sahel	82
Figure 6: Cartographie des acteurs de la filière Wash dans la région du Sahel	84

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACF	: Action contre la faim
AEPS	: Adduction d'eau potable simplifiée
AGR	: Activités génératrices de revenus
AUE	: Associations des Usagers de l'Eau
ASPHF	: Agro-Sylvo, Pastorale, Halieutique et Faunique
ATPC	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
CIFOB	: Comité Interprofessionnel de la Filière Oignon du Burkina
CPF	: Confédération paysanne du Faso
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGFOMR	: Direction générale de la formation et de l'organisation du monde rural
DGPA	: Direction générale de la production animale
DGPER	: Direction générale de la promotion de l'économie rurale
DGPV	: Direction générale de la production végétale
DKF	: Fonds Dumu Ka Fa
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
ECED	: Eau et Croissance Économique Durable au Sahel
ENCI	: Première Enquête Nationale sur le Cheptel
ESEPV	: Épanouissement socio-économique des populations vulnérables
FDAL	: Fin de la Défécation à l'Air Libre
FEB	: Fédération des éleveurs du Burkina
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
IMF	: Institution de microfinance
INERA	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAAH	: Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles
MARAH	: Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques
MEEA	: Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement
OAPH	: Offensive agropastorale et halieutique
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation non gouvernementale
OP/C	: Organisations Paysannes et Coopératives
PA-SD	: Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement
PCD	: Plan Communal de Développement
PDI	: Personne déplacée interne
PDS	: Président de la délégation spéciale
PEA	: Poste d'eau autonome
PEM	: Point d'Eau Moderne
PMH	: Pompes à Motricité Humaine
PN-AEP	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PN-AEUE	: Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et excréta
PNIASP	: Plan stratégique national d'investissement agro-sylvo-pastoral
PNPA	: Politique Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le développement
PS-PASP	: Politique sectorielle « production agro-sylvo-pastorale

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
SDR : Stratégie de développement rural
UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance
UTL : Unités de transformation de lait
WASH : Eau, Hygiène et Assainissement
XOF : Franc CFA ouest-africain

GLOSSAIRE

Maillon	Est considéré comme maillon chacune des étapes qui constituent une chaîne dans la réalisation d'un produit. Pour cette étude, au niveau de chaque secteur d'activité, trois maillons ont été définis : maillon production, maillon transformation et maillon commercialisation
Activité Génératrice de Revenus (AGR)	Activité menée par une personne ou un groupe de personnes, dans le but de générer des ressources financières.
Aquaculture	L'aquaculture consiste en la culture d'organismes aquatiques, y compris poissons, mollusques, crustacés et plantes aquatiques
Assainissement	C'est un ensemble d'actions permettant d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des populations, de préserver leur santé et de protéger les ressources naturelles. Il ne consiste donc pas seulement en la fourniture d'ouvrages, mais aussi à la mise à disposition de services dans un contexte social, institutionnel et financier adéquat.
Chaîne de valeur	Ensemble des activités nécessaires pour offrir un produit ou un service au consommateur final, de sa conception jusqu'à son élimination après usage, en passant par les phases intermédiaires de production et de distribution. Cela inclut plusieurs activités telles que la conception, la production, la commercialisation, la distribution et les services d'assistance. Les activités constituant une chaîne de valeur peuvent être regroupées au sein d'une seule entreprise ou réparties entre différentes entités ; de la même façon, elles peuvent être concentrées sur une zone géographique restreinte ou très étendue
Créneaux porteurs	Les créneaux porteurs sont des activités réalisables dont le marché n'est pas encore saturé et à partir desquelles on peut créer durablement des richesses et des emplois.
Filière	Elle désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini.
Jeune	Est considéré jeune celui qui n'est pas avancé en âge et connaît des mutations physiques, psychologiques et biologiques dont l'âge est compris entre 15-35 ans selon l'Union Africaine, la CEDEAO et adopté par le Burkina Faso.
Marché	Ensemble de dispositifs par lesquels des acheteurs et des vendeurs entrent en contact pour échanger des biens ou des services.
Métier	Un métier est d'abord l'exercice par une personne d'une activité dans un domaine professionnel, en vue d'une rémunération. Par extension, le métier désigne le degré de maîtrise acquis par une personne ou une organisation du fait de la pratique sur une durée suffisante de cette activité.

Métier porteur	Un métier porteur se définit comme étant un métier disposant d'une forte potentialité en termes de production et/ou transformation, de création de revenus et d'emplois. Les produits ou services proposés par ce métier bénéficient d'une demande (interne ou externe) et apportent de la valeur ajoutée. Autrement, c'est un métier qui permet à celui qui l'exerce de pouvoir, vivre de son activité, de s'épanouir.
Pisciculture	Une des branches de l'aquaculture qui désigne l'élevage des poissons en eaux douces, saumâtres ou salées.
Secteur d'activité économique	C'est la répartition de l'activité économique en grands ensembles. Il s'agit ici de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et de l'artisanat (y compris les énergies renouvelables).
Secteur d'activité	Subdivision de l'économie nationale en fonction de l'activité des entreprises qui appartiennent à une même catégorie, par ex. l'agriculture, l'artisanat, l'environnement, etc.
Sous-secteurs de l'assainissement	<p>Du point de vue institutionnel au Burkina Faso, le secteur de l'assainissement se subdivise en sous-secteurs suivants qui déterminent les domaines d'intervention des acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous-secteur déchets liquides qui concerne les eaux usées issues des usages domestiques et les eaux résiduaires des industries et établissements assimilés des administrations et des commerces, les huiles usagées et les produits phytosanitaires périmés ou obsolètes. • Sous-secteur eaux pluviales qui concerne la gestion des eaux de pluie et de ruissellement • Sous-secteur déchets solides qui concerne les déchets solides urbains, les déchets solides dangereux et assimilés (biomédicaux, industriels), et les déchets spéciaux (déchets électroniques, amiante, etc.) • Sous-secteur déchets gazeux qui caractérise tous les effluents gazeux issus des installations fixes et mobiles de combustion, les gaz issus des processus de décomposition biologique, les émanations gazeuses issues des procédés industriels ou de l'entreposage de certains produits chimiques, et les nuisances olfactives
Système de marché	Système aux acteurs et aux fonctions multiples, qui comporte trois principaux ensembles de fonctions (fonctions de base, réglementation, fonctions de soutien) remplies par différents acteurs, et au sein duquel se déroulent les échanges
Unité économique	<p>Une unité économique est une entité ou un groupe qui prend des décisions économiques en vue de produire, consommer ou distribuer des biens et des services. Elle peut se manifester sous différentes formes, selon la taille, la structure et l'objectif de l'organisation.</p> <p>Par exemple, il peut s'agir d'entreprises, de coopératives, d'agriculteurs individuels, d'ONG ou de micro-entreprises.</p>

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Généralités

Le projet « Épanouissement socio-économique des populations vulnérables au Sahel » (ESEPV-Sahel) est une initiative de Cowater International cofinancée par Affaires mondiales Canada (AMC), la société minière IAMGOLD, la Fondation One Drop et le gouvernement du Burkina Faso. Il vise à lever les barrières liées au genre qui limitent la participation socio-économique des femmes et des groupes marginalisés. Cela permettra d'améliorer leur accès aux services sociaux de base et de favoriser leur inclusion dans les opportunités économiques. Par ailleurs, cette démarche vise à instaurer une gouvernance plus inclusive et participative dans les communes ciblées, que sont Dori, Falagountou et Gorom-Gorom, situées dans la région du Sahel au Burkina Faso.

ESEPV-Sahel fait suite au projet Eau et Croissance Économique Durable au Sahel (ECED-Sahel, 2015-2019) mis en œuvre dans les mêmes communes. En termes d'acquis, ECED-Sahel a permis l'alimentation en eau potable de la commune de Dori avec la construction d'une station de traitement d'eau potable (d'une capacité de 230 m³/h) au pied du barrage de Yakouta et un réseau d'amenée vers Dori. Le projet a favorisé l'autonomisation des femmes et l'émergence d'un leadership féminin en mettant en place des activités génératrices de revenus. Il a également amélioré la santé en promouvant l'hygiène et l'assainissement, notamment par la construction de latrines dans les communautés et certains lieux publics.

Dans la perspective de consolider les acquis d'ECED-Sahel, le projet ESEPV-Sahel vise l'amélioration du bien-être socio-économique des populations vulnérables. Il s'agit particulièrement des femmes et des jeunes filles de la région du Sahel au Burkina Faso à travers des interventions ciblées et articulées selon un modèle holistique et intégré à travers trois composantes à savoir :

- Composante 1100 : Gouvernance locale et gestion territoriale inclusive et participative dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom ;

- Composante 1200 : Accès durable et équitable aux services sociaux de base et aux activités de production pour les populations des communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom ;
- Composante 1300 : Leadership et développement économique des femmes et jeunes filles dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom.

Dans le cadre de sa composante 1200, le projet prévoit un appui en hygiène et assainissement dans les trois communes d'intervention. Cet appui visera à renforcer les compétences techniques et entrepreneuriales des acteurs locaux. D'une part, il s'agira d'accompagner la création d'entreprises spécialisées dans la construction et la réhabilitation d'ouvrages d'assainissement. D'autre part, des actions seront menées auprès des entreprises dans la gestion des déchets solides et liquides, incluant leur collecte, transport, traitement et valorisation. À travers ces initiatives, le projet contribuera à l'amélioration de l'accès à l'assainissement tout en favorisant la création d'emplois décents, notamment pour les femmes et les jeunes.

Dans le cadre de la composante 1300, et plus précisément de son extrant 1321, le projet prévoit une assistance technique à vingt-cinq (25) unités économiques de femmes et de jeunes filles. Cet appui vise à renforcer leurs capacités pour le développement d'activités génératrices de revenus dans des secteurs porteurs tels que le maraîchage, l'élevage et d'autres filières prometteuses.

L'accompagnement inclura des formations ciblées, un encadrement des membres ainsi qu'un suivi régulier de la performance de ces unités économiques, afin de garantir leur viabilité et leur impact durable dans la zone d'intervention du projet.

1.2. Contexte social

La société des trois communes à majorité peulh présente une organisation sociale traditionnelle à prédominance patriarcale et gérontocratique. Le pouvoir décisionnel réside principalement entre les mains de l'homme, la femme y étant subordonnée. Les femmes portent la responsabilité de combler les besoins du ménage au niveau domestique notamment les soins des enfants et des personnes âgées. Sur le plan organisationnel, elles sont actives en matière de développement, car organisées en groupements dans les

communes, villages et secteurs pour mener des activités génératrices de revenus (AGR), telles que l'embouche bovine et ovine, le maraîchage, l'artisanat, l'agriculture, le petit commerce, etc. Elles jouent un rôle important dans l'économie locale, notamment en termes de main-d'œuvre agricole.

L'économie de la région du Sahel repose sur des systèmes de production qui se caractérisent par la coexistence des activités culturelles et pastorales répandues, mais qui présentent des variabilités en termes d'importance entre les groupes ethniques. À ces deux sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage s'ajoutent d'autres atouts de développement, tels que l'émergence d'unités de transformation agro-sylvo-pastorales, l'artisanat, les produits et services d'assainissement et le secteur minier en expansion. L'opérationnalisation des activités de développement économiques du projet ESEPV-Sahel est prévue à travers le développement de filières porteuses, notamment au profit des femmes et des jeunes, le renforcement de leurs compétences en matière de promotion d'activités économiques et l'accroissement du leadership féminin. Cela passe par un accès durable à l'eau et à l'assainissement, aux financements et aux opportunités de développement. La contrainte majeure au développement économique de la zone du projet est la disponibilité de la ressource en eau, qui constitue un frein au développement d'activités économiques et qui limite l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

1.3. Contexte sécuritaire et humanitaire

Depuis 2015, la situation humanitaire dans la région du Sahel au Burkina Faso est alarmante en raison de la recrudescence des attaques terroristes. Ces violences ont entraîné, selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), le déplacement d'environ 1 810 105 personnes, soit près de 9 % de la population nationale. Les provinces les plus touchées sont principalement situées dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est. La province du Soum, dans le Sahel, se classe deuxième en termes de déplacés internes, représentant 16,46 % de ce groupe, juste après la province du Sanmatenga dans le Centre-Nord.

Malgré les efforts du gouvernement pour améliorer la sécurité, les secteurs de la santé et de l'éducation subissent de lourdes conséquences. En décembre 2023, 20 % des établissements

de santé étaient affectés, limitant l'accès aux soins pour environ 3,8 millions de personnes. De plus, 5 330 écoles, représentant 20 % des infrastructures scolaires, ont fermé, touchant 820 865 élèves, dont près de la moitié sont des filles.¹

Les conditions sécuritaires précaires entravent les actions des acteurs humanitaires. L'économie locale est fragilisée par la fermeture d'entreprises, la baisse des investissements et la destruction des infrastructures. Les femmes et les jeunes, particulièrement vulnérables, voient leurs opportunités économiques réduites. Cette instabilité compromet le développement durable et aggrave la précarité des communautés affectées.

Au regard de tout ce qui précède, le projet ESEPV-Sahel a initié la présente étude de marché de la chaîne de valeur des filières porteuses dans les sous-secteurs élevage, agriculture, pisciculture et assainissement dans ses trois communes d'intervention.

Le présent rapport présente le diagnostic des unités économiques et des filières porteuses dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture et de l'assainissement dans les communes de Dori, de Falagountou et de Gorom-Gorom.

1.4. Rappel des objectifs et des résultats attendus de la mission

1.4.1. Objectifs de la mission

L'objectif global de cette étude est de disposer d'informations et de données pour faciliter la prise de décision en lien avec le développement et l'accompagnement d'unités économiques rentables qui seront appuyées par le projet ESEPV-Sahel. Il s'agit de façon spécifique de :

- Comprendre les réalités sur les moyens de subsistance durables des communautés ;
- Identifier les filières porteuses pour les femmes et les jeunes, ainsi que les maillons/activités qui apportent une valeur ajoutée au produit ou service au client final ;

¹ Rapport d'étude sur le revenu de vital dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord, fondation WOORD and DAAD 2023

- Prospecter le marché potentiel de la chaîne de valeur des filières porteuses.

1.4.2. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission sont :

- Un état des lieux des filières porteuses dans les secteurs de l'assainissement, de l'agriculture, l'élevage dans les trois communes cibles du projet est établi ;
- Une analyse du niveau d'insertion dans les politiques nationales de développement des filières porteuses est faite ;
- L'importance socio-économique est établie et l'analyse de la structure fonctionnelle et organisationnelle des filières porteuses identifiées est faite ;
- Les filières porteuses définies sont analysées sur le plan économique afin de situer leur rentabilité et l'opportunité d'accéder au capital ou source de financement pour soutenir les AGR ;
- Des modèles ou instruments de financement adaptés au contexte de la zone d'intervention pour soutenir les AGR sont identifiés ;
- L'offre, la demande, les circuits de commercialisation sont analysés ;
- Une analyse prospective sur une période de 5 ans dans la zone d'intervention du projet est effectuée ;
- Les différents processus pour la création de la valeur ajoutée de l'approvisionnement en matières premières à la production, à la transformation et à la commercialisation sont connus ;
- Une analyse de la place et du rôle actuels et futurs de la femme dans la perspective d'un développement durable des filières porteuses identifiées est faite ;
- Une analyse des difficultés liées au fonctionnement de chaque maillon de la chaîne de valeur des filières porteuses est faite ;
- Une stratégie pour résoudre les goulots d'étranglement dans les différents maillons de la chaîne de valeur des filières porteuses est établie ;
- L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces sur le plan de la production/transformation et la commercialisation des produits des filières porteuses est faite ;

- Un modèle économique rentable et durable de commercialisation des produits des filières porteuses est proposé ;
- Un plan de renforcement de capacités techniques des unités économiques pour une mise en œuvre efficace et efficiente des activités génératrices de revenus est proposé ;
- Un plan de renforcement pour l'élaboration de plans d'affaires afin de faciliter l'accès au financement aux unités économiques sélectionnées ;
- Des recommandations en termes d'activités économiques rentables pour soutenir les AGR dans la zone d'intervention sont formulées.

1.4. Filières porteuses prioritaires pour le projet ESEPV

Les filières porteuses prioritaires pour le projet ESEPV-Sahel sont :

Tableau 1 : Filières porteuses prioritaires pour le projet ESEPV-Sahel

Secteur de l'eau et de l'assainissement	Gestion des points d'eau modernes
	Réparation et maintenance des pompes à motricité humaine (PMH)
	Gestion des boues de vidange (Vidangeurs manuels, mécaniques, traitement valorisation, etc.)
	Construction de latrines
	Gestion des ordures ménagères
	Valorisation des déchets plastiques
Secteur agricole	Culture maraîchère : maillons (production, commercialisation transformation,)
	Culture pépinière : maillons (production, commercialisation)
Secteur élevage	Bétail/Viande : maillons (production, transformation, commercialisation)
	Lait : maillons (production, transformation, commercialisation)
	Pêche et pisciculture : maillons (production, transformation, commercialisation)
Autres secteurs	Technologie et innovation : toute autre AGR (applications, produits, services) qui pourrait révolutionner le secteur de l'assainissement et de l'hygiène, de l'agriculture, de l'élevage, l'environnement...

II. MÉTHODOLOGIE

2.1. Conduite de la mission

L'atteinte des objectifs de cette étude a nécessité la collecte de deux types de données : les données primaires, issues directement du terrain, et les données secondaires, obtenues à travers une revue de littérature. Cette revue a permis d'exploiter des informations déjà collectées et publiées par d'autres sources, mais essentielles à l'élaboration du présent document.

La collecte des données primaires s'est appuyée sur des enquêtes menées auprès des acteurs cibles de l'étude. Pour ce faire, deux approches complémentaires ont été adoptées :

- Une enquête quantitative, réalisée sur un échantillon représentatif des unités économiques et des ménages.
- Une enquête qualitative, menée à travers des entretiens individuels auprès des structures techniques, des chambres consulaires (notamment la chambre régionale d'agriculture) et des organisations de la société civile.

La rédaction du présent rapport repose sur trois grandes phases : la phase préparatoire, incluant la revue de littérature, la phase de collecte des données terrain, et enfin la phase d'analyse et de rédaction, aboutissant aux rapports de diagnostic et d'étude de marché.

2.1.1. Phase préparatoire

Deux activités principales ont été réalisées dans cette phase : une rencontre de cadrage et la revue documentaire.

Rencontre de cadrage : La rencontre de cadrage a eu lieu le 15 octobre 2024 dans la salle de réunion du projet ESEPV-Sahel de Cowater à Ouagadougou. Ont pris part à cette rencontre de cadrage, sept personnes de ForthInvestment et sept personnes de l'équipe du projet ESEPV-Sahel. Elle a consisté à analyser et harmoniser les termes de références, à discuter de la méthodologie proposée par le consultant et à éclaircir les enjeux et les attentes du

projet ESEPV-Sahel. Par ailleurs, les points suivants ont fait l'objet de consensus au cours de ladite rencontre :

- **Rapport de démarrage** : ForthInvestment doit fournir le rapport d'ici le 21 octobre 2024.
- **Collecte de données** : le projet ESEPV Sahel recevra une liste de consultants avec un calendrier pour la collecte de données institutionnelles, afin de planifier les réservations de vols.
- **Enquêteurs** : ForthInvestment déterminera le nombre d'enquêteurs nécessaires en fonction de la charge de travail pour garantir leur disponibilité.
- **Documentation et autorisations** : Cowater mettra à disposition la documentation nécessaire et s'occupera des autorisations requises auprès des autorités locales.
- **Considérations de genre** : Il est important de prendre en compte les femmes et les jeunes filles comme groupe spécifique, tout en intégrant également les jeunes hommes selon la définition de la jeunesse au Burkina Faso (16-35 ans).
- **Formation des enquêteurs** : Une formation en ligne pour les enquêteurs des trois communes sera envisagée.

Les discussions autour de ces différents points ont permis d'améliorer la compréhension des consultants sur la mission.

Revue documentaire : Après cette rencontre, les consultants ont analysé les documents mis à leur disposition en lien avec la mission. Cette revue documentaire leur a permis d'affiner la méthodologie et de concevoir les outils de collecte de données, qui ont ensuite été amendés par l'équipe du projet ESEPV-Sahel.

Afin de répondre aux objectifs de l'étude, plusieurs outils ont été élaborés : un questionnaire destiné aux unités économiques, un autre pour les ménages, ainsi que cinq guides d'entretien. Ces derniers ont été conçus pour recueillir les perspectives des acteurs clés des filières étudiées, des services techniques de l'État, des institutions de microfinance, des collectivités territoriales et du commanditaire (Cowater), en suivant la matrice des objectifs.

Finalisation de l'échantillonnage : La revue documentaire a permis de finaliser le plan d'échantillonnage. Ainsi, pour les unités économiques et les ménages qui constituent la cible prioritaire de l'étude, l'échantillon a été estimé afin d'avoir un nombre représentatif de la population totale de la zone d'étude.

2.1.2. Phase terrain

La phase de collecte de données, s'est faite suivant des enquêtes quantitatives et qualitatives.

➤ Cibles de l'enquête

L'enquête quantitative a été réalisée auprès des unités économiques (offreurs) pour capter l'offre et auprès des ménages (demandeurs) pour explorer les dynamiques de la demande.

Pour l'enquête qualitative, les acteurs touchés sont d'une part, les acteurs et structures de la société civile à Dori (faïtières), les structures consulaires et les structures techniques étatiques, et d'autre part, le commanditaire de l'étude.

➤ Outils et méthodes de collecte utilisés

Au regard des objectifs de l'étude, une approche mixte (quantitative et qualitative) a été utilisée.

L'approche qualitative, basée sur un échantillonnage raisonné (non probabiliste), s'est appuyée sur des guides d'entretien pour des échanges approfondis avec divers acteurs clés. Ces entretiens ont impliqué des représentants institutionnels (services techniques et administratifs), des acteurs de la société civile (faïtières et figures influentes des secteurs ciblés), des chambres consulaires, des acteurs de la microfinance ainsi que des collectivités territoriales (délégations spéciales communales et régionales). Cette démarche a permis de recueillir des informations détaillées et contextuelles, essentielles pour une compréhension approfondie des enjeux étudiés.

L'approche quantitative a permis de collecter des données individuelles auprès des unités économiques des secteurs ciblés et des ménages consommateurs à l'aide de questionnaires

structurés. Ces données ont ensuite été analysées statistiquement afin d'affiner l'étude de marché, de trianguler les informations, et de prioriser les filières porteuses.

Les questionnaires, digitalisés sur Kobo Collect, ont été administrés en face à face. Pour interroger les unités économiques, l'échantillonnage a reposé sur la méthode de la boule de neige. Cette approche consiste à demander à chaque personne enquêtée d'orienter les enquêteurs vers un autre individu répondant aux critères définis, et ainsi de suite jusqu'à atteindre le quota fixé. Elle est particulièrement efficace pour identifier et atteindre des acteurs évoluant dans des secteurs spécifiques, en particulier lorsque les unités économiques sont dispersées, peu visibles ou difficiles à recenser à partir de bases de données classiques. Elle permet également de gagner du temps et d'optimiser les ressources en s'appuyant sur les recommandations des enquêtés, ce qui facilite l'accès à des profils pertinents et qualifiés. De plus, elle favorise un climat de confiance, car les nouveaux répondants sont souvent plus enclins à participer lorsqu'ils ont été référés par une personne de leur réseau. La méthode boule de neige présente certaines limites. Elle peut entraîner un biais de sélection, car les répondants ont tendance à recommander des contacts issus de leur propre réseau, ce qui peut restreindre la diversité des profils enquêtés.

2.1.3. Phase d'analyse et de rapportage

La phase de traitement et d'analyse des données a permis d'exploiter les informations issues de la collecte.

➤ Traitement et analyse des données quantitatives

Les données quantitatives ont d'abord été apurées, en organisant la base et en identifiant les valeurs aberrantes afin de garantir leur fiabilité et leur exploitabilité. L'analyse s'est ensuite appuyée sur une approche descriptive, mettant en évidence des indicateurs via des graphiques, des tableaux, des moyennes, ainsi que les valeurs minimales et maximales, en fonction de la nature des informations étudiées. Ce traitement a été réalisé à l'aide du logiciel MS Excel.

➤ **Traitement et analyse des données qualitatives**

Les données qualitatives ont fait l'objet d'une retranscription et d'une synthèse, permettant de dégager les informations les plus pertinentes. L'analyse a suivi une approche par objectifs, cohérente avec la conception des outils de collecte. Afin d'assurer une interprétation rigoureuse, une triangulation des données a été effectuée en croisant les informations recueillies auprès des différentes cibles de l'étude. Cette analyse croisée a permis d'identifier des tendances, des convergences et des divergences entre les sources.

➤ **Compilation et validation des résultats**

Après cette phase d'analyse, les consultants ont consolidé les résultats et formulé des conclusions pour enrichir les données quantitatives obtenues. Un rapport provisoire, basé sur l'ensemble des informations primaires (quantitatives et qualitatives) et secondaires, a été produit et soumis à l'équipe ESEPV-Sahel pour relecture et amendements. Les observations et ajustements apportés par cette équipe ont ensuite permis d'améliorer et de finaliser le contenu du rapport.

2.2. Taux de couvertures des échantillons

2.2.1. Point de la collecte quantitative

La collecte de données quantitatives a eu lieu du 26 novembre 2024 au 12 décembre 2024 dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'échantillon prévu varie d'une commune à l'autre en fonction de la taille de la population selon le dernier recensement.

Nous avons presque atteint l'échantillon prévu. Sur 385 unités économiques prévues, nous avons pu en contacter 371, ce qui représente un taux de couverture de 96,36 %. L'absence d'autorisation administrative pour mener l'étude qui a rendu certains acteurs et structures réticents à participer.

Lors de la collecte terrain, il est ressorti qu'avec la situation sécuritaire que connaît la région, certains acteurs notamment ceux du lait et la gestion des points d'eau modernes ne sont plus présents dans les communes de Gorom-Gorom et Falagountou.

Durant la période de la collecte de données, il est ressorti qu'il n'y a pas d'acteurs intervenant dans les secteurs de gestion des boues de vidange à Gorom-Gorom et à Falagountou. En outre, les acteurs de la gestion des ordures ménagères étaient inexistantes à Falagountou et ceux de la valorisation des déchets plastiques étaient inexistantes dans les trois communes.

Tableau 2 : Récapitulatif de l'échantillon réparti par secteur d'activité et par commune

Secteurs		Échantillon prévu			Échantillon réalisé			% de réalisation		
		Dori	Falago-untou	Gorom-Gorom	Dori	Falago-untou	Gorom-Gorom	Dori	Falago-untou	Gorom-Gorom
Eau et Assainissement	Gestion des points d'eau modernes	10	2	4	13	3	4	130%	150%	100%
	Réparation et maintenance des pompes à motricité humaine (PMH)	10	2	4	10	2	4	100%	100%	100%
	Gestion des boues de vidange	10	2	4	8	0	0	80%	0%	0%
	Construction de latrines	10	2	4	10	2	3	100%	100%	75%
	Gestion des ordures ménagères	11	2	4	7	0	4	64%	0%	100%
	Valorisation des déchets plastiques	10	2	4	7	0	0	70%	0%	0%
Agriculture	Culture maraîchère	40	7	14	69	16	22	173%	229%	157%
	Culture pépinière	20	4	11	16	5	5	80%	125%	45%
Élevage	Bétail/Viande	41	6	13	56	14	30	137%	233%	231%
	Lait	30	4	9	26	1	15	87%	25%	167%
	Pêche et pisciculture	10	2	4	13	2	7	130%	100%	175%
Autres	Technologie et innovation (AGR)	40	10	22	0	0	0	0%	0%	0%
Total		242	45	97	232	45	94	96%	100%	97%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

2.2.2. Point de la collecte qualitative

La collecte de données qualitatives s'est déroulée du 1^{er} au 12 décembre 2024 simultanément à Dori et à Ouagadougou.

Le tableau 4 présente une comparaison entre l'échantillon prévu et l'échantillon effectivement touché pour différentes structures à Dori et Ouagadougou.

Sur un total prévu de 22 structures, 21 structures ont été touchées soit un taux de couverture de 95,45 %, ce que nous jugeons satisfaisant.

Une analyse des structures touchées et non touchées révèle que :

- Il y a 7 structures prévues mais non touchées. Il s'agit d'institutions clés comme la mairie (délégation spéciale), la direction régionale de l'industrie, et le conseil régional du Sahel. L'absence de ces structures peut limiter la représentativité des données qualitatives collectées.
- Il y a 12 structures prévues et touchées, parmi celles-ci, plusieurs sont situées à Ouagadougou, ce qui indique une adaptation dans la collecte qualitative pour inclure des entités clés présentes dans la capitale.
- Il y a 7 structures non prévues mais touchées. Ces ajouts visent à combler le manque d'informations des structures prévues mais non touchées, et montrent également une flexibilité de l'équipe de consultants dans la collecte, ainsi qu'un potentiel d'enrichissement des données

Le tableau suivant énumère les structures prévues et celles effectivement touchées par l'enquête qualitative.

Tableau 3 : Structures touchées par la collecte de données qualitative

Structures	Echantillon Prévu		Echantillon Réalisé		Statut
	Nombre	Lieu	Nombre	Lieu	
Mairies (délégations spéciales)	1	Dori	0		Prévu mais Non touché
Direction régionale de l'industrie, du commerce, de l'artisanat	1	Dori	0		Prévu mais Non touché

Direction régionale de la Jeunesse et de l'emploi	1	Dori	0		Prévu mais Non touché
Direction régionale de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques	1	Dori	1	Ouagadougou	Prévu et touché
Conseil régional du Sahel	1	Dori	0		Prévu mais Non touché
Chambre de Commerce	1	Dori	1	Ouagadougou	Prévu et touché
Conseil communal de la jeunesse	1	Dori	1	Dori	Prévu et touché
Conseil provincial des femmes	1	Dori	1	Dori	Prévu et touché
Direction régionale de l'Environnement	1	Dori	0		Prévu mais Non touché
Direction régionale de l'Eau et de l'assainissement	1	Dori	0		Prévu mais Non touché
Chambres régionales d'agriculture	1	Dori	1	Dori	Prévu et touché
Les ONG, OSC et associations ayant mises en œuvre des initiatives similaires dans les zones	2	Dori	2	Dori	Prévu et touché
Associations des commerçants	1	Dori	0		Prévu mais Non touché
IMF	3	Dori	2	Dori	Prévu et touché
SP CPSA	1	Ouagadougou	1	Ouagadougou	Prévu et touché
Offensive Agricole	1	Ouagadougou	1	Ouagadougou	Prévu et touché
DGPV	1	Ouagadougou	1	Ouagadougou	Prévu et touché
DGPA	1	Ouagadougou	1	Ouagadougou	Prévu et touché
Interprofession lait	1	Dori	1	Ouagadougou	Prévu et touché
FAED	0		1	Ouagadougou	Non Prévu mais touché
Interprofession tomates	0		1	Ouagadougou	Non Prévu mais touché
Commune Falagountou (PDS)	0		1	Dori	Non Prévu mais touché
Interprofession bétail viande	0		1	Ouagadougou	Non Prévu mais touché
DGPER	0		1	Ouagadougou	Non Prévu mais touché
DGFOMR	0		1	Ouagadougou	Non Prévu mais touché
Interprofession Oignon	0		1	Ouagadougou	Non Prévu mais touché
Total	22		21		

2.3. Difficultés et limites de l'étude

La conduite de l'étude a rencontré plusieurs difficultés qui ont eu un impact sur le calendrier initial de la mission. Les principales difficultés identifiées sont les suivantes :

- **Capacités techniques restreintes** : Les compétences techniques des agents de collecte étaient limitées. À cela, il faut souligner l'irrégularité de la présence de certains agents de collecte, ce qui a eu un impact sur la durée de la période de collecte.
- **Disponibilité des vols** : Les déplacements vers la zone d'étude pour les missions sur le terrain, notamment pour la collecte de données qualitatives et la formation des enquêteurs chargés de la collecte de données quantitatives, ont été affectés par la disponibilité limitée des vols. Cela a conduit à la nécessité de former les agents de collecte en ligne, ce qui a modifié notre approche initiale.
- **Obtention de l'autorisation** : L'acquisition de l'accréditation nécessaire auprès du gouvernorat de la région du Sahel a été problématique. L'absence de ce document administratif a entravé la collecte de données qualitatives, rendant certains acteurs et structures réticents à participer aux entretiens.
- **Non-participation des services techniques déconcentrés à Dori** : à la non-obtention de la lettre d'accréditation du Gouvernorat par Cowater, les services sectoriels ont décliné les propositions d'échanges avec l'équipe de consultants. Cette situation peut limiter la représentativité des données qualitatives collectées.
- **Situation sécuritaire** : L'absence de certaines personnes ressources et l'inaccessibilité de certaines communes comme Falagountou et Gorom-Gorom due à la situation sécuritaire explique le fait que les consultants n'ont pas pu rencontrer les services techniques de ces communes. Cette situation pourrait limiter la représentativité des données qualitatives collectées.

Ces difficultés ont nécessité des ajustements dans la planification pour assurer la progression de l'étude. Ainsi, il a été fait d'une part une collecte de données qualitatives auprès des structures techniques au niveau central (à Ouagadougou) et d'autre part, une prolongation de la durée de la collecte conjuguée à un suivi journalier de la collecte quantitative de données.

III. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude couvre trois communes de la région du Sahel au Burkina Faso : Dori, Falagountou et Gorom-Gorom, pour une superficie totale d'environ 5 591 km². Ces communes, bien que dotées de ressources naturelles variées et d'un potentiel économique notable, font face à des défis liés à l'insécurité, aux conditions climatiques difficiles et à la pression croissante sur leurs infrastructures et services sociaux.

➤ La commune de Dori

Avec une superficie de 2 532 km², Dori est la commune la plus peuplée de la zone d'étude. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2019, elle compte 180 559 habitants, soit 16,44 % de la population régionale, répartis entre 89 815 hommes (49,74 %) et 90 744 femmes (50,26 %).

Son économie repose principalement sur l'élevage et l'agriculture, bien que le commerce y soit en plein essor. Située dans une zone sahélienne, Dori est soumise à des précipitations irrégulières, des températures élevées et un ensoleillement intense, ce qui affecte la productivité agricole et pastorale. Les moyens de production, de conservation et de transformation restent limités, freinant ainsi l'autonomisation économique des habitants, en particulier des femmes.

Par ailleurs, la commune accueille plus de 100 000 personnes déplacées en raison de l'insécurité qui sévit dans les provinces environnantes. Cet afflux exerce une forte pression sur les ressources naturelles, les infrastructures de base et le marché de l'emploi, accentuant les vulnérabilités socio-économiques locales.

➤ La commune de Gorom-Gorom

S'étendant sur 3 059 km², Gorom-Gorom compte 72 454 habitants (soit 6,60 % de la population régionale), avec une répartition de 41 215 hommes (57 %) et 31 239 femmes (43 %).

Son économie est dominée par l'élevage extensif, qui constitue l'activité principale. Cette pratique concerne divers types de cheptel, notamment les bovins, ovins et caprins.

L'agriculture, bien que pratiquée, demeure limitée par une faible pluviométrie, ce qui restreint sa portée à des cultures de subsistance.

➤ **La commune de Falagountou**

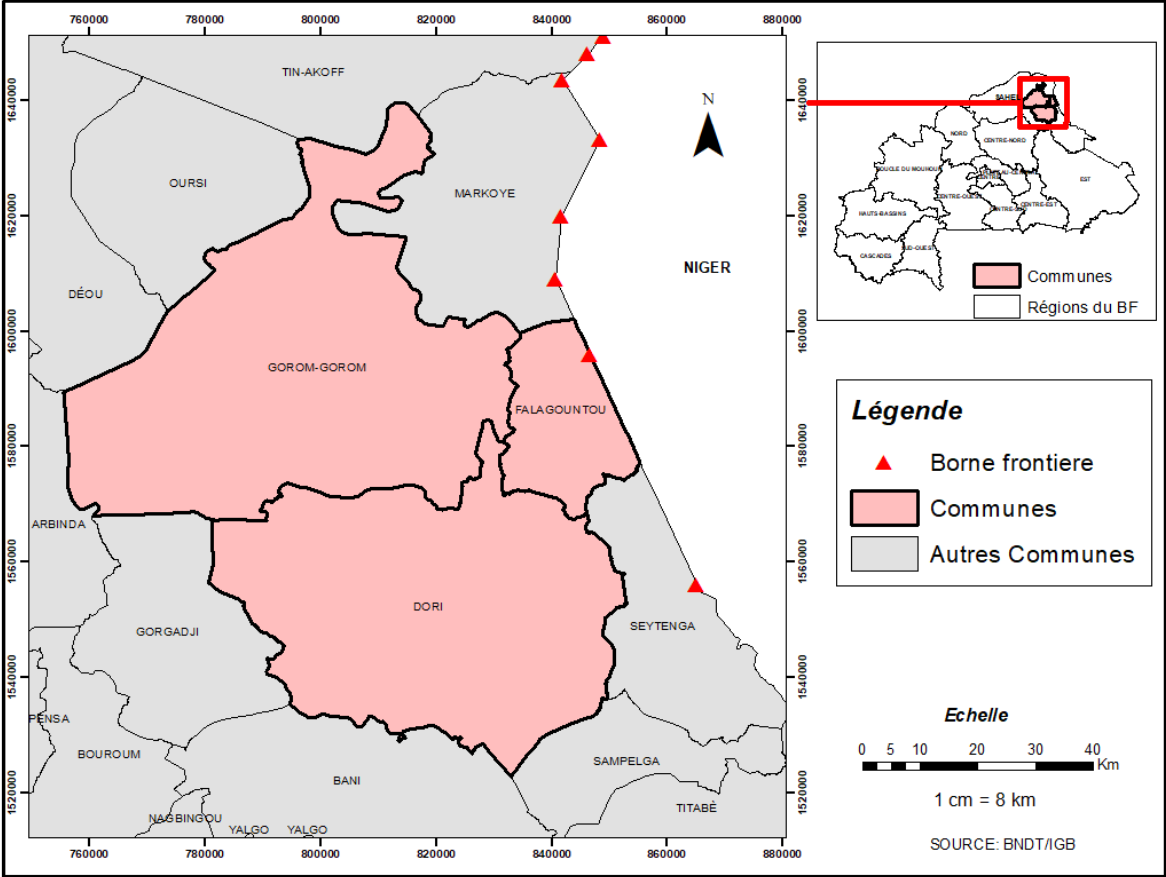
Avec une superficie de 603 km², Falagountou représente 3,08 % de la population régionale, soit 33 890 habitants, dont 16 501 hommes (48,68 %) et 17 389 femmes (51,31 %).

L'agriculture constitue l'activité économique dominante, avec une production axée sur les cultures céréalières, vivrières, de rente et maraîchères. L'élevage arrive en seconde position, bien que le potentiel halieutique de la commune soit relativement faible, en raison d'un réseau hydrographique limité et de l'absence de barrages.

La zone d'étude dispose de ressources naturelles variées, avec un potentiel agropastoral significatif, offrant des opportunités pour la diversification des cultures et des pratiques d'élevage. Le dynamisme du commerce et la richesse de la biodiversité constituent également des leviers importants pour le développement économique local.

Cependant, ces atouts sont confrontés à des défis majeurs, notamment la dégradation des terres, les faibles infrastructures de transformation et de stockage, ainsi que l'insécurité persistante. Une valorisation durable des ressources s'impose pour renforcer la résilience des populations et favoriser une meilleure autonomisation économique des habitants, en particulier des femmes et des jeunes.

Figure 1: Carte de la zone d'étude : communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom



Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

IV. ÉTAT DES LIEUX DES UNITÉS ÉCONOMIQUES

4.1. Caractéristiques socio-économiques des unités économiques

L'analyse des unités économiques dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom met en évidence une diversité sectorielle marquée ainsi que des défis spécifiques à chaque localité.

4.1.1. Taille des unités économiques en termes de nombre d'employés

Les unités économiques sont relativement petites, selon le nombre de personnes qu'elles emploient.

- A Dori, plus de 89% des unités économiques emploient moins de 5 personnes et seulement 3% emploient entre 10 et 20 personnes ;
- 97% des unités économiques de Gorom-Gorom emploient moins de 5 personnes. Seulement 1% des unités emploient plus de 10 personnes ;
- A Falagountou toutes les unités économiques emploient entre une et 5 personnes. Par ailleurs, 82% de ces unités n'emploient pas plus de 2 personnes.

4.1.2. Répartition sectorielle et filières dominantes

L'agriculture constitue le principal secteur d'activité dans l'ensemble des communes, suivie de l'élevage et du secteur de l'eau et de l'assainissement (WASH).

- À Falagountou, l'agriculture est la plus représentée, avec 46,7 % des unités économiques, contre 36,6 % à Dori.
- L'élevage joue un rôle clé, notamment à Gorom-Gorom, où il représente 47,9 % des répondants.
- En revanche, la pisciculture demeure une activité marginale dans les trois communes, avec des taux d'implantation très faibles, indiquant un potentiel encore sous-exploité.

4.1.3. Statut juridique et accès au financement

L'activité économique est largement dominée par le secteur informel, qui concerne 72,5 % des unités recensées. Cette situation est particulièrement marquée à Dori et Falagountou, où le secteur formel reste peu développé.

L'accès au financement varie selon les communes, mais une forte dépendance aux fonds propres et aux microfinancements est observée :

- À Dori, 78 % des unités économiques sont autofinancées, limitant leur capacité d'investissement et de croissance.
- Le recours au financement formel demeure limité, ce qui restreint les opportunités d'exploitation pour les entreprises locales.

4.1.4. Ancienneté des unités économiques et dynamique entrepreneuriale

Les données montrent une forte dynamique entrepreneuriale, avec une majorité d'unités économiques jeunes :

- 44,2 % des structures ont moins de cinq ans d'existence, un chiffre qui atteint près de 50 % à Dori.
- Les entreprises ayant entre six et dix ans représentent 26,9 % des répondants.
- Les structures de plus de dix ans sont peu nombreuses, ce qui peut témoigner d'un renouvellement fréquent du tissu économique, mais aussi de difficultés en matière de pérennisation des entreprises.

4.1.5. Participation des femmes et des jeunes

L'analyse révèle une présence significative des femmes dans certaines filières économiques : 40,5 % des employés des unités économiques du secteur agricole sont des femmes, avec des taux similaires dans les filières du lait et de l'élevage.

Cependant, dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, leur participation reste très faible (8,2 %), mettant en évidence des barrières d'accès qu'il conviendrait de lever.

Les jeunes constituent également une part importante de la main-d'œuvre des unités économiques enquêtées :

- 25,4 % des employés du secteur bétail-viande sont des jeunes.
- Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à Dori, ils représentent 34,2 %, suggérant des opportunités pour leur engagement dans des secteurs porteurs.

L'analyse des unités économiques dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom met en évidence un tissu économique dynamique mais confronté à des défis structurels. L'accès au financement, la formalisation des entreprises et la diversification des filières constituent des enjeux majeurs pour assurer un développement inclusif et durable. Des actions ciblées sur le renforcement des capacités, l'accompagnement financier et l'intégration des groupes vulnérables (femmes et jeunes) sont essentielles pour garantir une croissance économique résiliente dans ces localités.

4.2. Caractéristiques socio-économiques des responsables des unités économiques

L'analyse des caractéristiques socio-économiques des responsables d'unités économiques dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom met en évidence des tendances significatives en termes de répartition par sexe, d'âge, de statut juridique et de sources de financement.

Dans l'ensemble, la majorité des répondants sont des hommes, bien que cette tendance varie selon les communes. À Dori, 55 % des responsables d'unités économiques sont des hommes, tandis qu'à Falagountou et Gorom-Gorom, les femmes sont plus représentées, atteignant respectivement 57,8 % et 72,3 %. Cette plus forte implication féminine à Falagountou et Gorom-Gorom pourrait indiquer un environnement plus favorable ou des opportunités accrues pour les femmes dans ces localités.

L'âge moyen des responsables varie également : 41 ans à Dori et Gorom-Gorom, contre 51 ans à Falagountou. Cette moyenne plus élevée à Falagountou pourrait être le signe d'une plus grande expérience professionnelle. En revanche, la tranche d'âge des 18-36 ans est plus représentée à Dori (42,4 %) et Gorom-Gorom (46,7 %), ce qui témoigne d'une dynamique

entrepreneuriale plus marquée chez les jeunes dans ces communes. À Falagountou, cette tranche ne représente que 13,3 %.

Concernant le statut des répondants, la majorité ne sont pas des personnes déplacées internes (PDI), notamment à Falagountou, où 97,8 % des interrogés déclarent ne pas l'être. En comparaison, Dori et Gorom-Gorom affichent des taux plus élevés de PDI, respectivement 38,4 % et 14,9 %, ce qui peut traduire une plus grande instabilité dans ces communes.

En ce qui concerne le handicap, la majorité des responsables ne vivent pas avec un handicap, avec des proportions variant de 93,1 % à Dori à 98,9 % à Gorom-Gorom. Toutefois, la part de 6,9 % de personnes en situation de handicap à Dori pourrait justifier des initiatives d'inclusion adaptées.

Le niveau d'éducation des responsables apparaît également comme un facteur clé. À Dori, 51,3 % des répondants sont non scolarisés ou ont suivi une éducation coranique, tandis qu'à Falagountou, cette proportion atteint 68,9 %. Ce constat souligne un défi majeur en matière d'alphabétisation et de formation, qui pourrait impacter la gestion des unités économiques. À l'inverse, Gorom-Gorom affiche un taux plus élevé de responsables ayant atteint le secondaire (29,8 %), ce qui pourrait indiquer une meilleure préparation des entrepreneurs dans cette commune.

Cette analyse met en évidence des caractéristiques variées parmi les responsables d'unités économiques de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom. Les défis liés à l'éducation, à l'implication des femmes et des jeunes, ainsi qu'à la stabilité des unités économiques, nécessitent une attention particulière pour promouvoir un développement économique durable et inclusif. Des politiques de soutien à l'entrepreneuriat, à la formation et à l'inclusion apparaissent essentielles pour renforcer le tissu économique de ces communes.

4.3. État des lieux des unités économiques de la filière maraîchère

➤ Dori

Dans la commune de Dori, le maraîchage joue un rôle clé dans la production agricole en raison de son potentiel de création d'emplois, de la disponibilité en terres irrigables et de

l'accès à l'eau. Ce secteur constitue la principale source d'activités économiques locales, devançant légèrement l'élevage en termes d'emplois générés. L'environnement régional présente également des opportunités favorables au développement du maraîchage, notamment un marché sous-régional en expansion, l'essor de cultures à forte valeur ajoutée comme le gombo et le piment, ainsi qu'un cadre incitatif avec un code des investissements dédié à l'agriculture.

La production maraîchère est majoritairement dominée par les hommes, qui représentent 84 % des unités de production contre 16 % pour les femmes. Cependant, ces dernières constituent 56 % de la main-d'œuvre dans le segment de la production, tandis que les jeunes en représentent 42 %. L'expérience des producteurs varie fortement : 56 % exercent cette activité depuis 1 à 5 ans, tandis que seulement 12 % ont plus de 20 ans d'expérience, traduisant un intérêt croissant pour cette filière ces dernières années.

L'accès au foncier demeure un défi majeur, avec 73 % des hommes producteurs propriétaires de leurs terres contre 50 % des femmes. Les producteurs exploitant plus de 0,25 ha sont propriétaires dans 91 % des cas, tandis que 78 % de ceux cultivant des superficies égales ou inférieures à 0,25 ha ne possèdent pas leur terrain. Cette situation illustre les difficultés d'accès à la terre, notamment pour les petits exploitants, les femmes et les jeunes, limitant ainsi l'expansion des activités agricoles.

Sur le plan des infrastructures hydrauliques, la commune de Dori compte 27 retenues d'eau, dont le barrage de Yakouta, principale source d'approvisionnement en eau potable de la ville. Trois boulis temporaires situés à Bouloye, Korïa et N'Djomga sont également utilisés pour l'irrigation agricole (MEEA, juin 2024).

Les principales cultures maraîchères dans la commune sont l'oignon, la tomate, le chou, l'aubergine et la laitue. À l'échelle provinciale, les statistiques indiquent que l'oignon, suivi de l'aubergine, de la tomate et du chou, constitue la production maraîchère dominante (voir tableau 4).

Tableau 4 : Principales production maraîchère de la province du Seno en 2018 (en tonne)

Région/ province	Oignon bulbe	Tomate	Chou	Aubergi ne locale	Aubergine importée	Oignon feuilles	Pomme de terre	Laitue
Sahel	2795	2438	1880	1216	585	444	359	230
Séno	1255	1091	785	1160	548	238	315	149

Source : *Annuaire des statistiques agro-sylvo-pastorales 2021*

L’approvisionnement en intrants agricoles, notamment les semences, les engrais et les produits phytosanitaires, se fait principalement sur le marché local ou auprès des structures administratives habilitées. Bien que ces intrants soient généralement disponibles, leur coût élevé constitue un obstacle majeur pour les producteurs². Par ailleurs, 87 % des unités de production s’autofinancent, tandis que seulement 7 % ont accès aux financements des institutions financières, limitant leur capacité d’investissement et d’expansion.

Au niveau de la transformation, les produits agricoles subissent diverses opérations, majoritairement assurées par les femmes. Cette transformation concerne principalement les céréales comme le mil et le maïs, ainsi que le niébé. En revanche, les produits maraîchers sont rarement transformés, comme le confirment les données de l’enquête. Quelques initiatives isolées de séchage de la tomate à l’aide de séchoirs solaires existent, mais sont destinées à l’autoconsommation.

La commercialisation des produits maraîchers repose essentiellement sur les femmes, qui représentent 88 % des acteurs impliqués dans cette activité. De plus, 85 % des employés du secteur de la commercialisation sont également des femmes, illustrant leur rôle central dans la chaîne de valeur maraîchère. Chaque unité économique emploie en moyenne deux personnes, avec une charge salariale mensuelle d’environ 10 271 F CFA par employé. L’autofinancement demeure la principale modalité de financement du commerce maraîcher, avec un seul acteur ayant recours à une institution de microfinance.

² DGPV : Direction générale de la production végétale

Les principaux produits commercialisés sont l'oignon (100% des acteurs interrogés), le chou (87,5% des acteurs), la tomate (87,5% des acteurs) et l'aubergine (62,5% des acteurs). Ces produits constituent la base du marché maraîcher local, offrant des opportunités économiques importantes malgré les défis liés à l'accès au financement et aux infrastructures de transformation.

Tableau 5 : Pourcentage des unités impliquées dans la commercialisation des produits dans la commune de Dori

	Oignon	Chou	Tomate	Aubergine	Gombo	Poivron
Unités économiques (%)	100	87,5	87,5	62,5	31,25	31,25

Source : Forth Investment, décembre 2024

Avant la dégradation de la situation sécuritaire, des acheteurs étrangers provenant surtout du Ghana s'approvisionnaient au Sahel. Actuellement, la production alimente principalement le marché local ainsi que les villages et localités avoisinant tels que Seytenga, Markoye, Gorom-Gorom, Saouga, Selbo, et Falagountou.

L'impact de l'insécurité se traduit par une faible disponibilité des produits maraîchers contre une demande de plus en plus forte du fait de l'arrivée des PDI dans la ville. On en déduit qu'avec les déplacements de populations, certains sites de production ont été abandonnés, entraînant cette baisse de l'offre en produit maraîchers.

➤ **Gorom-Gorom**

Dans la commune de Gorom-Gorom, les femmes jouent un rôle prépondérant dans la production maraîchère, représentant 75 % des producteurs. Par ailleurs, un quart des maraîchers enquêtés déclarent être des personnes déplacées internes (PDI). La main-d'œuvre féminine est également majoritaire dans le secteur, avec deux employés sur trois impliqués dans les activités de production étant des femmes.

En termes d'expérience, 22 % des maraîchers ont entre 1 et 5 ans de pratique, tandis que 67 % cumulent entre 6 et 20 ans d'expérience, témoignant d'une activité bien ancrée dans la commune. L'accès à l'eau pour l'irrigation est relativement satisfaisant, avec 38 retenues

d'eau, dont un barrage à Touro et un bouli agricole situé au secteur 5 de la ville (MEEA, juin 2024).

Les principales spéculations produites sont l'oignon, le chou, la tomate et l'aubergine, qui constituent la base de la production maraîchère locale. Les volumes de production à l'échelle provinciale sont détaillés dans le tableau 6.

Tableau 6 : Principales production maraîchère de la province de l'Oudalan en 2018 (en tonne)

Région/ province	Pomme de terre	Oignon bulbe	Oignon feuilles	Chou	Tomate	Aubergine locale	Laitue
Oudalan	10	257	85	130	33	35	20

Source : Annuaire des statistiques agro-sylvo-pastorales 2021

L'approvisionnement en intrants de production se fait principalement sur le marché local ou auprès des structures administratives habilitées. Cependant, la disponibilité des semences n'est pas assurée toute l'année, et les coûts élevés constituent un frein pour de nombreux producteurs.

En matière de financement, 30 % des unités de production font appel aux institutions financières, tandis que 35 % ont déjà bénéficié de subventions, ce qui témoigne d'un certain niveau d'accompagnement des producteurs maraîchers.

La commercialisation des produits est majoritairement assurée par des femmes, qui disposent en moyenne de plus de 10 années d'expérience dans le secteur. Le tableau 7 donne la proportion des unités économiques impliquées dans la commercialisation des différentes spéculations. Par ailleurs, bien que des institutions de microfinance, telles que Graine et le réseau des caisses populaires du Burkina, soient présentes dans la commune pour répondre aux besoins de financement des acteurs de la filière maraîchère, la crise sécuritaire a conduit à une délocalisation de leurs activités vers Dori. Cette situation limite leur accessibilité effective aux acteurs locaux.

L'insécurité actuelle se traduit par une baisse importante des ventes. Avec la perspective d'un retour de la paix, elles entrevoient une opportunité d'amélioration de leurs activités à

travers une reprise de la venue des acheteurs d'autres centres urbains tels que Kaya et Ouagadougou.

➤ **Falagountou**

Dans la commune de Falagountou, le maraîchage reste une activité peu répandue. Toutefois, les femmes y jouent un rôle central, aussi bien dans la production que dans la commercialisation, représentant 50 % de la main-d'œuvre employée dans le secteur. En matière d'expérience, 53 % des maraîchers comptent entre 1 et 5 années de pratique, traduisant un intérêt récent pour cette activité. Cependant, aucun maraîcher déplacé interne (PDI) n'a été identifié dans la commune.

L'approvisionnement en intrants, notamment en semences, engrais et produits phytosanitaires, se fait à la fois sur le marché local et à Dori. Néanmoins, les semences maraîchères ne sont disponibles que durant une partie de l'année, et leur coût élevé constitue un frein pour les producteurs. Le recours aux institutions de microfinance est fréquent : tous les producteurs masculins enquêtés déclarent en avoir bénéficié, contre 40 % des femmes productrices.

Les principales cultures maraîchères de la commune sont la tomate, l'aubergine et le chou. Cependant, la détérioration de la situation sécuritaire a fortement affecté la commercialisation, les commerçants venant de Dori ne fréquentant plus le marché local.

Dans le segment de la commercialisation, la mobilité limitée des femmes constitue un frein à leur participation active. De plus, les unités commerciales fonctionnent principalement sur fonds propres, faute d'accès aux services financiers. Chaque unité économique emploie en moyenne deux personnes, avec une charge salariale mensuelle d'environ 25 000 F CFA par employé.

Les produits commercialisés sont essentiellement ceux issus de la production locale, mais l'insécurité a entraîné la fermeture de certains marchés et restreint les déplacements des commerçants vers d'autres points de vente. Malgré ces difficultés, les acteurs du maillon restent optimistes quant à une amélioration des perspectives avec le retour de la stabilité et l'appui des structures de financement.

4.4. Etat des lieux des unités économiques de la filière bétail/viande

Le Sahel est une région d'élevage par excellence. D'après l'Enquête Nationale sur le Cheptel (ENC 1) de 2018, il s'agit de la première région en effectifs de bovins (1 373 234 têtes), d'ovins (1 517 586 têtes) et de caprins (1 607 002 têtes) (DGESS/MARAH, 2021). La filière bétail/viande se distingue par, son intégration dans le tissu socio-économique local, la disponibilité d'espaces pastoraux et agropastoraux, ainsi qu'une production importante et diversifiée.

➤ Dori

Dans la commune de Dori, les bovins, ovins et caprins dominent la filière bétail/viande. Les producteurs enquêtés, dont 24 % sont des femmes, ont en moyenne huit ans d'expérience et exploitent des unités économiques informelles comptant généralement au moins deux employés, souvent des jeunes, chargés de la conduite du troupeau au pâturage et de l'abreuvement. La commercialisation se fait exclusivement sur le marché à bétail de Dori. Environ 20 % soit 11 des unités enquêtées (intervenant dans la filière à Dori) déclarent un accès satisfaisant aux services et produits financiers.

L'élevage sédentaire est le mode dominant, bien que des déplacements limités soient effectués pour la recherche de pâturages et de points d'eau. L'embouche bovine et ovine est pratiquée en complément de l'élevage extensif.

Des données collectées, il ressort que les principaux défis de la production animale portent sur le financement, l'organisation des acteurs, l'amélioration des conditions de commercialisation et le renforcement des compétences des éleveurs en bonnes pratiques de production. Néanmoins, les perspectives sont optimistes, avec une croissance attendue d'au moins 50 % sur les cinq prochaines années selon les déclarations des enquêtés.

Les unités de transformation, spécialisées dans la grillade et la restauration, possèdent une expérience variant de 1 à 20 ans. Peu d'entre elles sont affiliées à des coopératives et la majorité opèrent de manière informelle avec en moyenne deux employés. Elles transforment principalement les bovins, ovins et caprins. La demande reste soutenue, notamment avec

l'afflux des PDI, et la concurrence est jugée peu contraignante. Toutefois, l'insécurité pèse sur l'approvisionnement des marchés en animaux, entraînant une hausse des prix.

Le maillon commercialisation implique autant d'hommes que de femmes, avec une expérience moyenne de sept ans. Ces unités informelles fonctionnent essentiellement sur fonds propres. La situation sécuritaire impacte leur activité par une baisse de l'approvisionnement, une hausse des prix du bétail et l'absence d'acheteurs étrangers sur le marché à bétail.

➤ **Gorom-Gorom**

Les bovins, ovins et caprins constituent les principales espèces exploitées dans la filière bétail/viande. L'expérience moyenne des unités y est de 15 ans, avec au moins deux employés dédiés à la conduite du troupeau. La commercialisation se fait sur le marché à bétail de Gorom-Gorom. Aucune des unités enquêtées ne recourt aux institutions financières.

L'élevage sédentaire domine, mais l'insécurité restreint les déplacements vers les pâturages et les points d'abreuvement. Cette contrainte prive les producteurs d'opportunités de vente sur le marché de Dori, plus avantageux en termes de prix.

Les défis majeurs portent sur l'amélioration de l'accès aux pâturages, l'optimisation des conditions de commercialisation et le renforcement des capacités des éleveurs. Malgré ces contraintes, les perspectives restent favorables, avec des prévisions de croissance estimées entre 90 % et 100 % sur cinq ans.

Les unités de transformation, actives dans la grillade et la restauration, sont rarement affiliées à des organisations et restent majoritairement informelles, avec une moyenne de deux employés.

➤ **Falagountou**

Les bovins, ovins et caprins dominent également la filière bétail/viande dans la commune de Falagountou. L'expérience moyenne des unités y est de 12 ans, avec au moins deux employés chargés de la conduite du troupeau. Ces unités informelles commercialisent leurs

productions sur le marché à bétail local ainsi qu'à Dori. Certaines d'entre elles ont recours aux institutions de microfinance.

L'élevage sédentaire prédomine et est souvent couplé à l'embouche ovine. L'insécurité entrave l'accès aux pâturages et limite la commercialisation à Dori, où les prix sont plus avantageux.

Les principaux défis concernent l'amélioration de l'accès aux pâturages et aux marchés plus rémunérateurs. Contrairement aux autres localités, les perspectives d'évolution de la filière à Falagountou restent incertaines, avec peu d'espoir d'amélioration sur les cinq prochaines années.

Les unités de transformation, spécialisées dans la grillade et la restauration, affichent une expérience comprise entre 5 et 25 ans. Peu d'entre elles sont affiliées à une coopérative, et elles restent majoritairement informelles avec une moyenne de deux employés.

La transformation concerne principalement les caprins, suivis des ovins et des bovins. La concurrence est jugée négligeable, leurs clients étant principalement des particuliers. L'insécurité se traduit par une augmentation des prix des animaux et une réduction de la clientèle.

4.5. Etat des lieux des unités économiques de la filière lait

Le lait constitue un aliment de base pour les communautés sahéliennes, ce qui explique l'adoption de races bovines à potentiel laitier, comme le zébu peulh, dont la production varie entre 3 et 6 litres par jour et par vache lactante (Charray Jacques, 1991). Toutefois, cette production reste fortement saisonnière, avec un pic entre juillet et décembre, période marquée par une meilleure disponibilité fourragère. La détérioration du contexte sécuritaire a perturbé l'organisation et le fonctionnement de la filière laitière, entraînant une concentration des unités économiques fonctionnelles à Dori.

À Dori, la production laitière est assurée aussi bien par les hommes que par les femmes et est majoritairement commercialisée auprès des unités de transformation de lait (UTL). Ces unités fonctionnent en grande partie sur fonds propres et font face à des contraintes liées à l'alimentation du bétail et à l'accès au financement.

Les UTL, dont l'expérience moyenne est d'environ 10 ans, sont formellement constituées à plus de 60 %. On distingue quelques unités semi-industrielles, mais la majorité reste artisanale. Elles emploient en moyenne cinq personnes, dont plus de 80 % sont des femmes. Les unités semi-industrielles collectent en moyenne 200 litres de lait par semaine, tandis que les unités artisanales en collectent moins de 100 litres. La production est principalement écoulee sur le marché local.

L'aggravation de l'insécurité a profondément affecté le fonctionnement des UTL à travers plusieurs contraintes :

- Des difficultés d'approvisionnement en lait ;
- Une raréfaction des ressources fourragères limitant l'alimentation des vaches laitières ;
- Une réduction du cheptel laitier pour alléger les charges d'entretien ;
- L'inaccessibilité des zones de production ;
- Des obstacles à l'exportation des produits vers d'autres marchés.

En plus de ces défis, le manque de financement et le coût élevé de l'électricité freinent le développement des UTL. Malgré ces contraintes, les perspectives restent encourageantes, avec des prévisions de croissance moyenne des activités estimées à 73 % sur les cinq prochaines années selon les déclarations des enquêtés.

4.6. État des lieux des unités économiques de la filière Pisciculture

La filière piscicole dans la région du Sahel reste peu développée, malgré un potentiel important lié à la présence de plans d'eau naturels et artificiels. En 2022, l'offre en produits halieutiques au Burkina Faso était majoritairement couverte par des importations, représentant 84 % de la consommation nationale, tandis que la production nationale atteignait seulement 31 416 tonnes, dont 3 % issues de l'aquaculture (MARAHA, 2023). Les principales espèces élevées en aquaculture dans la région du Sahel sont le silure (*Clarias sp.*) et le tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*).

La pisciculture y demeure largement informelle, freinée par l'absence d'infrastructures adaptées, telles que les étangs piscicoles et les centres de formation. Ce manque

d'équipements entrave la structuration et la productivité de la filière (Enquête-Guide Collectivités Territoriales, 2024).

Malgré ces défis, la région du Sahel a contribué, au cours des dix dernières années, à 6,48 % de la production nationale en poissons d'aquaculture (Tableau 7).

Tableau 7 : Evolution de la production de l'aquaculture au Sahel comparativement à la production nationale (en tonnes) de 2011 à 2021

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Région du Sahel	18	18	18	18	20	30	30	55	31	16	254
Production nationale	202	200	200	200	300	372	408	562	647	824	3915
Contribution %	8,91%	9%	9%	9%	6,67%	8,06%	7,35%	9,78%	4,79%	1,94%	6,48%

Source : MARAH/DGESS/2012-2021

Par ailleurs, la pêche de capture, qui constitue l'essentiel de la production nationale (243 166 tonnes cumulées de 2012 à 2021), est affectée par des facteurs tels que la surexploitation, la pollution, et le comblement des plans d'eau, ainsi que par les impacts du changement climatique (MARAH, 2023).

➤ **Production**

Dans le cadre de cette étude, deux pisciculteurs ont été enquêtés dans la commune de Falagountou : un homme et une femme. Leurs exploitations sont relativement récentes, avec une durée d'activité comprise entre 1 et 5 ans. Chacun emploie une personne, portant le nombre total d'employés à deux, tous des hommes. Cela souligne un faible taux de participation féminine dans cette phase de production, bien qu'un employé soit un jeune, indiquant un certain intérêt des jeunes pour le secteur.

Les pisciculteurs financent leur activité exclusivement par leurs fonds propres, faute d'accès à des dispositifs de crédit adaptés. Aucun d'eux n'a accès aux services financiers formels, ni à des crédits ou facilités d'épargne dédiées au développement de leur activité.

L'insécurité constitue un frein majeur au développement de la pisciculture dans la commune de Falagountou. Les pisciculteurs signalent une baisse significative des ventes, limitant ainsi leurs revenus et leur capacité d'investissement.

Les silures sont privilégiés pour leur facilité d'élevage et leur forte demande sur le marché local. Les pisciculteurs s'approvisionnent en eau à partir des rivières environnantes.

Recommandations pour une meilleure inclusion des femmes et des jeunes dans la pisciculture :

- Renforcer leurs connaissances par des formations techniques adaptées.
- Faciliter l'accès aux financements pour encourager la production.
- Assurer un accompagnement technique pour une gestion optimisée des exploitations.

Les pisciculteurs assurent que leurs pratiques n'ont pas d'impacts environnementaux majeurs et veillent à la propreté de leurs sites de production.

Tableau 8 : Défis et solutions du maillon production

Défis	Solutions
Accès limité aux financements	Faciliter l'accès aux crédits adaptés.
Coût élevé des aliments pour poissons	Réduire les coûts grâce à des alternatives locales.
Baisse des ventes due à l'insécurité	Renforcer les circuits de distribution et de commercialisation.
Manque de structuration du secteur	Encourager la mise en place de coopératives piscicoles.

Source : *ForthInvestment, décembre 2024*

➤ **Transformation**

Dans la commune de Dori, cinq transformateurs ont été enquêtés (3 femmes et 2 hommes). Quatre opèrent dans l'informel et un est enregistré dans le secteur formel.

Tableau 9 : Répartition des acteurs de la transformation par âge

Intervalle d'années d'existence	Nombre de personnes
1 à 5 ans	1
6 à 10 ans	2
11 à 15 ans	1
21 à 25 ans	1

Source : ForthInvestment, décembre 2024

Les cinq transformateurs emploient un total de 10 personnes, dont 4 femmes et 6 jeunes. La majorité finance son activité sur fonds propres, sauf un qui a bénéficié d'un appui financier d'une microfinance locale.

L'accès aux services financiers est limité : trois n'y ont pas accès, tandis que deux disposent d'une épargne et d'un crédit. Les conditions d'accès au financement sont jugées strictes, notamment en raison des exigences administratives.

Tableau 10 : Défis et solutions du maillon transformation

Défis	Solutions
Accès limité au financement	Mettre en place des fonds spécifiques pour les transformateurs et alléger les conditions de crédit.
Augmentation du prix de l'huile	Explorer des alternatives locales de production ou subventionner l'achat.
Coût élevé des poissons	Encourager la pisciculture locale pour stabiliser les prix.
Manque de formation	Organiser des formations régulières sur la transformation et la gestion.
Pollution et gestion des déchets	Sensibiliser aux pratiques écoresponsables et mettre en place des centres de tri.

Source : Forth Investment, décembre 2024

➤ Commercialisation

L'étude a permis d'interroger 15 acteurs de la commercialisation du poisson : 8 à Dori (tous des hommes) et 7 à Gorom-Gorom (toutes des femmes).

Tableau 11 : Répartition des acteurs de la commercialisation par âge

Intervalle d'années d'existence	Nombre de commerçants
1 à 5 ans	6
6 à 10 ans	1

11 à 15 ans	2
16 à 20 ans	4
26 à 30 ans	1
36 à 40 ans	1

Source : *ForthInvestment, décembre 2024*

Les 15 commerçants interrogés emploient un total de 29 personnes, dont 10 femmes (34 %) et 19 jeunes (66 %), démontrant l'intérêt des jeunes pour ce secteur.

93 % financent leur activité sur fonds propres, et seule une personne a obtenu un prêt bancaire, révélant une faible bancarisation du secteur. Deux tiers des commerçants ont accès à des services financiers, mais soulignent les difficultés à remplir les conditions d'obtention des financements formels.

Impacts de l'insécurité sur la commercialisation :

- Baisse des ventes en raison de la réduction de la clientèle.
- Fermeture de certains marchés, limitant les opportunités de vente.
- Problèmes d'électricité affectant la conservation des poissons.
- Difficultés d'approvisionnement et de transport des marchandises.

Les espèces de poissons commercialisées incluent le chinchard, le maquereau, le tilapia, l'anguille, le silure, la carpe et les sardines. Deux tiers des commerçants vendent à des revendeurs, tandis qu'un tiers approvisionne directement les ménages.

Tableau 12 : Défis et solutions du maillon commercialisation

Défis	Solutions
Manque de formation en hygiène et gestion financière	Organiser des formations spécifiques.
Vols de marchandises	Renforcer la surveillance des lieux de stockage et points de vente.
Insécurité générale	Collaborer avec les autorités locales pour sécuriser les marchés et axes de transport.

Source : *ForthInvestment, décembre 2024*

Cette analyse met en lumière les opportunités et défis du développement de la pisciculture au Sahel, en soulignant l'importance du renforcement des capacités, du financement et de la structuration du secteur.

4.7. Eau et Assainissement

4.7.1. Eau potable

Selon les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 6, qui vise à garantir l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, l'indicateur 6.1.1 mesure la proportion de la population utilisant des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité. Cela signifie que l'eau provient d'une source améliorée, accessible au domicile, disponible en permanence et exempte de contamination. Les quatre critères d'un accès à l'eau potable « géré en toute sécurité » selon les ODD sont :

- **Source améliorée** : Eau provenant de réseaux publics, forages protégés, puits protégés, sources protégées ou eau en bouteille (si une autre source améliorée est disponible pour la cuisine et l'hygiène) ;
- **Accessibilité au domicile** : L'eau est disponible dans la maison ou à proximité immédiate ;
- **Disponibilité** : L'eau est disponible en quantité suffisante chaque jour ;
- **Qualité** : L'eau est exempte de contamination microbiologique et chimique.

Si l'un de ces critères n'est pas rempli, on parle d'accès de base, d'accès limité, d'accès non amélioré ou d'absence d'accès à l'eau potable, selon le niveau de service disponible.

Le tableau suivant montre les définitions par niveau d'accès et les adaptations au Burkina

Tableau 13 : Définition par niveau d'accès et les adaptations au Burkina Faso

Niveau d'accès	Définition selon les ODD	Définition adaptée au Burkina Faso
Géré en toute sécurité	Eau potable provenant d'un point d'eau amélioré situé à domicile, disponible au besoin et exempt de matières fécales et de contamination chimique	Population desservie par branchement particulier
Élémentaire	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris	Population desservie par Points d'eau Modernes, Bornes Fontaines et Points d'Eau Autonomes
Limité	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, pour lequel le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris	Population non desservie des villages desservis
Non amélioré	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée	Population des villages à taux d'accès 0%
Pas de service	L'eau de boisson collectée directement d'un cours d'eau, barrage, lac, étang, mare, canal (d'irrigation notamment)	

Selon le rapport annuel 2023 du Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable (PNAEP), le taux d'accès moyen (urbain et rural) à l'eau potable de la région du Sahel est de 60,9%, contre une moyenne nationale de 78,3%. Les taux moyens des communes de Dori (60,60%), Falagountou (67,70%) et Gorom-Gorom (76,28%) sont les plus élevés de la région du Sahel, mais restent inférieurs à la moyenne nationale.

Tableau 14 : Taux d'accès moyen à l'eau potable 2023 selon les ODD des communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou

COMMUNE	Non Amélioré + Pas de service	Taux Non Amélioré + Pas desservie	Accès limité (# personnes)	Taux d'accès limité	Niveau élémentaire Personne	Taux d'accès élémentaire	Accès Géré en toute sécurité	Taux d'accès géré en toute sécurité
GOROM-GOROM	0	0	9940	23,72%	31961	76,28%	0	0,0%
DORI	0	0	53970	39,40%	83010	60,60%	0	0,0%
FALAGOUNTOU	0	0	8664	30,95%	18954	67,70%	380	1,4%
Région du Sahel						60,9%		
National						78,3%		

Source : Rapport annuel PN AEP 2023

Au sein de ces communes, des disparités sont notées entre le milieu urbain et rural. Ainsi, en milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable est respectivement de 76,28% ; 60,60% et 69,05% pour les communes de Gorom-Gorom ; Dori et Falagountou. La majorité (plus 60%) de la population rurale est desservie par les pompes à motricité humaine (PMH) et le besoin en points d'eau modernes est de 51 points d'eau dans la commune de Gorom-Gorom, de 215 points d'eau dans celle de Dori et de 33 points d'eau dans la commune de Falagountou. On note un grand nombre de puits dans la commune de Falagountou (900) et Dori (832).

Cependant, dans les centres villes de Dori et de Gorom-Gorom, qui sont desservis par l'ONEA, le taux d'accès à l'eau potable est de 100%. Plus de 75% de la population est desservie par des branchements particuliers. Il convient de signaler que l'afflux des PDI dans les trois chefs-lieux de commune a contribué grandement à détériorer les conditions d'accès à l'eau si bien que les taux d'accès de 100% indiqués ne reflètent pas la réalité.

Tableau 15 : Taux d'accès 2023 à l'eau potable en milieu rural des communes de Gorom-Gorom, Dori et Falagountou

PROVINCE	COMMUNE	Population 2023	Population desservie	Par Forage (avec Pompe)	Par puits avec pompe (PP)	Par Borne fontaine BF	Nombre Branchement particulier (BP)	Population desservie par BP	Population non desservie	Besoin PEM	Taux d'accès 2023
Oudalan	Gorom-Gorom	41 901	31 961	30 531	-	1 430	-	-	9 940	51	76,28%
Seno	Dori	136 980	83 010	71 175	832	11 003	-	-	53 970	215	60,60%
Seno	Falagountou	27 998	19 334	11 967	900	6 087	38	380	8 664	33	69,05%
Sahel		676 319	428 670	372 640	19 397	34 283	245	2 350	247 649	1 030	63,38%
National		3 620 330	9 706 969	7 107 027	1 120 645	1 416 492	9 561	62 805	3 913 361	15 426	71,27%

Source : Rapport annuel PN AEP 2023

Tableau 16 : Taux d'accès 2023 à l'eau potable dans les centres urbains de Dori et Gorom-Gorom

Région	Centres urbains	Population 2023	Nombre de branchements	Nombre de personnes par BP	Population desservie par les BP	Nombre de bornes fontaines	Nombre de personnes par BF	Population desservie par les BF	Population totale desservie	Taux d'accès
Sahel	Dori	59 338	5 373	9	48 357	99	450	10 981	59 338	100%
Sahel	Gorom-Gorom	10 036	807	9	7 263	12	450	2 773	10 036	100%
TOTAL ONEA		6 964 343	641 057		5 413 504	5 234		1 010 655	6 424 159	92%

Source : Rapport annuel PN AEP 2023

Toujours selon le rapport 2023 du PN AEP, le Sahel est la 3ème région qui enregistre le plus grand nombre de pannes de PEM (Point d'Eau Moderne) avec un taux de fonctionnalité de 82,4%, inférieur à la moyenne nationale qui est de 90,2%. Le taux de fonctionnalité des AEPS et PEA du Sahel est de 60,6% contre une moyenne nationale de 88%.

Les taux de fonctionnalité des PEM des communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom sont les meilleurs de la région et même supérieurs à la moyenne nationale.

Tableau 17 : Equipement et taux de panne des pompes à motricité humaine

PROVINCE	COMMUNE	Total PEM équipé de pompe fonctionnels	Total PEM équipé de pompe en panne	Total PEM équipé de pompe	Taux de fonctionnalité
Oudalan	Gorom-Gorom	534	5	539	99,07
Seno	Dori	454	29	483	94,00
Seno	Falagountou	126	6	132	95,45

Source : Rapport annuel PNAEP 2023

Tableau 18 : Equipement et taux de panne des AEPS et PEA

PROVINCE	COMMUNE	Nombre total d'AEPS-PEA	Nombre total d'AEPS-PEA fonctionnels	Taux de fonctionnalité en %
Oudalan	Gorom-Gorom	14	12	85,71
Seno	Dori	13	11	84,62
Seno	Falagountou	9	8	88,89

Source : Rapport annuel PN-AEP 2023

4.7.2. Assainissement

Selon les ODD, l'assainissement des eaux usées et excréta désigne l'ensemble des infrastructures et services permettant la gestion sécurisée des excréta, des eaux usées et des boues de vidange, afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Cela inclut la collecte, le transport, le traitement et l'élimination ou la réutilisation des déchets liquides et solides issus des installations sanitaires.

L'accès à l'assainissement se définit comme le fait de disposer et d'utiliser d'installations sanitaires améliorées.

L'indicateur 6.2.1 des ODD mesure l'accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité, définis comme des installations améliorées (toilettes à chasse, latrines améliorées, toilettes à compost, etc.) qui séparent les excréments du contact humain et assurent leur traitement ou élimination sécurisée.

L'indicateur 6.3.1 évalue la proportion des eaux usées domestiques et industrielles traitées de manière sûre, afin de réduire la pollution de l'eau et d'améliorer la qualité des ressources hydriques.

À l'image de l'eau potable, annuellement, le rapport du Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas (PN-AEUE) établit les taux d'accès à l'assainissement à l'échelle nationale, régionale et provinciale. Pour l'année 2023, la province de l'Oudalan a enregistré un taux d'accès à l'assainissement familial de 17,7%, identique à celui de 2022. Pour la province du Séno, le taux d'accès est de 15,2% en 2022 et de 16,3% en 2023, soit une progression de 1,1%.

Tableau 19 : Taux d'accès 2023 à l'assainissement dans les provinces de l'Oudalan et Séno

REGIONS	PROVINCES	Taux d'accès 2016	Population totale desservie 2016	Taux d'accès 2017	Taux d'accès 2018	Taux d'accès 2019	Taux d'accès 2020	Taux d'accès 2021	Taux d'accès 2022	Population totale desservie 2023	Taux d'accès 2023
Sahel	Oudalan	6,9	17181,5	7,7	8,0	8,6	8,4	8,7	17,7	26011,5	17,7
Sahel	Séno	12,1	39100,5	13,4	14,1	14,5	14,6	15,3	15,2	63720,5	16,3
SAHEL global		11,7	138133,5	12,4	13,1	13,9	14,0	14,3	21,8	208963,5	22,2

Source : Rapport annuel PN-AEUE 2023

Mettre fin à la défécation à l'air libre constitue également l'un des paramètres suivis sur le plan national et constitue un objectif spécifique pour les ODD dans le secteur de l'assainissement. En effet, le pays s'est engagé à mettre fin à la défécation à l'air libre dans 100% des 8,909 villages d'ici fin 2030.

Au 31 décembre 2023, la région du Sahel comptait 701 villages, dont un cumul de 201 qui ont été déclenchés (ont entamé le processus de mise fin à la défécation à l'air libre), 115 ont été évalués FDAL (ont mis fin à la défécation à l'air libre) soit un taux de 16,4%. Ce taux est supérieur au taux national qui est de 11%. La région du Sahel est classée 3^{ème} sur le plan national après la région de l'Est et du Centre Ouest. Cette situation s'explique en partie par la présence de plusieurs acteurs humanitaires qui mettent en œuvre l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) en situation d'urgence pour promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

La gestion des boues de vidange reste un défi majeur pour la région du Sahel à l'instar du reste du pays. Seule la ville de Dori dispose d'une station de traitement des boues et cette dernière est non fonctionnelle depuis plusieurs années. Sur le plan national, seules Ouaga et Bobo disposent de stations fonctionnelles.

Quant à la gestion des déchets solides, il désigne l'ensemble des processus et infrastructures mis en place pour assurer une gestion sûre, efficace et durable des déchets solides, afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Les principales composantes de l'assainissement des déchets solides sont la génération et tri à la source, la collecte et le transport, le traitement et la valorisation, l'élimination sécurisée, la gouvernance et implication communautaire.

L'ODD 11.6 vise à réduire l'impact environnemental des villes, notamment en améliorant la gestion des déchets solides municipaux. L'ODD 12.5 encourage la réduction, le recyclage et la réutilisation des déchets.

La gestion des boues de vidange dans la région rencontre de nombreux défis, comme l'a souligné le responsable de l'Association Action pour le Développement Économique et Social (ADES), une structure active dans ce domaine à Dori.

La responsabilité de cette gestion incombe à la direction régionale de l'eau et de l'assainissement, en collaboration avec les mairies. Cependant, peu d'actions concrètes ont été mises en place pour structurer cette activité. Seule la commune de Dori avait entrepris une initiative notable sous l'impulsion de l'ancien maire Arba Diallo, avec la mise en place d'une station de traitement des boues de vidange, financée par Eau Vive et l'Agence

Française de Développement (AFD). Malheureusement, après son décès, le projet n'a jamais été opérationnalisé, et les activités ont cessé. À ce jour, aucune des communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou ne dispose d'un dispositif structuré pour la gestion des boues de vidange.

Les jeunes jouent un rôle essentiel dans la gestion des boues de vidange, notamment en facilitant certaines étapes du processus (collecte physique, transport, etc.). En effet, les jeunes sont principalement impliqués dans les activités de vidange et de dépotage des boues sur des sites anarchiques et non contrôlés, posant ainsi un problème environnemental majeur.

Face à ces défis, l'ADES envisage de développer un projet innovant visant à transformer les boues de vidange en engrais afin de les valoriser et à recycler l'eau des toilettes pour l'irrigation des plantes, contribuant ainsi à une gestion plus durable des ressources. Cependant, à ce jour, aucune unité de traitement des déchets liquides n'existe dans la commune de Dori.

Dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom, la gestion des déchets solides, notamment des ordures ménagères, reste quasi inexistante. Selon, l'ADES, le dispositif de collecte des déchets est très rudimentaire et ne couvre qu'environ 40% des ménages, faute de prestataires suffisants. Aucun tri n'est effectué, et les déchets sont peu valorisés. Toutefois, un phénomène émergent est observé avec la montée de collecteurs de déchets plastiques, qui les revendent à Ouagadougou.

La mise en place d'un système de transformation des déchets représenterait une opportunité stratégique pour le développement économique et environnemental des communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom. Il est essentiel de sensibiliser les populations à l'importance d'une gestion durable des boues de vidange et des déchets, de renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets, et de favoriser une approche inclusive intégrant femmes et jeunes afin d'assurer leur implication active dans ces initiatives.

L'absence d'un système structuré de gestion des boues de vidange et des déchets solides constitue un frein au développement durable des communes concernées. Il est donc urgent

d'adopter des mesures innovantes et inclusives pour répondre aux défis environnementaux et sanitaires tout en impliquant pleinement les acteurs locaux, en particulier les femmes et les jeunes.

4.7.3. Caractéristiques socio-économiques des unités économiques dans la filière Wash

L'étude a rencontré 77 unités économiques dans le secteur WASH dont 55 soit 71% à Dori ; 15 soit 20% à Gorom-Gorom et 7 soit 9% à Falagountou.

Tableau 20 : Répartition des unités économiques par filières WASH

Services et produits proposés	Dori		Falagountou		Gorom-Gorom		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Prestation de service	35	45,45%	5	6,49%	11	14,29%	51	66,23%
- Autre			1				1	
- Gestion des boues de vidanges	8						8	
- Gestion des ordures ménagères	7				4		11	
- Maintenance	6		2		4		12	
- Réalisation /réhabilitation de point d'eau	4						4	
- Réalisation/ réhabilitation de latrines	10		2		3		15	
Transformation	7	9,09%		0,00%		0,00%	7	9,09%
Vente d'eau	13	16,88%	2	2,60%	4	5,19%	19	24,68%
Total	55	71,43%	7	9,09%	15	19,58%	77	100,00%

Source : Forth Investment, décembre 2024

L'analyse des données sur les unités économiques dans la filière WASH dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom indique que plus de la moitié (66%) sont dans le maillon « prestation de service » ; 25% dans la « vente d'eau » et enfin 9% sont dans la « transformation ». Les prestations de services sont la gestion de boue de vidange, la gestion des ordures ménagères, la réalisation/réhabilitation des points d'eau et de latrines et la maintenance des points. Dans la prestation de services, Dori compte 35 unités économiques

sur un total de 51, tandis que Falagountou et Gorom-Gorom affichent respectivement 5 et 11 unités. Cette concentration des activités à Dori signale une dynamique économique plus forte dans cette commune, mais également une dépendance qui pourrait poser des défis en cas de crise. Seulement 7 unités sont impliquées dans le maillon transformation des déchets solides, toutes situées à Dori. 19 unités sont actives dans la vente d'eau, avec une majorité à Dori (13 unités).

Concernant le niveau d'instruction des responsables, la majorité des acteurs ont un niveau coranique ou ne sont pas scolarisés, représentant 51,95 % de l'ensemble. Ce constat, particulièrement marqué à Dori et Falagountou, suggère de potentielles lacunes en matière de formation qui pourraient limiter l'innovation et l'adoption de pratiques modernes dans le secteur. En revanche, Gorom-Gorom présente une proportion significative de responsables d'unités économiques ayant un niveau secondaire, ce qui pourrait favoriser une gestion plus efficace.

La question du genre est également révélatrice, avec une forte domination masculine dans les postes de responsabilité, où les hommes représentent 80,52 % des responsables. Ce déséquilibre souligne des inégalités de genre persistantes qui pourraient impacter la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les programmes d'eau et d'assainissement.

En matière d'âge, la présence d'une proportion significative de jeunes travailleurs, notamment à Dori (40,91%), témoigne d'une dynamique qui pourrait encourager l'innovation. Cependant, la majorité des unités existent depuis moins de cinq ans, ce qui indique que le secteur est en développement mais pourrait faire face à des défis en matière de durabilité à long terme.

Le statut des unités économiques révèle une prépondérance d'unités informelles, en particulier à Falagountou, où 100% des unités sont informelles. Cela limite l'accès à des financements extérieurs et peut freiner le développement de ces unités. En revanche, Gorom-Gorom se distingue par une proportion plus élevée d'unités formelles (60%), comparativement à Dori (20%) ; ce qui pourrait faciliter leur intégration dans des réseaux économiques plus structurés.

La source de financement des unités montre une forte dépendance aux fonds propres, avec 83,12 % des unités reliant leur fonctionnement à leurs propres ressources. Cela souligne une limitation dans l'accès à des financements externes, freinant ainsi l'expansion des activités. Les subventions, bien que présentes, restent marginales.

En ce qui concerne les services et produits proposés, les prestations de service dominent avec un total de 51 unités, suivies par la vente (19), la gestion des boues de vidange (8) et la gestion des ordures ménagères (11). Cette diversité montre une volonté d'adaptation aux besoins locaux, mais elle met également en lumière la vulnérabilité du secteur face à l'insécurité. Bien que cette variété de services puisse offrir des opportunités de développement, leur viabilité est compromise par l'environnement instable, soulignant ainsi la nécessité de renforcer les capacités des prestataires et de garantir leur sécurité.

Enfin, l'analyse des employés montre que seulement 30 femmes sur 170 employés sont dans le secteur ce qui reste relativement faible. Les jeunes ont une meilleure représentativité parmi les employés du secteur WASH. En effet, 133 jeunes sur 170 y sont employés. De plus, la présence de personnes déplacées internes et de personnes vivant avec un handicap souligne des défis spécifiques d'intégration et d'inclusion dans l'économie locale.

Les principaux défis identifiés incluent la nécessité de formaliser les activités, le manque de matériels roulants, une concurrence accrue, ainsi que les effets néfastes de l'insécurité. Plusieurs acteurs soulignent également le besoin d'améliorer la reconnaissance de leur travail notamment les vidangeurs manuels de boues et de garantir un financement adéquat. Ces défis mettent en évidence l'urgence d'un soutien institutionnel et financier, ainsi que l'importance d'initiatives de sensibilisation et de formation pour renforcer les capacités des intervenants dans le secteur.

Les données révèlent l'impact significatif de l'insécurité sur la filière WASH dans les trois communes, affectant non seulement la capacité d'intervention des prestataires, mais aussi la qualité des services offerts. Pour remédier à ces enjeux, des recommandations peuvent inclure des mesures de sécurité, des programmes de formation pour les prestataires, ainsi que des stratégies visant à diversifier les sources de financement pour soutenir la résilience du secteur.

V. POTENTIELS DES AUTRES FILIÈRES PORTEUSES

Le renforcement de la résilience des populations rurales passe par la promotion d'activités à rentabilité rapide et disposant d'un marché potentiel. Dans le domaine de l'agriculture et en lien avec la production maraîchère, la production du compost est une activité existante à petite échelle, dont le potentiel de rentabilité serait très intéressant dans les communes couvertes par l'étude. Dans le domaine de l'élevage, l'aviculture villageoise existe de manière très répandue, mais ne parvient pas à satisfaire la demande des collecteurs venant essentiellement de Kaya, Ouagadougou et du Niger.

5.1. Production en pépinière

Les données d'enquête indiquent que 80% des maraîchers produisent leur pépinière. Cependant, près de 17% des maraîchers déclarent acheter des plants auprès des pépiniéristes (dont 44% sont des femmes) pour repiquer.

En termes de niveau de maîtrise de l'activité, 77 % des pépiniéristes ont bénéficié d'une formation de la part des services techniques d'agriculture pour la plupart et dans une moindre mesure des ONG et associations. Sur le plan associatif, à peine 31% des pépiniéristes sont membres d'une organisation professionnelle. Cependant, ils reconnaissent que s'organiser pourrait faciliter entre autres l'accès au crédit. La demande en plants est appréciable, 73% des pépiniéristes affirment recevoir des commandes importantes et 57% de leurs clients viennent d'autres localités. Avec 96% des pépiniéristes qui trouvent leur activité rentable, on en déduit que la production en pépinière est une opportunité commerciale.

Les principales spéculations produites en pépinière sont l'oignon, le chou, l'aubergine et la tomate. Près de 9 pépiniéristes sur 10 arrivent à écouler toutes leurs productions et 79% trouvent les prix intéressants.

5.2. Production de compost

L'utilisation de compost de bonne qualité est déterminant dans la production agricole. Elle est promue comme une bonne pratique de gestion durable des terres. La production de compost requiert un savoir-faire nécessitant une formation spécifique. Cependant, certains

producteurs qui ne peuvent pas ou ne sont pas prêts à mobiliser des ressources et de l'énergie pour leur production, ont recours aux engrais minéraux.

Plus de 90% des producteurs maraîchers affirment utiliser le compost. Cependant, les données collectées ne permettent pas de se prononcer sur la qualité du compost utilisé. Approximativement la même proportion de pépiniéristes produit son compost contre près de 10 % qui ont recours soit au marché, soit aux services techniques. Avec d'une part la rareté des engrais chimiques sur le marché régional, et d'autre part le prix élevé de ces engrais, un accompagnement au profit de promoteurs individuels ou organisés à la production de compost de qualité trouvera à coup sur un marché de consommateurs.

5.3. Aviculture traditionnelle

Dans le sous-secteur de l'élevage, la filière aviculture traditionnelle bénéficie d'une attention particulière dans les politiques et stratégies de développement. À cet effet, la filière dispose d'un plan d'action national dont l'objectif principal est l'amélioration durable de la contribution de la sous filière avicole traditionnelle à la croissance de l'économie nationale et à la réduction de la pauvreté (MRA, juillet 2007).

Malgré les multiples atouts, la région du Sahel qui présente la plus forte proportion de population éleveur (24,2%) n'occupe que le dixième rang en termes d'effectif de volaille locale (ENC 1). Cette situation s'explique par une préférence accordée par communauté locale au bétail (bovins, ovins, caprins). Pourtant c'est une activité qui ne requiert pas d'importants investissements, donc elle est à la portée de tout ménage rural. En termes de marché, la demande intérieure de volaille locale est très soutenue car les produits de l'aviculture traditionnelle sont fort appréciés par la population par rapport aux produits de l'aviculture moderne. Cette demande engendre des opérations de collecte jusque dans les villages pour approvisionner les marchés des grands centres urbains.

5.4. Autres activités génératrices de revenus (AGR)

L'artisanat qui était à l'origine une activité d'appoint (pour satisfaire des besoins économiques ou culturels) est aujourd'hui une source de création d'emploi donc distributeur de revenus aux ménages ; et s'affiche comme un atout déterminant dans le processus de

modernisation des secteurs clés de l'économie. Dans la région du Sahel, il est considéré par bon nombre de personnes comme un secteur pourvoyeur d'emploi pour les jeunes du fait de ses nombreux métiers que l'on peut dénombrer. Parmi ces métiers, on peut citer la couture, la coiffure, le tissage, la teinture, la tannerie, la cordonnerie, etc. Les entretiens avec les acteurs du domaine révèlent que la majorité des personnes qui pratiquent ces AGR n'ont pas suivi de formation certifiante mais se sont formées auprès de mentors (maîtres artisans). Toutefois, aujourd'hui plusieurs centres de formation présents fournissent des formations professionnelles sur plusieurs métiers de l'artisanat comme la couture, la soudure, la menuiserie, etc. Les principales contraintes du secteur de l'artisanat sont essentiellement la faible organisation du secteur et le niveau informel dans lequel la majorité des acteurs mènent l'activité.

Le génie électrique : certains métiers du génie électrique nécessitent une expertise assez poussée donc un niveau d'instruction élevé, cependant plusieurs acteurs notamment des jeunes se sont formés dans l'informel. Les métiers du secteur que l'on rencontre couramment dans la région sont entre autres l'électricité bâtiment, le technicien en énergie solaire, etc. Par ailleurs, plusieurs jeunes aujourd'hui s'intéressent de plus en plus au métier de technicien en énergie solaire notamment dans l'installation de panneaux solaires, car le marché est en pleine croissance depuis maintenant quelques années.

La maintenance : ce secteur fait référence à des métiers comme la maintenance auto, la maintenance de motocycle, le technicien froid et bâtiment, la maintenance d'équipements de communication (réparation de téléphones portables), le frigoriste, le vulcanisateur, etc. Ces métiers emploient de nombreux jeunes et sont beaucoup demandés sur le marché. En effet, au Burkina Faso et particulièrement dans la région du Sahel, les motocyclettes constituent le moyen de transport le plus répandu, et ont constamment besoin de maintenance. Les jeunes qui s'intéressent donc aux métiers de la maintenance pourraient profiter de ce large marché. Par ailleurs, le principal obstacle observé dans les différents métiers du secteur est le manque d'organisation des acteurs.

La valorisation des déchets plastiques en objets d'utilité publique, tels que les pavés, les tables banc, les sacs et les porte-clés, constitue une initiative innovante qui contribue à la lutte contre la pollution tout en créant des opportunités économiques. Cette démarche met en

avant le potentiel des matériaux recyclés et permet de sensibiliser les communautés aux enjeux environnementaux.

Parallèlement, la formation des femmes et des jeunes dans les métiers liés à la réalisation, la maintenance et la **gestion des infrastructures d'eau et d'assainissement** est essentielle. Elle vise également à promouvoir de bonnes pratiques en matière de WASH (eau, assainissement et hygiène) et de nutrition, renforçant ainsi les capacités locales et améliorant la santé publique.

De plus, la mise en place et le soutien de groupes de femmes au sein d'Associations d'Épargne et de Crédit (AVEC) jouent un rôle clé dans l'autonomisation économique. Ces groupes sont accompagnés dans des activités génératrices de revenus (AGR), telles que la **création de jardins nutritifs et la transformation des déchets organiques en charbons écologiques**. Ces initiatives contribuent non seulement à la sécurité alimentaire, mais aussi à la promotion de pratiques durables, renforçant ainsi le tissu économique des communautés.

La restauration à Dori, chef-lieu de la région du Sahel, représente un secteur en pleine expansion, attirant un grand nombre de travailleurs des ONG et des systèmes des Nations Unies. Ces professionnels, souvent en mission dans la région, recherchent des options de restauration de qualité qui répondent à leurs attentes en matière de goût, d'hygiène et de diversité culinaire. Dans ce contexte, la demande pour des établissements proposant des plats locaux et internationaux s'intensifie. La restauration à Dori ne se limite pas à la simple alimentation, elle peut jouer un rôle clé dans l'intégration sociale et économique des acteurs locaux. En répondant aux besoins croissants des travailleurs des ONG et des systèmes des Nations Unies, le secteur peut devenir un pilier du développement local, tout en contribuant à la promotion de la culture et des traditions culinaires de la région.

VI. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DES UNITÉS ÉCONOMIQUES

6.1. Analyse de l'insertion des filières ciblées dans les politiques nationales

Compte tenu de l'importance du secteur agricole et des domaines connexes tels que l'eau et l'assainissement dans l'économie burkinabè, les différents gouvernements ont fait de leur développement une priorité. Ils s'efforcent de mettre en place des solutions adaptées pour favoriser leur essor et renforcer la résilience des acteurs impliqués. Ainsi, depuis plusieurs décennies, bon nombre de politiques et de dispositifs ont vu le jour dans l'optique de développer ces secteurs. Il s'agit entre autres :

6.1.1. Domaine agrosylvopastoral et halieutique

Dans le domaine agrosylvopastoral, plusieurs politiques ont été formulées et mises en œuvre pour encadrer et promouvoir ce secteur d'activités. Peuvent être citées :

- **Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) – 2013**

Cette politique met l'accent sur un développement économique durable en intégrant l'équité sociale. Elle vise à améliorer l'accès aux ressources productives pour les petits exploitants tout en conciliant croissance économique et préservation des ressources naturelles.

- **Loi n°017-2018/AN du 17 mai 2018 – Code des investissements agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques**

Ce cadre législatif favorise les investissements productifs dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie, incluant l'aménagement hydraulique, la production d'intrants et la transformation agroalimentaire.

- **Politique sectorielle "Production agro-sylvo-pastorale" (PS-PASP) 2018-2027**

Elle vise à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, garantir l'accès équitable au foncier, améliorer la compétitivité des filières agricoles et renforcer la gestion durable des ressources naturelles.

- **Plan d’Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) 2023-2025**

Ce plan multisectoriel soutient la résilience, la cohésion sociale et l’emploi en rétablissant les services publics essentiels et en facilitant l’accès aux ressources productives pour les exploitations familiales.
- **Stratégie de développement rural (SDR) 2016-2025**

Élaborée pour combler les lacunes de la SDR 2003, elle cible le renforcement des filières agricoles, la gestion efficace de l’eau, la compétitivité de l’élevage et la lutte contre les maladies animales.
- **Plan stratégique national d’investissement agro-sylvo-pastoral (PNI-ASP) 2021-2025**

Il oriente les investissements pour accroître durablement la production, améliorer l’accès à la terre et aux services financiers, et renforcer la résilience des exploitants, y compris les personnes déplacées internes.
- **Stratégie de facilitation de l’accès des jeunes et des femmes rurales aux ressources productives (2023-2027)**

Mise en place par la Confédération Paysanne du Faso (CPF), elle soutient l’insertion socio-économique des jeunes et des femmes rurales à travers des financements et un accompagnement technique.
- **Programme National pour la Souveraineté Alimentaire et la Création d’Emplois Décentés (Offensive Agropastorale) 2023-2025**

Ce programme ambitionne de réduire la dépendance aux importations alimentaires en renforçant la production locale. L’aquaculture est identifiée comme un levier clé pour accroître l’offre nationale.
- **Politique Nationale de la Pêche et de l’Aquaculture (PNPA) – Décret n°2014-790**

Son objectif est de promouvoir une gestion durable des ressources halieutiques et de développer l’aquaculture en améliorant la productivité et en stimulant l’entrepreneuriat.
- **Politique Nationale de Développement Durable de l’Élevage (2010-2025)**

Cette politique sectorielle vise à structurer des chaînes de valeur compétitives et durables, tout en renforçant la contribution de l’élevage à la sécurité alimentaire et au bien-être des populations.

- **Décret N°2021-1219 régissant la commercialisation, le stockage et le transport des produits halieutiques**

Ce décret encadre la gestion des produits de la pêche pour garantir leur qualité et leur traçabilité sur le marché national.

L'analyse des politiques nationales révèle une volonté affirmée d'intégrer les filières maraîchage, élevage et pisciculture dans les initiatives agricoles et connexes. Ces stratégies répondent aux enjeux de sécurité alimentaire, de durabilité environnementale et de développement socio-économique. Elles offrent un cadre propice à l'émergence de ces filières en facilitant l'accès aux ressources productives, en structurant les chaînes de valeur et en favorisant l'inclusion des acteurs locaux.

6.1.2. Domaine Eau et assainissement

Le Burkina Faso a mis en place plusieurs politiques et programmes pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, avec des impacts significatifs sur la santé publique, l'autonomie des femmes et des jeunes, ainsi que le développement socio-économique. Parmi les initiatives clés figurent :

- **Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) – 2006**

Élaboré après le Sommet du Millénaire de 2000, ce programme vise à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en fournissant un accès à l'eau potable et à l'assainissement à 50 % des populations qui en étaient privées en 2005.

- **Document cadre de gestion du service public de l'eau en milieu rural et semi-urbain – 2019**

Ce document définit les principales orientations pour la gestion durable du service public de l'eau en milieu rural et semi-urbain, en mettant l'accent sur la gouvernance et l'efficacité des services.

- **Réduction du tarif de l'eau potable en milieu rural (2019-2030)**

Adoptée par le **Décret N°2019-1145**, cette mesure vise à rendre l'eau potable plus accessible aux populations rurales en réduisant les coûts d'approvisionnement.

- **Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (PN-AEUE) – 2017**

Ce programme, adopté par l'**Arrêté ministériel n°2017-041**, constitue le cadre de référence

pour les interventions en matière d'assainissement jusqu'en 2030, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie et de santé.

- **Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) – 2016**

Ce programme stratégique, adopté par l'Arrêté N°2016-000015, vise à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) en matière d'accès universel à l'eau potable d'ici 2030.

- **Délégation du Service Public de l'Eau (DSP) – 2019**

Adoptée par le Décret n°2019-1178, cette initiative met en place un cadre de délégation de la gestion des services d'eau potable en milieu rural à des opérateurs privés ou associatifs, afin d'assurer une meilleure gestion et pérennité du service.

Ces politiques et stratégies jouent un rôle crucial dans l'amélioration des conditions de vie, notamment pour les femmes et les jeunes. En réduisant le temps consacré à la corvée d'eau et en améliorant la santé publique, elles permettent une plus grande participation aux activités économiques et éducatives. Toutefois, la réussite de ces initiatives repose sur une mise en œuvre inclusive et participative, garantissant que les besoins et les voix des femmes et des jeunes soient pleinement pris en compte dans les processus décisionnels.

6.2. Niveau de prise en compte des filières identifiées

6.2.1. Maraîchage

Les cultures maraîchères occupent une place stratégique dans le secteur de la production végétale, comme en témoigne leur prise en compte dans plusieurs documents de planification et de développement.

Dans le cadre de l'Offensive Agropastorale et Halieutique (OAPH), au-delà de la pomme de terre qui figure parmi les huit filières prioritaires (pomme de terre, maïs, riz, blé, mangue, poisson, volaille et bétail/viande), l'ensemble des productions maraîchères bénéficie d'un appui spécifique. Cet accompagnement se traduit par :

- L'aménagement des sites de production, incluant des modèles d'exploitation adaptés ;
- L'accès aux intrants essentiels, tels que les semences, engrais et pesticides ;

- L'équipement en matériel d'irrigation, avec la mise à disposition de motopompes, tubes PVC et arrosoirs.

Par ailleurs, la Stratégie de Développement des Filières met en avant les cultures maraîchères majeures, comme l'oignon et la tomate, tout en intégrant des filières émergentes telles que le gombo, le piment et la fraise. Ces cultures, considérées comme porteuses, bénéficient d'un accompagnement structuré autour de quatre axes clés :

- La structuration et l'organisation des acteurs pour renforcer leur compétitivité ;
- La valorisation des produits agricoles afin d'optimiser leur mise sur le marché ;
- L'accès au financement pour soutenir l'investissement et la croissance des exploitations ;
- Une veille stratégique permettant d'orienter les décisions et d'améliorer la coordination des actions de promotion des filières.

6.2.2. Élevage

Les filières bétail/viande et lait occupent une place centrale dans les politiques et stratégies de développement du secteur agricole au Burkina Faso.

Dans le cadre de l'Offensive Agropastorale et Halieutique (OAPH), la filière bétail/viande est non seulement identifiée comme l'une des huit filières stratégiques et prioritaires, mais elle bénéficie également d'un appui renforcé visant à structurer et dynamiser le secteur. L'objectif majeur est la mise en place de 20 000 éleveurs de petits ruminants, à travers :

- Des formations techniques pour renforcer les compétences des bénéficiaires ;
- La distribution de kits d'élevage d'ovins, comprenant un noyau de bétail, de l'aliment et des vaccins.

Le développement de la filière lait étant étroitement lié à celui de la filière bétail/viande, les appuis mis en place pour cette dernière contribuent directement à l'amélioration de la production laitière locale. Parmi ces appuis figurent :

- L'aménagement de pâturages pour optimiser l'alimentation du bétail ;

- La promotion de la production fourragère afin d'améliorer la productivité du cheptel ;
- Les campagnes de vaccination pour renforcer la santé animale et réduire les pertes liées aux maladies.

En outre, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions spécifiques témoignent de la volonté de traduire ces engagements stratégiques en actions concrètes. Parmi ces initiatives, on note :

- Le plan d'actions pour le développement de la filière bétail/viande, qui vise à structurer et moderniser la chaîne de valeur ;
- Le plan national de contribution à la mise en œuvre de l'Offensive régionale pour la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel, qui s'inscrit dans une dynamique régionale pour renforcer la compétitivité du lait local.

Ces efforts s'inscrivent dans une approche globale visant à sécuriser et moderniser les filières bétail/viande et lait, en améliorant leur productivité, leur rentabilité et leur impact sur la sécurité alimentaire et économique du pays.

6.2.3. Eau, Assainissement et hygiène

La filière WASH occupe une place stratégique dans les politiques nationales, à travers des actions concrètes visant à améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène.

Le Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (PN-AEUE) joue un rôle central dans cette dynamique. Ses actions 1 et 2 portent sur :

- L'éradication de la défécation à l'air libre, un enjeu majeur en milieu rural et urbain ;
- La promotion de pratiques d'hygiène et d'assainissement adaptées, afin d'améliorer la santé publique.

L'action 5 du programme vise à optimiser la gestion et la valorisation des eaux usées, en mettant l'accent sur la protection environnementale et sociale. Cette initiative a été renforcée par un décret adopté en octobre 2023, dont le chapitre IV, composé de 24 articles,

encadre la gestion de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome des eaux usées et des excréta.

Ce chapitre identifie quatre maillons essentiels :

- Le confinement et stockage des eaux usées et excréta ;
- L'évacuation et transport des déchets ;
- Le traitement des eaux usées et boues de vidange ;
- La valorisation des sous-produits issus du traitement.

L'article 19 du décret précise ces étapes, mettant en avant une approche intégrée pour garantir une gestion efficace et durable de l'assainissement autonome.

La Délégation de Service Public (DSP) joue un rôle clé dans la mise en œuvre d'un modèle de gestion déléguée du service public de l'eau en milieu rural. Ce mécanisme repose sur plusieurs objectifs stratégiques :

- Prendre en compte les spécificités du secteur de l'eau, notamment son caractère social et son inscription en tant que droit constitutionnel d'accès à l'eau potable ;
- Renforcer les capacités d'intervention des communes, pour améliorer la gouvernance locale des services d'eau ;
- Établir les bases de création d'un organe de régulation, afin d'assurer un cadre normatif et opérationnel clair ;
- Garantir un accès durable, équitable et universel à l'eau potable, en mettant en place des mécanismes de financement et de gestion adaptés.

En parallèle, la DSP encourage la participation active du secteur privé dans la gestion du service public de l'eau potable, favorisant ainsi des investissements, une meilleure efficacité opérationnelle et une pérennisation des infrastructures hydrauliques.

6.2.4. Pisciculture

Le secteur halieutique, et en particulier la pisciculture, bénéficie d'une attention croissante dans les politiques nationales ces dernières années. Toutefois, il demeure souvent relégué derrière les filières agricoles majeures.

Plusieurs cadres stratégiques soutiennent son développement, notamment :

- Le code des investissements (2018), qui encourage l'implication du secteur privé ;
- La politique nationale de la pêche et de l'aquaculture (2014), qui vise à renforcer la compétitivité du sous-secteur ;
- La politique sectorielle "Production agrosylvopastorale" (2018–2027) et la stratégie de développement rural (2016–2025), qui intègrent des mesures pour améliorer la gestion durable des plans d'eau et la maîtrise de l'eau ;
- Le Plan stratégique National d'Investissement Agrosylvopastoral (PNIASP) et le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD), qui reconnaissent l'aquaculture comme un levier de sécurité alimentaire et de résilience des populations.

L'OAPH (2023–2025) marque une avancée majeure avec un budget dédié de 103,8 milliards FCFA pour la filière poisson. Cette initiative met un accent particulier sur la pisciculture en cages flottantes et prévoit des investissements significatifs dans :

- Les infrastructures piscicoles ;
- La recherche et le développement pour améliorer la productivité et la résilience du secteur ;
- La valorisation des produits halieutiques ;
- L'appui aux promoteurs privés, avec des financements et des formations spécifiques.

Cette dynamique traduit une volonté de réduire le retard accumulé dans la pisciculture et de structurer durablement le secteur. Toutefois, des défis persistent, notamment en matière de plaidoyer, de coordination interinstitutionnelle et de mécanismes de financement adaptés, afin que la pisciculture devienne un pilier essentiel de la sécurité alimentaire et du développement rural.

Les initiatives récentes en faveur de la pisciculture :

- **Formation des jeunes à la pisciculture hors sol** : En janvier 2024, une initiative présidentielle a permis la formation de 100 jeunes à la pisciculture hors sol à l'École nationale de formation agricole (ENAF) de Matourkou, Bobo-Dioulasso. Cette formation

visait à préparer ces jeunes à gérer des unités de production piscicole, dans l'optique de déployer 13 000 cages piscicoles mobiles dans les 13 régions du Burkina Faso pour la campagne 2024-2025 ;

- **Soutien financier pour l'aquaculture en cages flottantes** : En avril 2024, le Fonds Dumu Ka Fa (DKF) a lancé un appel à projets pour financer des acteurs privés souhaitant investir dans la pisciculture en cages flottantes, notamment dans le barrage de Bagré. Cette initiative vise à augmenter la production nationale et à réduire la dépendance aux importations ;

- **Atelier national sur la gouvernance du secteur halieutique** : En août 2024, un atelier stratégique s'est tenu à Ouagadougou pour harmoniser les politiques nationales de pêche et d'aquaculture avec les plans d'investissement agricole. Cet événement avait pour objectif de renforcer la gouvernance du secteur, d'aligner les interventions et de mieux répondre aux défis climatiques.

6.3. Analyse des projets en cours intervenant dans le développement durable et efficace des filières porteuses

Dans la zone d'intervention, plusieurs projets sont en cours, notamment ceux axés sur le développement des filières porteuses. Parmi eux, le projet ESEPV-Sahel et le projet Femmes et Jeunes en Action pour un Développement Durable (FAED) occupent une place importante.

Mis en œuvre par SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international) en consortium avec VTI (Viridis Terra International) et en partenariat avec l'Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement (AGED), le projet FAED intervient dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom. Il vise particulièrement la gestion durable des ressources naturelles ainsi que le développement économique de chaînes de valeur spécifiques.

Dans sa sous-composante 1200, l'un des résultats attendus est l'amélioration de la capacité des organisations paysannes et coopératives (OP/C) à développer une offre de produits et

services (P/S) réduisant les inégalités, en particulier celles liées au genre, dans un contexte de crises multiples, notamment climatiques.

À cet effet, il est prévu d'identifier les OP/C membres des grappes des filières sésame, arachide, maraîchage, volaille, produits forestiers non ligneux (PFNL), niébé, et lait/bétail/viande. Ces filières ont été sélectionnées en raison de leur fort potentiel à générer des revenus, créer des emplois et contribuer à la réduction de la pauvreté, tout en respectant des critères environnementaux.

Par ailleurs, des investigations ont révélé que des projets tels que 3 Frontières et SERACOM ont, par le passé, mené des activités dans le domaine de l'assainissement.

Lancé en juillet 2019 pour une durée de trois ans et financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet 3 Frontières a été mis en œuvre par l'Iram (chef de file) au Niger, le Gret au Burkina Faso, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) au Mali et le Centre International d'Études pour le Développement Local (CIEDEL) pour les appuis transversaux. Il concernait 66 communes des régions de Gao, Tombouctou et Mopti au Mali, 25 communes des régions du Nord et du Sahel au Burkina Faso, dont Dori, et 10 communes de la région de Tillabéri au Niger.

Le projet visait à appuyer le développement socio-économique et à renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers à travers trois axes principaux :

- Amélioration de la viabilité des filières agropastorales ;
- Appui aux collectivités locales pour la mise à disposition d'équipements, infrastructures et services socio-économiques essentiels ;
- Renforcement du dialogue entre les différentes composantes des sociétés locales.

Toutefois, bien que le projet 3F ait prévu le financement d'une machine hydro-cureuse pour la commune de Dori, il a été marqué par des détournements de fonds, compromettant ainsi la mise en œuvre de cette initiative.

L'Association SERACOM, quant à elle, a travaillé avec les communautés de la commune de Dori pour promouvoir des unités économiques agricoles, faciliter l'accès des populations à

une sécurité alimentaire durable, améliorer les services en eau, hygiène et assainissement, et renforcer l'éducation.

Dans le cadre de l'un de ses projets, SERACOM a temporairement permis le curage des caniveaux de la commune de Dori. Cependant, une fois le projet terminé, la population a repris ses anciennes pratiques de déversement anarchique des boues de vidange dans les caniveaux, compromettant ainsi la pérennisation des efforts déployés.

VII. ANALYSE DE LA STRUCTURE FONCTIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE DES FILIÈRES PORTEUSES

7.1. Maraîchage

Les acteurs des filières agricoles sont pour la plupart organisés conformément à la Loi n° 050-2012/AN et sous l'impulsion de la Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR). En particulier, les organisations des acteurs des filières oignon et tomate disposent de faîtières nationales, facilitant ainsi la structuration et la représentation de ces filières au niveau national. À l'échelle régionale, une étude menée dans le cadre du Projet "Femmes et Jeunes en Action pour des Écosystèmes Durables" (FAED, 2023-2027) a permis d'identifier neuf (09) Organisations Paysannes et Coopératives (OP/C) spécialisées dans le maraîchage au sein de la commune de Dori (AGED-SOCODEVI, 2024). Par ailleurs, selon les données issues du projet ESEPV-Sahel, on recense trois (03) unités économiques opérant dans ce secteur à Falagountou et cinq (05) à Gorom-Gorom. Cette organisation des acteurs permet d'assurer une meilleure coordination des activités, un accès facilité aux intrants et aux financements, ainsi qu'une plus grande capacité de plaidoyer en faveur des filières agricoles stratégiques.

Tableau 21 : Liste des OP/C de la filière Maraîchère de la commune de Dori

N°	Nom de l'OP/C	Siège	Responsable
1.	ALLAH WALLU DE DANGADE	Dori	DJENEBA NOUHOUM
2.	JAM LOBBO	Dori	Nana Patrice
3.	LEYDY FENATA	Dori	Diabaté Boureima
4.	NEEMA KECTCHO	Katchirga	Dicko Boureima Amadou
5.	NERWAYA	Dori	Barro Moumouni
6.	POOTAL YAYERE TAAKA	Taaka	Diallo Amadou Boureima
7.	SAAWOORO	Dori	BANDE Karim
8.	WEND ZAANDA	Dori	Sebgo Hamidou dit Lucien
9.	SEWO SENO	Dantchadi	DICKO Aissatou Hama

Source : AGED SOCODEVI, 2024

Tableau 22 : Liste de quelques unités économiques de la filière Maraîchère des communes de Falagountou et Gorom-Gorom

N°	Nom de l'unité économique	Responsable	Siège
1.	Groupement Irkoy Kanda		Gorom-Gorom
2.	Groupement Albarka	Hajira Boukari	Gorom-Gorom
3.	DAGNAL REWBE	Dakissaga Fatimata	Gorom-Gorom
4.	FOFO ALLAH	ISSA Amina	Gorom-Gorom
5.	MORoubEN	Habiba Hafizoum	Gorom-Gorom
6.	TARTITT Groupement	DEEL W Zoué	Falagountou
7.	Association Kel-Dankey	MAIGA Harinetou Yacouba	Falagountou
8.	Société Coopérative Simplifiée des Maraîchères : « TANFO » de Goulgountou	ALOULA Welet Mohamadou	Falagountou

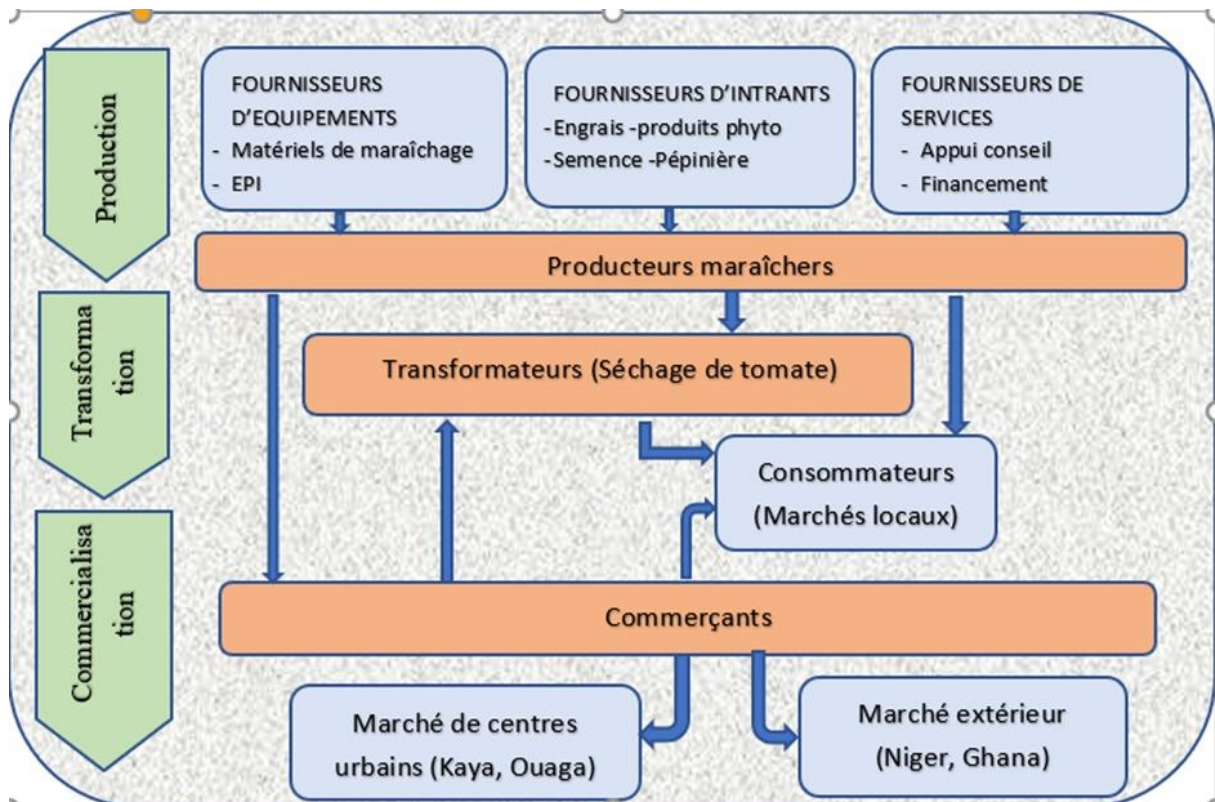
Source : ESEPV-Sahel, 2024

Les acteurs de la filière oignon sont regroupés à l'échelle nationale au sein du Comité Interprofessionnel de la Filière Oignon du Burkina (CIFOB) depuis septembre 2011. Ce comité est composé de l'Union Nationale des Producteurs d'Oignons du Burkina et de l'Association Professionnelle des Commerçants d'Oignons du Burkina (DGPER/MAAH, novembre 2021). Toutefois, dans la région du Sahel, aucune organisation des acteurs de la filière n'est membre de ces unions, encore moins de l'interprofession, ce qui limite leur accès aux opportunités de structuration et de plaidoyer. En ce qui concerne la filière tomate, l'interprofession "Inter-Tomate" regroupe trois faîtières d'envergure nationale : l'Union Nationale des Producteurs de Tomate, l'Union Nationale des Transformateurs de Tomate et l'Union Nationale des Commerçants et Exportateurs de Tomate (DGPER/MAAH, 2021). Dans le Sahel, on recense deux coopératives de producteurs de tomate, localisées à Seytenga et Dori, qui sont affiliées à l'Union Nationale des Producteurs de Tomate. La coopérative de Dori compte 17 membres directs et près de 70 collaborateurs, illustrant un certain dynamisme local malgré l'absence d'une représentation plus large au sein de l'interprofession.

La cartographie des acteurs de la filière permet de distinguer essentiellement deux maillons fonctionnels. D'abord les UE productrices maraîchères qui s'approvisionnent en équipements et en intrants auprès des fournisseurs indiqués sur le marché local ou auprès des structures techniques habilitées. Ils ont recours aux services financiers et/ou d'appui-

conseil en fonction de leurs besoins. Les UE productrices approvisionnent les initiatives ménagères minimales de transformations par séchage, mais surtout les UE de commercialisation qui assurent l'offre en produits maraîchers sur les marchés locaux, les centres urbains d'autres régions tels que Kaya, et le marché extérieur dont les principaux sont le Niger.

Figure 2 : Cartographie des acteurs de la filière maraîchage dans la région du Sahel



Source : ForthInvestment, décembre 2024

7.2. Élevage

Les acteurs du sous-secteur de l'élevage sont relativement bien structurés, avec comme faîtière nationale la Fédération des Éleveurs du Burkina (FEB), créée en 2001. Les différents types d'élevage sont organisés en filières distinctes, notamment les filières bétail/viande, lait, volaille, porc, cuirs et peaux.

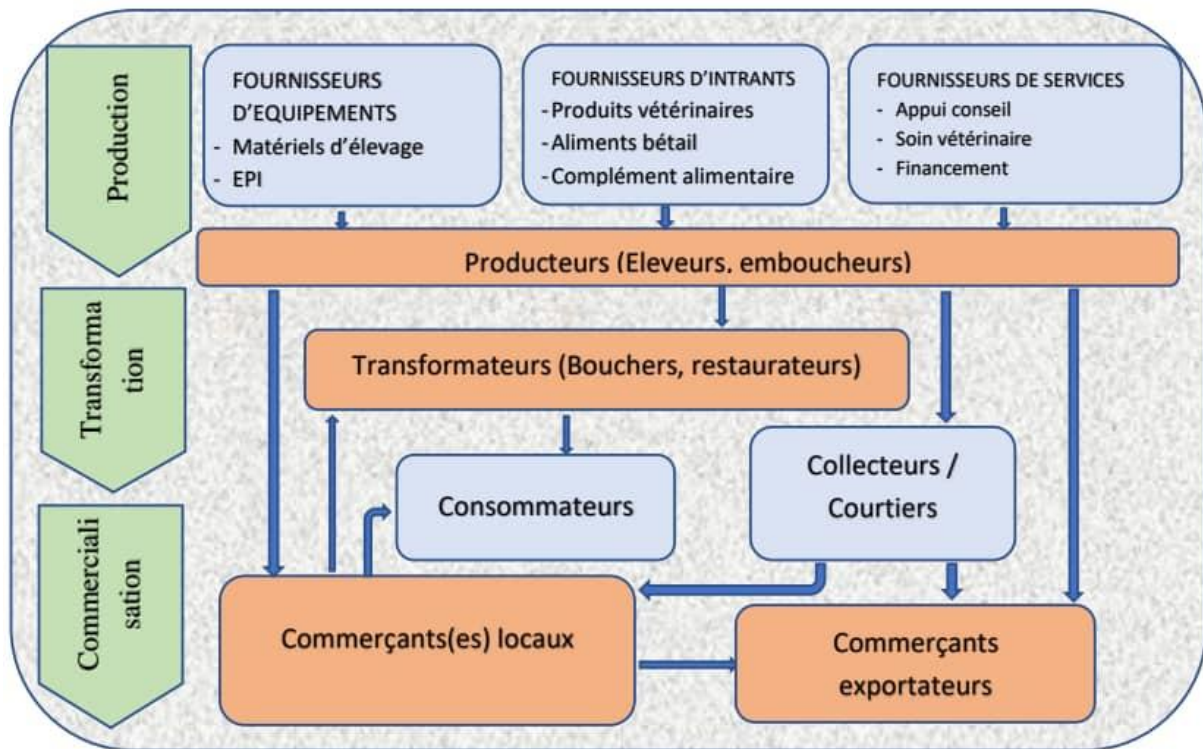
Certains maillons de ces filières disposent d'une structuration à l'échelle nationale, comme l'Union Nationale des Commerçants et Exportateurs de Bétail, l'Union Nationale des

Bouchers et Charcutiers, et l'Union Nationale des Exportateurs du Bétail et de la Viande. Dans la région du Sahel, la filière bétail/viande est représentée par trois unions régionales : l'Union Régionale de Production de Bétail du Sahel, l'Union Régionale de Transformation de Bétail/Viande du Sahel et l'Union Régionale de Commercialisation de Bétail du Sahel (DGFOMR, 2024).

Par ailleurs, la commune de Dori compte 98 Organisations Paysannes et Coopératives (OP/C) actives dans cette filière (AGED SOCODEVI, 2024). Ces acteurs interagissent avec d'autres parties prenantes, notamment les fournisseurs de matières premières, afin de faciliter la production, la transformation et la commercialisation des produits issus de l'élevage.

La cartographie des acteurs de la filière bétail/viande permet de distinguer trois maillons fonctionnels et interdépendants. Les producteurs qui s'approvisionnent en intrants, en équipements et sollicitent les services nécessaires auprès des structures spécialisées. La transformation assurée essentiellement par les bouchers et les restaurateurs, qui s'approvisionnent auprès des commerçants, mais aussi directement auprès des éleveurs et emboucheurs afin d'accroître leur marge bénéficiaire. Le maillon commercialisation comporte des collecteurs qui parcourent les villages pour acheter les animaux et les convoier au marché. Les courtiers sont des intermédiaires sur les marchés à bétail qui accompagnent les producteurs à la commercialisation de leurs animaux et aussi les commerçants et acheteurs grossistes à la constitution de leur marchandise.

Figure 3 : Cartographie des acteurs de la filière bétail-viande dans la région du Sahel



Source : ForthInvestment, décembre 2024

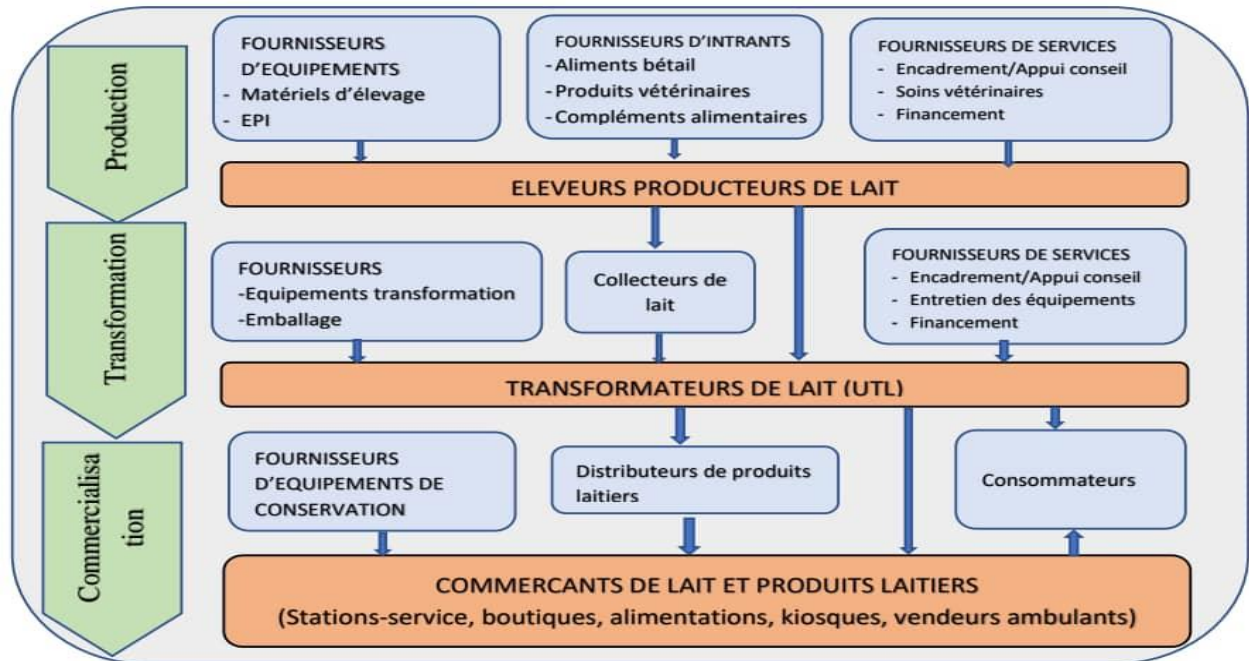
La filière lait compte deux organisations locales à savoir l'Union régionale des producteurs de lait du Sahel et l'Union régionale des transformateurs de lait du Sahel qui regroupe 28 Unités de transformation de lait (UTL) dont 12 à Dori et 2 à Gorom-Gorom.

Au-delà de ces organisations, il ressort également dans le domaine de l'élevage plusieurs sociétés coopératives non affiliées à des organisations faitières. Elles interviennent principalement dans le domaine de l'embouche et la transformation du lait.

La cartographie des acteurs de la filière lait permet de distinguer chacun des trois maillons ainsi que leurs imbrications. Le maillon production est représenté par des unités d'élevage productrices de lait. En amont de la production, elles sont en relation avec les fournisseurs d'intrants zootechniques et vétérinaires, d'équipements d'élevage et des fournisseurs de service de formation et d'appui-conseil. Ces unités de production approvisionnent les unités de transformation laitière (ULT) par livraison directe ou par l'intermédiaire de collecteurs. Les UTL transforment le lait brut collecté en divers produits (lait frais pasteurisé, fromage, yaourt, ...) destinés au marché. Pour la commercialisation, la plupart des ULT mettent

directement en vente leurs produits. D'autres acteurs de la commercialisation que sont les stations-service, les boutiques, les kiosques, les vendeurs ambulants et autres alimentations participent au réseau diversifié de mise à disposition des consommateurs les produits laitiers.

Figure 4: Cartographie des acteurs de la filière Lait dans la région du Sahel



Source : ForthInvestment, décembre 2024

7.3. Pisciculture

Les acteurs de la filière piscicole dans la région du Sahel se répartissent en trois maillons interconnectés. Dans la production, les pisciculteurs, hommes et femmes, ainsi que leurs employés, majoritairement de jeunes hommes, dépendent des fournisseurs d'intrants (alevins et aliments pour poissons) pour mener à bien leur activité. Bien que les services techniques de l'État (Direction des Pêches, Ministère de l'Agriculture) et quelques ONG locales apportent un soutien, ce maillon rencontre de nombreux défis : difficultés d'approvisionnement en intrants de qualité, faible structuration limitant l'accès aux financements et aux formations techniques, et insécurité persistante qui entrave la production et la vente.

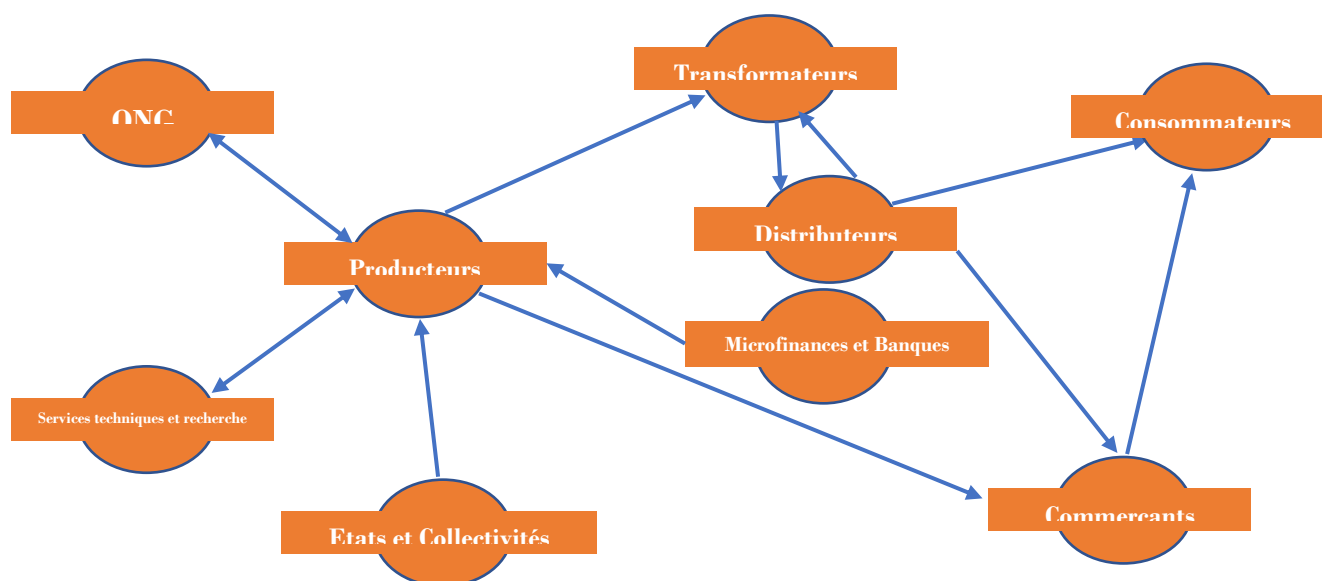
Dans la transformation, les transformateurs de poissons, souvent informels, emploient une main-d'œuvre diversifiée, composée principalement de jeunes et de femmes. Leur activité

repose sur le savoir-faire des artisans locaux dans la fabrication de fumoirs traditionnels et sur l'approvisionnement en bois de fumage, indispensable au processus. Malgré l'intervention des services d'hygiène des collectivités pour veiller au respect des normes sanitaires, ce maillon souffre d'un accès limité aux financements, ce qui empêche la modernisation des équipements et l'amélioration de la qualité des produits. La faible formalisation du secteur et la gestion des déchets représentent également des freins à son développement.

Quant à la commercialisation, elle s'appuie sur un réseau de commerçants détaillants et grossistes. À Dori, ce réseau est majoritairement masculin, tandis qu'à Gorom-Gorom, il est surtout composé de femmes. Les revendeurs locaux et les intermédiaires facilitent la distribution auprès des ménages et des marchés locaux. Toutefois, l'insécurité perturbe l'accès aux marchés et complique les circuits de distribution. De plus, les problèmes d'électricité compromettent la chaîne du froid, rendant la conservation du poisson difficile, et la dépendance aux importations, ainsi que le manque d'accès au crédit, limitent la compétitivité des producteurs locaux.

La cartographie des acteurs de la filière pisciculture met en évidence l'ensemble des parties prenantes intervenant dans la production, la transformation et la commercialisation des produits halieutiques. Elle illustre les interactions entre les **producteurs**, qui assurent l'élevage des poissons, les **transformateurs**, qui ajoutent de la valeur aux produits via le fumage ou le filetage, et les **distributeurs et commerçants**, qui assurent l'acheminement vers les **consommateurs**. En parallèle, des acteurs de soutien tels que les ONG, les services techniques et les institutions de recherche offrent un accompagnement technique et organisationnel, tandis que les microfinances et banques facilitent l'accès au financement. Enfin, l'État et les collectivités jouent un rôle clé dans la régulation et le développement de la filière à travers des politiques publiques et des investissements. Cette organisation en réseau permet une dynamique de développement et souligne les interdépendances essentielles à la croissance du secteur piscicole.

Figure 5: Cartographie des acteurs de la filière Piscicole dans la région du Sahel



Source : ForthInvestment, décembre 2024

7.4. Eau, assainissement et hygiène

La cartographie des acteurs du secteur WASH dans la région du Sahel et dans les trois communes d'étude révèle une structure bien établie, malgré quelques faiblesses. À l'échelle nationale, régionale et locale, divers acteurs jouent un rôle essentiel dans la gestion de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement.

Au niveau national, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (DREA), qui représente l'État, élabore et coordonne les actions du secteur. Parallèlement, les municipalités, bien que limitées techniquement et financièrement, assurent la planification, la gestion et la maintenance des infrastructures d'eau et d'assainissement.

Dans les zones urbaines et périurbaines, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) intervient en collaboration avec des communes telles que Dori et Gorom-Gorom pour garantir un service continu et de qualité.

À un niveau plus local, les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) fédèrent la gestion des points d'eau au niveau villageois. Elles fixent les tarifs et organisent la maintenance des infrastructures en partenariat avec les mairies et les artisans réparateurs.

Les entreprises locales et les opérateurs privés, ainsi que certaines structures nationales et internationales, contribuent à la réalisation, à la réhabilitation et à la sensibilisation autour des ouvrages WASH, notamment dans un contexte sécuritaire complexe qui limite l'accès des grandes structures.

Par ailleurs, plusieurs ONG internationales et agences des Nations Unies offrent un soutien technique et financier. Les communautés locales, quant à elles, s'organisent en comités de gestion et d'assainissement pour promouvoir des pratiques saines.

Ensemble, ces acteurs forment un réseau interconnecté dont la coopération est indispensable pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, tout en relevant les défis spécifiques à la région du Sahel.

Au niveau central, l'État, à travers le MEEA et le MINEFID met à la disposition des DREA des communes, le financement et les orientations techniques de la politique de l'eau pour les services d'eau et d'assainissement en milieu rural. En milieu urbain et périurbain, le ministère de l'eau confie la responsabilité de la fourniture des services à l'ONEA à travers un contrat plan. Les ONG et les organismes internationaux à travers des programmes et projets, appuient le gouvernement au niveau central, régional et même communal.

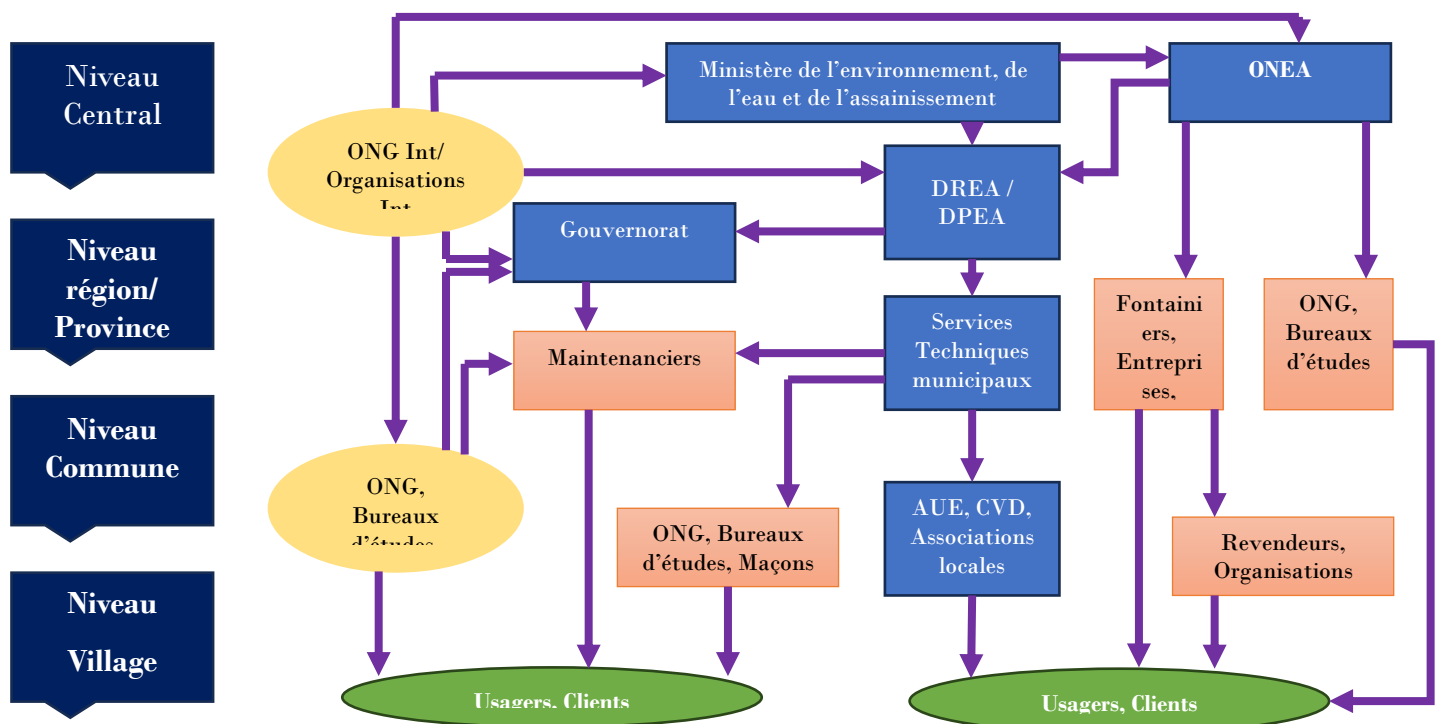
Au niveau régional, la direction régionale représente le ministère et coordonne les différentes actions. Elle collabore avec les différents acteurs : elle appuie techniquement les communes, assure les différentes formations des acteurs tels que les maçons, les maintenanciers, les techniciens municipaux. Elle appuie techniquement le gouvernorat dans l'agrément des maintenanciers des points d'eau, collabore avec l'ONEA dans la partie urbaine. Toujours au niveau régional, le gouvernorat assure la présidence des différentes instances, il délivre les agréments aux maintenanciers et entreprises et assure la tutelle administrative des communes.

Au niveau communal, les mairies assurent la maîtrise d'ouvrage communal. Elles fixent le prix de l'eau de concert avec les fontainiers dans les villes, assurent normalement la maintenance préventive des points d'eau dans les villages à travers une convention avec les

AUE. Elles planifient et assurent les services d'eau et d'assainissement de proximité. Elles sont responsables de l'organisation de la collecte et de la gestion des déchets solides à travers les associations et groupements.

Au niveau local, les AUE fédèrent les ressources en eau à l'échelle village, elles collaborent avec les différents comités de points d'eau pour assurer la maintenance curative des ouvrages. Elles fixent le prix et le mode de paiement de l'eau de concert avec chaque comité. Les maçons, les fontainiers, les maintenanciers.

Figure 6: Cartographie des acteurs de la filière Wash dans la région du Sahel



Source : ForthInvestment, décembre 2024

VIII. ANALYSE DE LA RENTABILITE DES FILIERES

8.1. Méthodologie de calcul de la rentabilité par commune et par maillon des filières ciblées

La méthodologie d'évaluation de la rentabilité repose sur la collecte systématique d'informations financières et opérationnelles auprès des unités économiques. Cette approche permet de calculer les indicateurs de rentabilité en utilisant la moyenne des données primaires provenant des unités économiques dans les différents maillons des filières cibles. La méthodologie s'articule autour des étapes suivantes :

➤ Collecte des données

Les données ont été recueillies directement auprès des unités économiques opérant dans les communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou. Cette collecte a été réalisée par le biais d'entretiens structurés, sur la base de questionnaires. Les informations recueillies concernent la dernière période de bilan financier, garantissant ainsi la pertinence et la fiabilité des données.

➤ Mesure des indicateurs financiers

Pour chaque commune, chaque filière et chaque maillon, plusieurs indicateurs financiers ont été calculés, à savoir :

- **Chiffre d'Affaires** : il est obtenu en pondérant le total moyen des ventes par le prix moyen de vente de la spéculation analysée. Ce chiffre inclut également la valeur moyenne des sous-produits générés par l'activité. Le prix moyen est ensuite comparé au prix du marché, selon les données du Système d'Information des Marchés Agricoles (SIMA), afin de garantir sa fiabilité ;
- **Dépenses totales moyennes estimées** : Cet indicateur représente la somme des coûts moyens d'achat des matières premières, des salaires moyens, et des autres dépenses liées à la spéculation considérée ;
- **Résultat d'exploitation** : Il correspond à la différence entre le chiffre d'affaires et les dépenses totales ;

- Valeur Ajoutée (VA) : Elle est calculée comme la différence entre le prix de vente et la consommation intermédiaire. La valeur ajoutée permet de mesurer la création de richesse, en évaluant l'impact du processus de production sur la croissance économique. Elle constitue un indicateur clé dans toute analyse économique centrée sur le développement ;
- Ratio de rentabilité d'exploitation : Il s'agit du rapport entre le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires. Ce taux mesure le profit net réalisé pour chaque 100 FCFA dépensés en coûts totaux dans le cadre des activités économiques analysées.

➤ **Agrégation des données**

Les résultats sont consolidés dans un tableau récapitulatif, fournissant ainsi une vue d'ensemble des performances financières de chaque commune. Une moyenne générale pour l'ensemble des communes est calculée pour chaque indicateur, offrant ainsi une vision globale de la rentabilité du maillon étudié.

➤ **Analyse et interprétation des résultats**

Une analyse comparative des communes permet d'identifier les meilleures pratiques et les domaines nécessitant des améliorations. L'interprétation des résultats offre une compréhension approfondie des dynamiques de marché et aide à formuler des recommandations stratégiques pour le développement futur du secteur.

Ainsi, les méthodes d'analyse appliquées consistent, pour chaque maillon de chaque filière, à établir la structure des coûts de production, de commercialisation et de transformation, tout en élaborant un bilan financier et en analysant la performance économique des activités observées.

8.2. Filière maraîchère

8.2.1. Maillon production

L'analyse des données du maillon production dans la filière maraîchère sur un cycle de 4 mois révèle des performances variées entre les communes. Ces données ont été obtenues avec des entretiens avec les services techniques de l'agriculture. Les données issues de la collecte quantitatives n'ont pas permis de faire le bilan sur la rentabilité. Ces données, obtenues souffrent d'une mauvaise qualité qui limite leur utilité. En effet, les chiffres issus de la collecte quantitative n'ont pas permis d'évaluer de manière fiable la rentabilité, en raison de la pertinence discutable des informations fournies.

Dori se distingue avec un chiffre d'affaires de 394 420 XOF, résultant principalement de la vente de 820 kg de produits (tomates, oignons, aubergines) à un prix de vente de 481 XOF par kg. Les dépenses totales sont de 236 168 XOF, ce qui permet d'obtenir un résultat d'exploitation modeste de 288 XOF. La valeur ajoutée par kg est de 193 XOF, avec un ratio de rentabilité d'exploitation élevé de 63 %.

Gorom-Gorom génère un chiffre d'affaires de 283 590 XOF avec 690 kg (tomates, oignons, aubergines) vendus à 411 XOF par kg. Les dépenses s'élèvent à 230 565 XOF, entraînant un résultat d'exploitation de 334 XOF. La valeur ajoutée est de 77 XOF par kg, et le ratio de rentabilité d'exploitation est de 60 %.

Falagountou affiche un chiffre d'affaires de 221 650 XOF pour 650 kg (tomates, oignons, aubergines) vendus à 341 XOF par kg. Les dépenses totales sont les plus faibles à 221 673 XOF, mais le résultat d'exploitation reste positif à 341 XOF. Cependant, la valeur ajoutée est nulle, ce qui indique une gestion des coûts moins efficace. Le ratio de rentabilité d'exploitation est le plus élevé à 82 %.

Dori et Falagountou montrent des résultats intéressants, mais Dori est la plus performante en termes de chiffre d'affaires. Gorom-Gorom, bien qu'affichant des résultats solides, présente une valeur ajoutée plus faible. Les disparités dans les coûts d'achats et les prix de vente entre les communes méritent une attention particulière pour optimiser la rentabilité dans la filière maraîchère.

Tableau 23 : Détails sur la rentabilité moyenne par commune du maillon production dans la filière maraichère

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan	XOF	394 420	283 590	221 650	299 887
Prix des ventes (PV)	XOF par Kg	481	411	341	411
Quantités vendues tomate oignon aubergine locale (3)	Kg	820	690	650	720
Autres sous-produits vendus	XOF	0	0	0	-
Recette totale	XOF	394 420	283 590	221 650	299 887
Dépenses totales estimées (2)	XOF	236 168	230 565	221 673	229 469
Coût d'achats de la matière première	XOF par Kg	3 500	5 000	4 000	4 167
Quantité d'achats	Kg	50,5	41,0	40,0	44
Nombre de salariés	Personne	1	2	2	2
Salaire du personnel	XOF par personne	18 810	4 950	28 714	17 491
Autres dépenses	XOF	32 143	17 150	12 571	20 621
Charge d'exploitation totale	XOF	236 168	230 565	221 673	229 469
Superficie moyenne exploitée	Hectare	0,125	0,125	0,125	0,125
Résultat d'exploitation	XOF	288	334	341	321
Consommations intermédiaires (CI= (2) / (3))	XOF par Kg	158 253	53 025	-23	(23)
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg	193	77	0	90
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	63%	60%	82%	68%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.2.2. Maillon transformation

Les données recueillies lors de la collecte quantitative n'ont pas permis d'établir un bilan financier pour le maillon transformation. Par ailleurs, les entretiens menés avec les techniciens du secteur n'ont pas abouti à des résultats concrets, en raison de l'absence d'unités économiques dédiées exclusivement à la transformation dans les communes étudiées.

Actuellement, les activités de transformation restent limitées et se concentrent principalement sur le séchage des tomates, une pratique réalisée à domicile à des fins de conservation plutôt que dans une logique commerciale structurée. Cette situation souligne

un potentiel inexploité pour le développement d'initiatives de transformation à plus grande échelle, susceptibles de renforcer la chaîne de valeur maraîchère.

8.2.3. Maillon commercialisation

L'analyse des données hebdomadaires du maillon commercialisation dans la filière maraîchère (tomate, oignon, aubergine, chou, carottes, etc.) montre des résultats variés entre les communes, avec des performances distinctes.

Dori se distingue avec un chiffre d'affaires de 687 855 XOF, tandis que Falagountou enregistre 347 500 XOF. Dori, avec un prix de vente de 2 044 XOF par kg, parvient à générer des recettes significatives malgré un volume de vente inférieur (325 kg) par rapport aux 650 kg vendus par Falagountou à un prix de 500 XOF par kg. Les dépenses totales à Dori s'élèvent à 429 469 XOF, tandis que Falagountou a des dépenses de 290 000 XOF. Dori fait face à un coût d'achat moyen des matières premières de 1 250 XOF par kg, supérieur à celui de Falagountou (300 XOF par kg), ce qui impacte sa marge.

Le résultat financier de Dori est de 258 387 XOF, indiquant une rentabilité solide. En revanche, Falagountou génère un résultat de 57 500 XOF. Le taux de marge de rentabilité de Dori est de 60 %, bien supérieur aux 20 % de Falagountou, ce qui montre une meilleure gestion des coûts et une capacité à convertir les ventes en profit. La valeur ajoutée par kg est également plus élevée à Dori, à 754 XOF, contre 131 XOF pour Falagountou. Cela indique que Dori est plus efficace dans la création de valeur à partir de ses ventes, malgré des coûts plus élevés.

Les données obtenues à Gorom-Gorom n'ont pas permis de faire un calcul satisfaisant de la rentabilité du maillon commercialisation.

Tableau 24 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation dans la filière maraichère

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires de la dernier bilan	XOF	687 855	0	347 500	517 678
Prix des ventes (PV)	XOF par Kg	2 044	0	500	1 272
Quantités vendues	Kg	325	0	650	487
Autres sous-produits vendus	XOF	23 627	0	22 500	23 064
Recette totale	XOF	687 855	0	347 500	517 678
Dépenses totales estimées	XOF	429 469	0	290 000	359 734
Coût d'achats moyen de la matière premières (2)	Par Kg	1 250	0	300	775
Quantité d'achats de la matière première	Kg	325	0	650	487
Nombre de salariés	Personne	1	0	2	2
Salaire de la main d'œuvre	XOF par personne	10 271	0	25 000	17 635
Autres dépenses (3)		13 000	0	45 000	29 000
Charge d'exploitation	XOF	429 469	0	290 000	359 734
Résultat d'exploitation	XOF	258 387	0	57 500	157 943
Consommations intermédiaires (CI=2+4)	XOF par Kg	1 290	0	369	830
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg	754	0	131	442
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	60%	0	20%	40%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.3. Filière Bétail-Viande

8.3.1. Maillon production bétail-viande

Le secteur de l'élevage au Burkina Faso se caractérise par une faible productivité et la prédominance du mode extensif. Cette situation limite le rendement des productions animales et freine le développement du secteur.

Actuellement, le poids moyen carcasse des principales espèces élevées reste en dessous des potentialités optimales :

- Bovins : 110 kg (potentiel d'amélioration à 150 kg)
- Ovins : 9 kg (potentiel d'amélioration à 15 kg)

- Caprins : 8 kg (potentiel d'amélioration à 12 kg)

Ces écarts soulignent les marges de progression possibles grâce à des actions ciblées sur l'amélioration de l'alimentation, la sélection génétique, et le renforcement des pratiques d'élevage. Une transition vers des systèmes plus productifs et mieux encadrés pourrait permettre d'accroître significativement les rendements et la rentabilité du secteur.

➤ **Petits ruminants**

Les données de la rentabilité dans le maillon production des petits ruminants concerne les communes de Dori et Falagountou. Lors de la période de collecte, les agents collecteurs n'ont pas pu toucher les acteurs de la production de la commune de Gorom-Gorom. L'analyse faite révèle des performances variées, illustrant à la fois des opportunités et des défis. L'analyse prend en compte une période de production semestrielle.

Dori présente un chiffre d'affaires de 562 500 XOF, tandis que Falagountou affiche 1 095 834 XOF. Bien que Dori ait vendu 10 têtes à un prix de 56 250 XOF chacune, Falagountou a vendu 17 têtes à un prix supérieur de 63 333 XOF. Les dépenses totales à Dori s'élèvent à 397 500 XOF, alors que Falagountou enregistre 695 000 XOF. Le coût d'achat moyen des matières premières est relativement similaire entre Dori (37 250 XOF) et Falagountou (38 333 XOF).

Le résultat financier de Dori est de 165 000 XOF, tandis que Falagountou affiche un résultat de 400 834 XOF. Gorom-Gorom n'a pas de résultat enregistré. Le taux de marge de rentabilité est de 42 % pour Dori et de 58 % pour Falagountou, tandis que Gorom-Gorom n'a pas de données disponibles, ce qui limite l'analyse de sa rentabilité.

La valeur ajoutée par tête est de 17 800 XOF pour Dori et de 21 863 XOF pour Falagountou.

En conclusion, bien que le maillon production des petits ruminants montre des résultats encourageants, des disparités significatives existent entre les communes de Dori et Falagountou. Pour optimiser la rentabilité, il serait judicieux d'explorer des stratégies telles que la réduction des charges d'exploitation et l'optimisation des prix de vente, une meilleure maîtrise des charges de main d'œuvre à Falagountou et la création de recettes sur d'autres

produits à Dori. Ces actions seraient bénéfiques pour renforcer la viabilité économique de la production dans les deux communes.

Tableau 25 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon production des petits ruminants

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires de la dernier bilan	XOF	562 500	0	1 095 834	829 167
Prix des ventes (PV)	XOF par tête	56 250	0	63 333	59 792
Quantités vendues	Tête	10	0	17	14
Autres sous-produits vendus (lait de chèvre et fumier)	XOF	0	0	19 167	19 167
Recette totale	XOF	562 500	0	1 095 834	829 167
Dépenses totales estimées	XOF	397 500	0	695 000	547 250
Coût d'achats moyen de la matière premières (2)	XOF par tête	37 250	0	38 333	37 792
Quantité d'achats de la matière première (4)	Tête	10	0	14	12
Nombre de salariés	Personne	1	0	3	2
Salaire de la main d'œuvre	XOF	15 000	0	35 000	25 000
Autres dépenses (3)	XOF	12 000	0	53 333	32 667
Charge d'exploitation	XOF	397 500	0	695 000	547 250
Résultat d'exploitation	XOF	165 000	0	400 834	281 917
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par tête	38 450	0	41 471	39 960
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par tête	17 800	0	21 863	19 831
Ratio de rentabilité d'exploitation %		42%	0	58%	49%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

➤ Bovins

L'analyse des données du maillon production de bovins d'élevage pour une année met en lumière des résultats variés entre les communes.

Dori se distingue avec un chiffre d'affaires de 750 373 XOF, résultant de la vente de 6 têtes à un prix de 124 000 XOF par tête. En plus de cela, des revenus de 6 373 XOF proviennent d'autres sous-produits (fumier), contribuant à une recette totale solide. Les dépenses totales s'élèvent à 386 922 XOF, incluant un coût d'achat de bœufs de 91 429 XOF par tête pour 4 têtes. Le résultat d'exploitation est particulièrement positif, atteignant 363 451 XOF, avec une valeur ajoutée de 28 690 XOF par tête et un ratio de rentabilité d'exploitation de 94 %.

Gorom-Gorom, quant à elle, génère un chiffre d'affaires de 375 000 XOF en vendant 3 têtes à 125 000 XOF chacune. Les dépenses totales sont de 315 000 XOF, avec un coût d'achat de 75 000 XOF par tête. Le résultat d'exploitation est modeste, à 60 000 XOF, avec une valeur ajoutée de 50 000 XOF par tête, mais un ratio de rentabilité d'exploitation plus faible de 19 %.

La moyenne des résultats montre un chiffre d'affaires global de 562 686 XOF, avec une valeur ajoutée de 39 345 XOF par tête et un taux de marge de 56 %. Cela souligne une performance intermédiaire entre les deux communes.

Dori présente des performances financières nettement supérieures à celles de Gorom-Gorom, tant en termes de chiffre d'affaires que de rentabilité. Bien que Gorom-Gorom montre des aspects de gestion intéressants, les différences significatives en matière de résultats financiers méritent d'être examinées pour optimiser la production dans la filière bovine.

Tableau 26 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon production de bovins

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan	XOF	750 373	375 000		562 686
Prix des ventes (PV)	XOF par tête	124 000	125 000		124 500
Quantités vendues	Tête	6	3		5
Autres sous-produits vendus	XOF	6 373	0		3 186
Recette totale	XOF	750 373	375 000		562 686
Dépenses totales estimées	XOF	386 922	315 000		350 961
Coût d'achats de bœufs	XOF par tête	91 429	75 000		83 214
Quantité d'achats de bœufs (4)	Tête	4	3		3
Nombre de salarié	Personne	1	3		2
Salaire de la main d'œuvre	XOF	15 714	30 000		22 857
Autres dépenses (3)	XOF	23 286	0		11 643
Charge d'exploitation	XOF	386 922	315 000		350 961
Résultat d'exploitation	XOF	363 451	60 000		211 725
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par tête	95 310	75 000		85 155
Valeur ajoutée (VA= PV- CI)	XOF par tête	28 690	50 000		39 345
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	94%	19%		56%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.3.2. Maillon transformation bétail-viande

➤ Petits ruminants

Les données sur la rentabilité financière du maillon transformé, en particulier pour les grilleurs de viande, révèlent des disparités significatives entre les communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou. L'estimation a été faite pour une période d'un mois.

Dori se distingue par un chiffre d'affaires élevé de 1 805 000 XOF, tandis que Gorom-Gorom affiche un chiffre d'affaires très faible de 96 363 XOF. Falagountou, avec 713 681 XOF, se situe entre les deux. Les quantités vendues corroborent ces résultats, Dori ayant vendu 900 kg contre seulement 38 kg à Gorom-Gorom. La quantité de viande de Gorom-Gorom,

suggère que dans cette commune, les petits ruminants sont moins consommés comme grillade.

Concernant les prix de vente, Falagountou présente le prix le plus élevé à 2 665 XOF par kg, ce qui témoigne d'une meilleure position sur le marché. Les dépenses totales et les coûts d'achats de matières premières montrent que Dori, bien que générant des revenus importants, doit faire face à des coûts élevés, tandis que Falagountou doit optimiser ses coûts d'approvisionnement. Le résultat d'exploitation est également révélateur, Dori affichant un bénéfice de 543 000 XOF, contre un résultat marginal de 1 507 XOF pour Gorom-Gorom. Le Ratio de rentabilité d'exploitation est significatif : 43 % pour Dori, 2 % pour Gorom-Gorom, et 35 % pour Falagountou.

Tableau 27 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon transformation des petits ruminants

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires de dernier bilan	XOF	1 805 000 XOF	96 363 XOF	713 681 XOF	871 681 XOF
Prix des ventes (PV)	XOF/Kg	2 000 XOF	2 225 XOF	2 665 XOF	2 297 XOF
Quantités vendues	Kg	900	38	258	399
Autres sous-produits vendus (abats)	XOF	5 000 XOF	11 813 XOF	26 111 XOF	14 308 XOF
Recette totale ns	XOF	1 805 000 XOF	96 363 XOF	713 681 XOF	871 681 XOF
Dépenses totales estimées	XOF	1 262 000 XOF	94 856 XOF	528 396 XOF	628 417 XOF
Coût d'achats de la matière premières (2)	XOF par Kg	1 378 XOF	1 867 XOF	1 994 XOF	1 746 XOF
Quantité d'achats de la matière première (4)	Kg	900	38	258	399
Nombre de salariés	Personne	2	3	1	2
Salaire de la main d'œuvre	XOF	20 000 XOF	14 320 XOF	12 444 XOF	15 588 XOF
Autres dépenses (3)	XOF	2 000 XOF	9 590 XOF	1 500 XOF	4 363 XOF
Charge d'exploitation	XOF	1 262 000 XOF	94 856 XOF	528 396 XOF	628 417 XOF
Résultat d'exploitation	XOF	543 000 XOF	1 507 XOF	185 285 XOF	243 264 XOF
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par kg	1 376 XOF	1 615 XOF	1 988 XOF	1 659 XOF
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par tête	624 XOF	610 XOF	677 XOF	651 XOF
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	43%	2%	35%	27%

Source : *Données d'enquête sur les unités économiques 2024*

➤ **Bovin**

L'analyse des données du maillon transformation de bovins (grillade) révèle des résultats variés entre les communes, avec des performances distinctes.

Dori, avec un chiffre d'affaires journalier de 150 000 XOF, vend 100 Kilogramme à un prix de 1 500 XOF chacun. Bien que Dori ne génère pas de revenus d'autres sous-produits, elle maintient des dépenses totales de 105 000 XOF, résultant en un résultat d'exploitation de 45 000 XOF. La valeur ajoutée par kilogramme s'élève à 450 XOF, et le ratio de rentabilité d'exploitation est de 43 %.

Gorom-Gorom affiche un chiffre d'affaires de 249 917 XOF, en vendant 135 Kilogramme à 1 750 XOF. Cette commune bénéficie de revenus supplémentaires de 13 667 XOF issus d'autres sous-produits (boyaux), ce qui contribue à un résultat d'exploitation de 54 333 XOF. Les dépenses totales, plus élevées à 195 583 XOF, entraînent une valeur ajoutée de 1 000 XOF par Kilogramme et un taux de marge de 28 %.

Falagountou, avec un chiffre d'affaires de 208 600 XOF, vend 102 Kilogramme à un prix de 1 800 XOF. Ses revenus d'autres sous-produits s'élèvent à 25 000 XOF, et les dépenses totales sont de 123 000 XOF. Le résultat d'exploitation est le plus élevé, à 85 600 XOF, avec une valeur ajoutée de 790 XOF par Kilogramme et un ratio de rentabilité d'exploitation de 70 %.

En moyenne, le maillon transformation de bovins génère un chiffre d'affaires de 202 839 XOF, avec des dépenses totales de 141 194 XOF et un résultat d'exploitation de 61 644 XOF. La valeur ajoutée moyenne est de 747 XOF par Kilogramme, et le ratio de rentabilité d'exploitation s'établit à 47 %.

En résumé, Falagountou se distingue par sa valeur ajoutée et son taux de marge, tandis que Dori affiche des résultats financiers moindres. Gorom-Gorom présente une performance intermédiaire, mais avec des coûts d'exploitation plus élevés.

Tableau 28 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon transformation de bovins

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires de la dernier bilan	XOF	150 000	249 917	208 600	202 839
Prix des ventes (PV)	XOF par Kg	1 500	1 750	1 800	1 683
Quantités vendues	Kg	100	135	102	112
Autres sous-produits vendus	XOF	0	13 667	25 000	12 889
Recette totale	XOF	150 000	249 917	208 600	202 839
Dépenses totales estimées	XOF	105 000	195 583	123 000	141 194
Coût d'achats de bœufs	XOF par Kg	95 000	91 875	100 000	95 625
Quantité d'achats de bœufs (4)	Kg	1	2	1	1
Nombre de salariés	Personne	0	4	1	2
Salaire de la main d'œuvre	XOF	0	2 417	20 000	7 472
Autres dépenses (3)		10 000	9 417	3 000	7 472
Charge d'exploitation	XOF	105 000	195 583	123 000	141 194
Résultat d'exploitation	XOF	45 000	54 333	85 600	61 644
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par Kg	1 050	750	1 010	918
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg	450	1 000	790	747
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	43%	28%	70%	47%

Source : Données d'enquête sur les unités économique 2024

8.3.3. Maillon commercialisation bétail-viande

➤ Petits ruminants

Les données concernant la rentabilité du maillon de commercialisation des petits ruminants révèlent des performances variées entre les communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou.

Dori enregistre un chiffre d'affaires de 1 117 185 XOF de façon hebdomadaire, tandis que Gorom-Gorom affiche 617 773 XOF et Falagountou un chiffre d'affaires de 1 515 000 XOF, ce qui en fait le meilleur performer. Les prix de vente par tête montrent également des

différences marquées, Dori à 90 278 XOF, Gorom-Gorom à 40 273 XOF, et Falagountou à 42 857 XOF.

Concernant les quantités vendues, Dori a commercialisé 17 têtes, Gorom-Gorom 15 têtes, et Falagountou 35 têtes, indiquant une forte activité commerciale dans cette dernière commune. Les autres sous-produits vendus montrent que Dori et Falagountou tirent également des revenus additionnels, respectivement 7 741 XOF et 15 000 XOF.

Les dépenses totales estimées sont significativement plus élevées à Falagountou (740 750 XOF) et Dori (645 478 XOF), tandis que Gorom-Gorom présente des dépenses très faibles de 5 137 XOF, ce qui peut refléter une activité commerciale limitée. Le coût d'achat moyen de la matière première est plus bas à Falagountou (26 250 XOF par tête).

Les résultats financiers sont également révélateurs : Dori génère un résultat de 471 707 XOF, Gorom-Gorom 234 750 XOF, et Falagountou atteint un résultat impressionnant de 774 250 XOF, soulignant son efficacité dans la commercialisation.

Le ratio de rentabilité d'exploitation est particulièrement parlant : Dori à 73 %, Gorom-Gorom à 59 %, et Falagountou à 105 %, ce qui indique une rentabilité exceptionnelle pour cette dernière.

Tableau 29 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation petits ruminants

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires de la dernier bilan	XOF	1 117 185	617 773	1 515 000	1 083 319
Prix des ventes	XOF par tête	90 278	40 273	42 857	57 803
Quantités du produits finis vendues	Tête	17	15	35	22
Autres sous-produits vendus (fumier)	XOF	7 741	0	15000	7 580
Recette totale	XOF	1 117 185	617 773	1 515 000	1 083 319
Dépenses totales estimées	XOF	645 478	5 137 636	740 750	2 174 621
Coût d'achats moyen de la matière premières (2)	XOF par tête	34 463	31 875	26 250	30 863

Quantité d'achats de la matière première (4)	Tête	17	15	35	22
Nombre de salariés	Personne	2	1	3	2
Salaire de la main d'œuvre	XOF	15 389	5 750	10 000	10 380
Autres dépenses (3)		14 089	12 625	26 250	17 655
Charge d'exploitation	XOF	645 478	399 800	740 750	595 343
Résultat d'exploitation	XOF	471 707	234 750	774 250	493 569
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par Tête	35 569	26 662	27 000	29 744
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Tête	54 709	14 638	15 857	28 401
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	73%	59%	105%	79%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

➤ Bovins

L'analyse des données du maillon commercialisation des bovins sur un cycle hebdomadaire révèle des résultats significatifs et des disparités entre les communes. Lors de la collecte de données, nous n'avons pas pu toucher les acteurs de la commercialisation de bovins à Gorom-Gorom.

Dori se distingue nettement avec un chiffre d'affaires de 2 462 857 XOF, dépassant celui de Falagountou, qui s'élève à 2 025 000 XOF. Cette différence suggère que Dori a non seulement une meilleure performance sur le marché, mais pourrait également bénéficier d'un accès plus favorable aux clients ou de conditions de vente plus avantageuses.

En ce qui concerne les prix de vente, Dori affiche un prix par tête de 220 000 XOF, tandis que Falagountou se contente d'un prix beaucoup plus bas, fixé à 100 000 XOF. Cela peut témoigner de la stratégie de tarification de Dori, qui mise sur la qualité ou sur une demande plus forte pour ses produits. Ce positionnement se reflète également dans la quantité totale vendue : Dori a réussi à vendre 11 têtes de bétail, tandis que Falagountou, malgré un prix inférieur, a vendu 20 têtes. Ainsi, Falagountou compense ses faibles prix par un volume de vente plus élevé.

En matière de dépenses, les deux communes montrent une tendance similaire, bien que Dori ait des dépenses totales estimées à 1 415 102 XOF contre 1 212 500 XOF pour Falagountou.

Un point notable est le coût d'achat de bétail, où Dori paie 114 286 XOF par tête, comparé à seulement 60 000 XOF par tête pour Falagountou. Cela soulève des questions sur l'approvisionnement de Dori et sur la stratégie adoptée pour garantir la qualité versus le prix.

En se penchant sur les résultats d'exploitation, Dori fait preuve d'une rentabilité impressionnante avec un résultat d'exploitation atteignant 1 047 755 XOF, indiquant une bonne gestion des coûts et une productivité optimale. Falagountou, bien que réalisant des ventes plus élevées en volume, obtient un résultat d'exploitation bien inférieur à 812 500 XOF. Cela souligne une efficacité modérée malgré son plus grand volume de vente.

La valeur ajoutée, calculée à partir du prix de vente moins les coûts intermédiaires, montre une autre facette de la rentabilité. Dori génère une valeur ajoutée par tête de 101 429 XOF, alors que Falagountou enregistre seulement 39 875 XOF. Ce contraste met en lumière la capacité de Dori à créer plus de valeur avec ses produits, renforçant ainsi sa position sur le marché.

Enfin, le ratio de rentabilité d'exploitation, à 74 % pour Dori et 67 % pour Falagountou, confirme la tendance observée. Dori semble non seulement vendre efficacement, mais elle le fait avec une marge bénéficiaire qui dépasse celle de Falagountou.

En somme, cette analyse révèle une image nuancée des deux communes. Dori se distingue par des prix de vente élevés et une efficacité supérieure, tandis que Falagountou, bien qu'au volume de vente supérieur, lutte avec des marges bénéficiaires plus faibles. Ces facteurs soulignent l'importance de la stratégie de prix, de la gestion des coûts et de l'optimisation des ressources humaines dans la réussite commerciale dans ce secteur.

Tableau 30 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation de bovins

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires de la dernier bilan	XOF	2 462 857		2 025 000	2 243 929
Prix des ventes	XOF par tête	220 000		100 000	160 000
Quantités du produits finis vendues	Tête	11		20	16
Autres sous-produits vendus	XOF	42 857		25 000	33 929
Recette totale	XOF	2 462 857		2 025 000	2 243 929
Dépenses totales estimées	XOF	1 415 102		1 212 500	1 313 801
Coût d'achats de bœufs	XOF par tête	114 286		60 000	87 143
Quantité d'achats de bœufs (4)	Tête	12		20	16
Nombre de salariés	Personne	1		2	2
Salaire de la main d'œuvre	XOF	12 857		10 000	11 429
Autres dépenses (3)		47 143		2 500	24 821
Charge d'exploitation	XOF	1 415 102		1 212 500	1 313 801
Résultat d'exploitation	XOF	1 047 755		812 500	930 128
Consommations intermédiaires (CI=2+3 /4)	XOF par tête	118 571		60 125	89 348
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par tête	101 429		39 875	70 652
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	74%		67%	71%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.4. Filière Lait

8.4.1. Maillon production lait

Les données mensuelles sur la rentabilité du maillon production dans la filière lait montrent des résultats encourageants dans la commune de Dori. La situation sécuritaire explique l'absence de producteurs de lait dans les communes de Gorom-Gorom et Falagountou.

Le chiffre d'affaires mensuel est de 127 500 XOF, avec un prix de vente constant de 1 000 XOF par litre. La quantité vendue est de 127,5 litres, ce qui indique une activité commerciale stable, bien que limitée en volume.

Les dépenses totales sont estimées à 47 313 XOF, ce qui inclut un salaire moyen de 1 750 XOF pour un salarié. Les autres dépenses représentent 45 125 XOF, ce qui témoigne d'une gestion des coûts relativement maîtrisée.

Le résultat d'exploitation est positif à 80 188 XOF, indiquant une rentabilité saine. La consommation intermédiaire par litre s'élève à 354 XOF, ce qui permet d'obtenir une valeur ajoutée de 646 XOF par litre.

Enfin, le ratio de rentabilité d'exploitation est très élevé à 169 %, soulignant l'efficacité de la production laitière dans cette commune.

Bien que Dori présente un volume de ventes modeste, la rentabilité et la maîtrise des coûts témoignent d'une gestion efficace du maillon production dans la filière lait. Des efforts pour augmenter les quantités produites et vendues pourraient encore améliorer ces résultats.

Tableau 31 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon production dans la filière lait

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan	XOF	127 500 XOF			127 500 XOF
Prix des ventes (PV)	XOF par litre	1 000 XOF			1 000 XOF
Quantités vendues (4)	Litre	127,5			127,5
Autres sous-produits vendus	XOF	0			0
Recette totale	XOF	127 500 XOF			127 500 XOF
Dépenses totales estimées	XOF	47 313 XOF			47 313 XOF
Coût d'achats de la matière premières (2)	XOF par Kg				
Quantité d'achats de la matière première	Kg				
Nombre de salariés	Personne	1			1

Salaire moyen de la main d'œuvre	XOF par personne	1 750 XOF			1 750 XOF
Autres dépenses (3)	XOF	45 125 XOF			45 125 XOF
Charge d'exploitation	XOF	47 313 XOF			47 313 XOF
Résultat d'exploitation	XOF	80 188 XOF			80 188 XOF
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par litre	354 XOF			354 XOF
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par litre	646 XOF			646 XOF
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	169%			169%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.4.2. Maillon transformation lait

Les données sur la rentabilité du maillon transformation dans la filière lait essentiellement en yaourt révèlent des performances variées entre les communes de Dori, Gorom-Gorom. La commune de Falagountou au moment de la collecte de données n'avait pas d'unités de transformation de lait. Cette situation s'expliquerait par le déplacement des populations en raison de la crise sécuritaire.

Dori présente un chiffre d'affaires mensuel de 470 520 XOF, avec un prix de vente de 1 058 XOF par litre pour 410 litres vendus. Les autres sous-produits, notamment le lait caillé, contribuent également aux recettes avec 36 992 XOF. Les dépenses totales mensuelles sont de 393 424 XOF, entraînant un résultat d'exploitation positif de 77 096 XOF et un ratio de rentabilité d'exploitation de 21 %.

Gorom-Gorom, en revanche, affiche un chiffre d'affaires significatif de 817 414 XOF, avec un prix de vente très élevé de 2 841 XOF par litre, mais avec seulement 284 litres vendus. Les dépenses totales sont de 345 898 XOF, ce qui permet un résultat d'exploitation impressionnant de 471 515 XOF et un ratio de rentabilité d'exploitation très élevé à 136 %. Cela indique une gestion efficace malgré un volume de vente relativement bas.

Falagountou, bien que sans chiffres précis pour le chiffre d'affaires, présente des résultats intermédiaires. Les dépenses totales s'élèvent à 345 898 XOF, et le Résultat d'exploitation

est de 471 515 XOF, avec un ratio de rentabilité d'exploitation de 136 %. La valeur ajoutée par litre se situe à 1 713 XOF, ce qui montre une bonne rentabilité.

Gorom-Gorom se distingue par sa forte rentabilité malgré un volume de ventes limité, tandis que Dori affiche des résultats positifs, bien que moins impressionnants. Une attention particulière à l'optimisation des coûts et à l'augmentation des volumes de ventes pourrait encore améliorer les performances du maillon transformation dans la filière lait.

Tableau 32 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon transformation dans la filière lait

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan	XOF	470 520	817 414		643 967
Prix des ventes (PV)	XOF par litre	1 058	2 841		1 949
Quantités vendues (4)	Litre	410	284		347
Autres sous-produits vendus (Caillé)	XOF	36 992	11 031		24 011
Recette totale	XOF	470 520	817 414		643 967
Dépenses totales estimées	XOF	393 424	345 898		369 661
Coût d'achats de la matière premières (2)	XOF par Kg	617	1 094		855
Quantité d'achats de la matière première	Kg	410	284		347
Nombre de salariés	Personne	4	3		3
Salaire moyen de la main d'œuvre	XOF par personne	20 833	10 100		15 467
Autres dépenses (3)	XOF	53 317	9 529		31 423
Charge d'exploitation	XOF	393 424	345 898		369 661
Résultat d'exploitation	XOF	77 096	471 515		274 306
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par litre	747	1 127		937
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par litre	312	1 713		1 012
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	21%	136%		78%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.4.3. Maillon commercialisation lait

Les données sur la rentabilité du maillon commercialisation dans la filière lait révèlent une performance solide dans la commune de Dori. Dori affiche un chiffre d'affaires mensuel de 210 000 XOF, avec un prix de vente de 750 XOF par litre pour 220 litres vendus. Les autres sous-produits comme la crème contribuent également aux recettes, générant 45 000 XOF. Cela montre une diversification des revenus au sein de cette commune. Les dépenses totales estimées s'élèvent à 149 125 XOF, incluant un coût d'achat de matières premières de 275 XOF par litre, avec 225 litres achetés. Le nombre moyen de salariés est de 3, avec un salaire moyen de 22 500 XOF, indiquant une gestion des ressources humaines raisonnable.

Le résultat d'exploitation est positif à 60 875 XOF, ce qui témoigne d'une rentabilité saine. La consommation intermédiaire par litre est de 416 XOF, permettant d'obtenir une valeur ajoutée de 334 XOF par litre. Le ratio de rentabilité d'exploitation est de 41 %, soulignant l'efficacité de la commercialisation dans cette commune.

Des données, on peut dire que Dori présente une performance encourageante dans le maillon commercialisation du lait, avec une bonne maîtrise des coûts et une rentabilité satisfaisante. Des efforts pour maintenir cette dynamique et éventuellement augmenter les volumes de ventes pourraient encore renforcer la viabilité économique de cette activité. En raison du déplacement des populations due à la crise sécuritaire, Gorom-Gorom et Falagountou n'ont pas d'unités économiques qui interviennent dans la commercialisation du lait.

Tableau 33 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation dans la filière lait

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan	XOF	210 000 XOF			210 000 XOF
Prix des ventes (PV)	XOF par Litre	750 XOF			750 XOF
Quantités vendues	Litre	220			220
Autres sous-produits vendus	XOF	45 000 XOF			45 000 XOF
Recette totale	XOF	210 000 XOF			210 000 XOF

Dépenses totales estimées	XOF	149 125 XOF			149 125 XOF
Coût d'achats de la matières premières (2)	XOF par litre	275 XOF			275 XOF
Quantité d'achats de matières premières	Litre	225			225
Nombre de salariés	Personne	3			3
Salaire de la main d'œuvre	XOF	22 500 XOF			22 500 XOF
Autres dépenses (3)	XOF	31 000 XOF			31 000 XOF
Charge d'exploitation	XOF	149 125 XOF			149 125 XOF
Résultat d'exploitation	XOF	60 875 XOF			60 875 XOF
Consommations intermédiaires (CI=2+3)	XOF par Kg	416			416
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg	334			337
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	41%			41%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.5. Filière Pisciculture

8.5.1. Maillon production

L'analyse du maillon production de la filière pisciculture met en lumière des résultats intéressants. Notons que cette production est majoritairement du silure et du tilapia. Le chiffre d'affaires semestrielle s'élève à 1 950 000 XOF, avec un prix de vente de 1 750 XOF par kilogramme pour une quantité totale vendue de 1 100 kg. À cela s'ajoutent 25 000 XOF, provenant d'autres sous-produits (eau des bassins utilisée comme engrais liquide dans le maraichage), ce qui renforce les recettes globales. Cependant, les dépenses totales sont significatives, atteignant 1 121 250 XOF. Cela inclut le coût d'achat des matières premières (alevins et aliments), qui s'établit à 1 000 XOF par kg pour 125 kg, ainsi que des autres dépenses qui représentent une part importante des coûts (cout de construction de bassins). Malgré cela, le résultat d'exploitation est positif, affichant 828 750 XOF, ce qui indique une gestion efficace.

En termes de consommation intermédiaire, celle-ci est de 1 843 XOF par kg, ce qui entraîne une valeur ajoutée négative de -743 XOF par kg. Ce point est préoccupant, car il révèle que les coûts de production dépassent les revenus générés par kilogramme. Malgré cette situation, le ratio de rentabilité d'exploitation est de 74 %, soulignant une marge significative par rapport aux ventes.

Bien que la filière pisciculture présente un chiffre d'affaires solide et un résultat d'exploitation positif, la valeur ajoutée négative met en évidence des défis liés aux coûts de production. Pour garantir la viabilité à long terme, il est essentiel d'optimiser les coûts des matières premières et d'améliorer la rentabilité globale.

Tableau 34 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon production dans la filière pisciculture

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan	XOF			1 950 000	1 950 000
Prix des ventes (PV)	XOF par Kg			1 750	1 750
Quantités vendues (4)	Kg			1100	1 100
Autres sous-produits vendus	XOF			25 000	25 000
Recette totale	XOF			1 950 000	1 950 000
Dépenses totales estimées	XOF			1 121 250	1 121 250
Coût d'achats de la matière premières (2)	XOF par Kg			1 000	1 000
Quantité d'achats de la matière première	Kg			125	125
Nombre de salariés	Personne			3	3
Salaire du personnel	XOF par personne			27 500	27 500
Autres dépenses (3)	XOF			927 500	927 500
Charge d'exploitation	XOF			1 121 250	1 121 250
Résultat d'exploitation	XOF			828 750	828 750
Consommations intermédiaires (CI=2+4)	XOF par Kg			1 843	1 843
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg			-743	-743
Ratio de rentabilité d'exploitation	%			74%	74%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.5.2. Maillon transformation

L'analyse des données du maillon transformation de la filière pisciculture révèle des résultats solides, particulièrement pour la commune de Dori. Les produits issus de cette transformation sont le silure fumé et le tilapia fumé.

Le chiffre d'affaires mensuel se monte à 531 096 XOF, avec un prix de vente de 2 160 XOF par kilogramme pour une quantité vendue de 243 kg. Cette vente est complétée par des revenus supplémentaires de 6 000 XOF provenant de la valorisation des résidus, tels que les écailles, contribuant ainsi à une recette totale stable

Les dépenses totales estimées s'élèvent à 216 260 XOF, incluant un coût d'achat de matières premières de 510 XOF par kg pour une quantité de 286 kg. Les coûts de main-d'œuvre sont également raisonnables, avec un salaire de 20 000 XOF par personne pour deux employés, et d'autres dépenses totalisant 30 400 XOF. Ces charges d'exploitation permettent de maintenir une gestion efficace des coûts.

Le résultat d'exploitation est particulièrement encourageant, atteignant 314 836 XOF. Cela indique une bonne rentabilité opérationnelle pour le maillon transformation. La consommation intermédiaire est de 635 XOF par kg, ce qui permet de calculer une valeur ajoutée de 1 525 XOF par kg. Cette valeur ajoutée positive témoigne de la capacité de transformation du produit, renforçant ainsi la viabilité économique de l'activité.

Le ratio de rentabilité d'exploitation, affiché à 142 %, est un indicateur très positif de la rentabilité de l'entreprise, signifiant que les revenus générés par rapport aux coûts sont très satisfaisants.

En résumé, le maillon transformation de la filière pisciculture présente des performances financières robustes, avec une recette totale significative, des dépenses maîtrisées et une valeur ajoutée qui témoigne de l'efficacité du processus de transformation. La rentabilité est renforcée par un taux de marge élevé, ce qui en fait un secteur prometteur au sein de la chaîne de valeur piscicole.

Tableau 35 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon transformation dans la filière pisciculture

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires de dernier bilan	XOF	531 096			531 096
Prix ventes (PV)	XOF par Kg	2 160			2 160
Quantités vendues (4)	Kg	243			243
Autres sous-produits vendus	XOF	6 000			6 000
Recette totale	XOF	531 096			531 096
Dépenses totales estimées	XOF	216 260			216 260
Coût d'achats de la matière premières (2)	XOF par Kg	510			510
Quantité d'achats de la matière première	Kg	286			286
Nombre de salariés	Personne	2			2
Salaire de la main d'œuvre	XOF par personne	20 000			20 000
Autres dépenses (3)	XOF	30 400			30 400
Charge d'exploitation	XOF	216 260			216 260
Résultat d'exploitation	XOF	314 836			314 836
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par Kg	635			635
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg	1 525			1 525
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	142%			142%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.5.3. Maillon commercialisation

L'analyse du maillon commercialisation de la filière pisciculture révèle des performances variées entre les communes. Dori se distingue avec un chiffre d'affaires trimestriel de 1 611 922 XOF et un ratio de rentabilité d'exploitation élevé de 137 %, tandis que Gorom-Gorom génère 619 490 XOF avec un taux de 60 %. Les prix de vente varient, atteignant 1 775 XOF par kg pour Dori et 3 143 XOF pour Gorom-Gorom, entraînant des résultats financiers contrastés, notamment un résultat de 932 023 XOF pour Dori contre 231 592 XOF pour Gorom-Gorom.

Les coûts d'achat des matières premières sont également disparates, avec Dori à 663 XOF par kg et Gorom-Gorom à 1 929 XOF. Les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée sont positives, indiquant une bonne gestion des coûts. Les types de poissons les plus commercialisés dans ces communes sont majoritairement le silure, le tilapia, le chinchard, les sardines. Ces poissons proviennent à plus de 46% et 26% de l'importation pour ce qui concerne la commune de Gorom-Gorom et Dori. Les autres sources d'approvisionnement sont la pêche et la pisciculture dans une moindre mesure.

Tableau 36 : Détails sur la rentabilité par commune du maillon commercialisation dans la filière pisciculture

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan	XOF	1 611 922	619 490		1 115 706
Prix des ventes (PV)	XOF par Kg	1 775	3 143		2 459
Quantités vendues (4)	Kg	908	191		550
Autres sous-produits vendus	XOF		17 857		17 857
Recette totale	XOF	1 611 922	619 490		1 115 706
Dépenses totales estimées	XOF	679 899	387 898		533 899
Coût d'achats moyen de la matière premières (2)	XOF par Kg	663	1 929		1 296

Quantité d'achats de la matière première	Kg	908	191		550
Nombre de salariés	Personne	1	2		2
Salaire de la main d'œuvre	XOF par personne	26 875	3 929		15 402
Autres dépenses (3)	XOF	50 938	10 857		30 897
Charge d'exploitation	XOF	679 899	387 898		533 899
Résultat d'exploitation	XOF	932 023	231 592		581 807
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par Kg	719	1 985		1 352
Valeur ajoutée (VA= PV- CI)	XOF par Kg	1 056	1 158		1 107
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	137%	60%		98%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.6. Filière Eau et Assainissement

8.6.1. Vente d'eau

L'analyse des données sur la vente mensuelle d'eau dans les communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou met en lumière des résultats significatifs pour l'approvisionnement en eau potable.

Dori se distingue par le chiffre d'affaires le plus élevé, atteignant 79 975 XOF, suivi de Gorom-Gorom avec 54 375 XOF et Falagountou avec 13 825 XOF. Les prix de vente semblent uniformes à 25 XOF par bidon de 20 litres, favorisant l'accessibilité. À Dori, 3 199 bidons sont vendus, ce qui indique une forte demande et un faible accès sécurisé à travers les branchements privés à domicile et la proximité des bornes fontaines ou autres points d'eau modernes. Ces coûts de vente sont sujets à des fluctuations surtout pendant les périodes de chaleur de l'année.

Les dépenses totales demeurent faibles par rapport aux recettes, témoignant d'une gestion efficace : 28 000 XOF pour Dori, 9 275 XOF pour Gorom-Gorom et 3 050 XOF pour Falagountou. Cela permet de maintenir de bonnes marges bénéficiaires.

Le résultat d'exploitation est positif dans toutes les communes, avec Dori en tête à 57 597 XOF. La rentabilité est élevée, avec des taux de marge de 70 % pour Dori, 67 % pour Gorom-Gorom et 84 % pour Falagountou, reflétant une gestion efficace des coûts.

La valeur ajoutée est comparable entre Dori et Gorom-Gorom, tandis que Falagountou se démarque avec 24 XOF par litre, indiquant une création de valeur significative malgré des ventes plus faibles.

Enfin, il est crucial de souligner la fonction sociale de la vente d'eau. En assurant l'accès à l'eau potable, ces initiatives améliorent la santé publique et la qualité de vie, contribuant à la prévention des maladies hydriques.

En résumé, la vente d'eau dans ces communes est essentielle pour contribuer à l'accès à l'eau potable. Les résultats financiers sont encourageants et reflètent une gestion efficace. Il est crucial de continuer à soutenir ces initiatives et d'explorer des moyens d'augmenter la production et la distribution pour répondre à la demande croissante.

Des formations et sensibilisations sont également essentielles à l'endroit des vendeurs d'eau pour intégrer les règles d'hygiène afin de maintenir la qualité de l'eau depuis la source de puisage jusqu'aux clients consommateurs.

Tableau 37 : Rentabilité financière vente d'eau

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan des opérations	XOF	79 975 XOF	54 375 XOF	13 825 XOF	49 392 XOF
Prix moyen des ventes (PV)	XOF par unité	25 XOF	25 XOF	25 XOF	25 XOF
Quantités du produits finis vendues	Unité de (Bidon 20l)	3 199	2 175	553	1 976
Autres sous-produits vendus	XOF	0 XOF	0 XOF	0 XOF	0 XOF
Recette totale du bilan des opérations	XOF	79 975 XOF	54 375 XOF	13 825 XOF	49 392 XOF

Dépenses totales estimées au dernier bilan des opérations	XOF	28 000 XOF	9 275 XOF	3 050 XOF	13 442 XOF
Coût d'achats moyen de la matière premières (2)	XOF par litre	0 XOF	0 XOF	0 XOF	0 XOF
Quantité d'achats de la matière première	Litre	63 980	43 500	11 060	39 513
Nombre de personnes employés	Personne	1	1	1	1
Salaire moyen de la main d'œuvre	XOF par personne	17 500 XOF	15 000 XOF	15 000 XOF	15 833 XOF
Autres dépenses (eau, téléphone, électricité...) (3)	XOF	21 611 XOF	8 150 XOF	500 XOF	10 087 XOF
Charge d'exploitation totale du bilan des opérations	XOF	28 000 XOF	9 275 XOF	3 050 XOF	13 442 XOF
Le Résultat d'exploitation du bilan des opérations	XOF	57 597 XOF	45 100 XOF	12 763 XOF	38 487 XOF
Consommations intermédiaires (CI=2+4)	XOF par Litre	8 XOF	27 XOF	1 XOF	12 XOF
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Litre	17 XOF	17 XOF	24 XOF	19 XOF
Ratio de rentabilité d'exploitation %		70%	67%	84%	74%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.6.2. Maintenance d'équipement d'eau

L'analyse des données mensuelles chez les artisans réparateurs concernant la rentabilité de la maintenance des points d'eau dans les communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou montre des résultats diversifiés mais globalement positifs.

Dori génère le chiffre d'affaires le plus élevé avec 209 000 XOF, suivi de Gorom-Gorom (156 000 XOF) et Falagountou (105 000 XOF). Les prix de vente moyens par unité sont de 19 000 XOF pour Dori, 19 500 XOF pour Gorom-Gorom et 35 000 XOF pour Falagountou. Le nombre de services offerts varie, Dori ayant proposé 11 services, Gorom-Gorom 8, et Falagountou seulement 3.

Les dépenses totales s'élèvent à 94 100 XOF pour Dori, 59 200 XOF pour Gorom-Gorom, et

64 200 XOF pour Falagountou, indiquant une gestion des coûts relativement efficace. Les charges d'exploitation sont en adéquation avec les recettes générées.

Le résultat d'exploitation est positif dans toutes les communes, avec Dori à 114 900 XOF, Gorom-Gorom à 96 800 XOF et Falagountou à 40 800 XOF. La valeur ajoutée varie, atteignant 18 627 XOF pour Dori, 16 475 XOF pour Gorom-Gorom, et 30 000 XOF pour Falagountou, reflétant une création de valeur différente selon les communes.

Le ratio de rentabilité d'exploitation est particulièrement élevé pour Gorom-Gorom (164 %), suivi de Dori (122 %) et Falagountou (64 %). Ces chiffres indiquent une rentabilité notable, bien que celle de Falagountou soit moins impressionnante.

En résumé, la maintenance des points d'eau dans ces communes présente des performances financières encourageantes, surtout à Dori et Gorom-Gorom. Une gestion efficace des coûts, combinée à une création de valeur significative, souligne l'importance de soutenir ces initiatives pour garantir un accès durable à l'eau potable pour les communautés locales. Il est crucial d'améliorer la capacité de service à Falagountou pour renforcer sa rentabilité.

Tableau 38 : Rentabilité financière Maintenance d'équipement d'eau

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan des opérations	XOF	209 000 XOF	156 000 XOF	105 000 XOF	156 667 XOF
Prix moyen des ventes (PV)	XOF par unité	19 000 XOF	19 500 XOF	35 000 XOF	24 500 XOF
Quantités de services offertes (4)	Unité	11	8	3	7 XOF
Autres sous-produits vendus	XOF	0	0 XOF	0 XOF	0 XOF
Recette totale du bilan des opérations	XOF	209 000 XOF	156 000 XOF	105 000 XOF	156 667 XOF
Dépenses totales estimées au dernier bilan des opérations	XOF	94 100 XOF	59 200 XOF	64 200 XOF	72 500 XOF
Coût d'achats moyen de la matière premières (2)	XOF par unité	0 XOF	0 XOF	0 XOF	0 XOF
Quantité d'achats de la matière première	Unité	0	0	0	0
Nombre de personnes employés	Personne	2	1	2	2

Salaire moyen de la main d'œuvre	XOF par personne	45 000 XOF	35 000 XOF	24 600 XOF	34 867 XOF
Autres dépenses (eau, téléphone, électricité...) (3)	XOF	4 100 XOF	24 200 XOF	15 000 XOF	14 433 XOF
Charge d'exploitation totale du bilan des opérations	XOF	94 100 XOF	59 200 XOF	64 200 XOF	72 500 XOF
Le Résultat d'exploitation du bilan des opérations	XOF	114 900 XOF	96 800 XOF	40 800 XOF	84 167 XOF
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par Kg	373 XOF	3 025 XOF	5 000 XOF	2 799 XOF
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg	18 627 XOF	16 475 XOF	30 000 XOF	21 701 XOF
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	122%	164%	64%	116%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

8.6.3. Maillon assainissement et hygiène

➤ Boue de vidange

L'analyse des données relatives à la gestion des boues de vidange dans la commune de Dori révèle des résultats financiers très positifs.

Le chiffre d'affaires trimestriel est de 692 656 XOF, avec un prix de vente moyen de 29 063 XOF par unité pour un total de 24 services offerts. Cela confirme le gros besoin dans ce maillon et indique l'existence de prestataires, même s'ils sont informels, avec une capacité à répondre aux besoins de la communauté en matière de gestion des boues de vidange.

Les dépenses totales s'élèvent à 261 288 XOF, permettant ainsi d'obtenir un résultat d'exploitation de 431 368 XOF. Cette performance témoigne d'une gestion efficace des coûts et d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

Le personnel impliqué dans ces opérations est composé de quatre employés, avec un salaire moyen de 51 042 XOF par personne. Cela souligne l'importance de la main-d'œuvre dans la

qualité des services fournis. Les autres dépenses, notamment pour l'eau, le téléphone et l'électricité, s'élèvent à 61 375 XOF, ce qui montre une gestion équilibrée des ressources.

La consommation intermédiaire par unité est de 2 575 XOF, ce qui permet de calculer une valeur ajoutée par unité de 26 487 XOF. Ce chiffre indique une création de valeur significative au sein de l'activité.

Enfin, le ratio de rentabilité d'exploitation est remarquable à 165 %, ce qui souligne une performance opérationnelle exceptionnelle.

En résumé, la gestion des boues de vidange à Dori illustre une performance financière solide, caractérisée par une bonne gestion des coûts et une création de valeur élevée. Ces résultats doivent être soutenus par un renforcement technique et technologique pour garantir la continuité des services selon les normes et répondre aux besoins croissants de la population en matière d'assainissement.

Tableau 39 : Rentabilité financière boue de vidange

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan des opérations	XOF	692 656 XOF			692 656 XOF
Prix moyen des ventes (PV)	XOF par unité	29 063 XOF			29 063 XOF
Quantités de services offertes (4)	Unité	24			24
Autres sous-produits vendus	XOF				0 XOF
Recette totale du bilan des opérations	XOF	692 656 XOF			692 656 XOF
Dépenses totales estimées au dernier bilan des opérations	XOF	261 288 XOF			261 288 XOF
Coût d'achats moyen de la matière premières (2)	XOF par unité	0 XOF			0 XOF
Quantité d'achats de la matière première	Unité	0			0
Nombre de personnes employés	Personne	4			4
Salaires moyen de la main d'œuvre	XOF par personne	51 042 XOF			51 042 XOF
Autres dépenses (eau, téléphone, électricité...) (3)	XOF	61 375 XOF			61 375 XOF

Charge d'exploitation totale du bilan des opérations	XOF	261 288 XOF			261 288 XOF
Le Résultat d'exploitation du bilan des opérations	XOF	431 368 XOF			431 368 XOF
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par Kg	2 575 XOF			2 575 XOF
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg	26 487 XOF			26 487 XOF
Ratio de rentabilité d'exploitation %		165%			165%

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

➤ Réalisation/réhabilitation latrine

L'analyse des données mensuelles sur la rentabilité financière des latrines dans les communes de Dori, Gorom-Gorom et Falagountou révèle des résultats globalement positifs, bien que variés.

Dori se distingue avec un chiffre d'affaires de 259 600 XOF, suivi par Gorom-Gorom (118 750 XOF) et Falagountou (75 000 XOF). Les prix de vente moyens sont respectivement de 44 000 XOF, 47 500 XOF et 30 000 XOF, avec Dori offrant le plus de services (6), tandis que les autres communes en proposent 3 chacune.

Les dépenses totales s'élèvent à 83 490 XOF pour Dori, 51 000 XOF pour Gorom-Gorom et 38 000 XOF pour Falagountou, témoignant d'une gestion des coûts efficace. Le résultat d'exploitation est positif, avec Dori à 176 110 XOF, Gorom-Gorom à 67 750 XOF et Falagountou à 37 000 XOF.

La valeur ajoutée est significative, atteignant 41 500 XOF pour Dori et 43 100 XOF pour Gorom-Gorom, tandis que Falagountou affiche 26 800 XOF. Le ratio de rentabilité d'exploitation est particulièrement élevé, à 211 % pour Dori, 133 % pour Gorom-Gorom et 97 % pour Falagountou.

En conclusion, la rentabilité des services de latrines est encourageante, avec une gestion efficace des coûts et une création de valeur notable. Il est essentiel de soutenir ces opérations

pour assurer la continuité et l'amélioration des services d'assainissement, cruciaux pour la santé publique.

Tableau 40 : Rentabilité financière Réalisation/réhabilitation latrine

RUBRIQUES	Unité de mesure	Dori	Gorom-Gorom	Falagountou	Moyenne
Chiffre d'affaires du dernier bilan des opérations	XOF	259 600 XOF	118 750 XOF	75 000 XOF	151 117 XOF
Prix moyen des ventes (PV)	XOF par unité	44 000 XOF	47 500 XOF	30 000 XOF	40 500 XOF
Quantités de services offertes (4)	Unité	6	3	3	4
Autres sous-produits vendus	XOF	0	0 XOF	0 XOF	0 XOF
Recette totale du bilan des opérations	XOF	259 600 XOF	118 750 XOF	75 000 XOF	151 117 XOF
Dépenses totales estimées au dernier bilan des opérations	XOF	83 490 XOF	51 000 XOF	38 000 XOF	57 497 XOF
Coût d'achats moyen de la matière premières (2)	XOF par unité	0 XOF	0 XOF	0 XOF	0 XOF
Quantité d'achats de la matière première	Unité	0	0	0	0
Nombre de personnes employés	Personne	3	3	2	2
Salaire moyen de la main d'œuvre	XOF par personne	24 550 XOF	16 000 XOF	15 000 XOF	18 517 XOF
Autres dépenses (eau, téléphone, électricité...) (3)	XOF	14 750 XOF	11 000 XOF	8 000 XOF	11 250 XOF
Charge d'exploitation totale du bilan des opérations	XOF	83 490 XOF	51 000 XOF	38 000 XOF	57 497 XOF
Le Résultat d'exploitation du bilan des opérations	XOF	176 110 XOF	67 750 XOF	37 000 XOF	93 620 XOF
Consommations intermédiaires (CI=2+3/4)	XOF par Kg	2 500 XOF	4 400 XOF	3 200 XOF	3 367 XOF
Valeur ajoutée (VA= PV-CI)	XOF par Kg	41 500 XOF	43 100 XOF	26 800 XOF	37 133 XOF
Ratio de rentabilité d'exploitation	%	211%	133%	97%	147%

IX. PLACE ET RÔLE DES FEMMES ET DES JEUNES DES FILIÈRES IDENTIFIÉES

Les femmes et les jeunes font partie intégrante des acteurs actifs des filières ciblées.

9.1. Place et le rôle actuels des femmes et des jeunes des filières identifiées

« Ce que les femmes et les hommes, les filles et les garçons peuvent accomplir dans leur vie dépend de plusieurs facteurs divers et complexes. Il s'agit notamment des activités qu'ils mènent, des ressources et des pouvoirs qu'ils détiennent, de l'autonomie dans la prise de décisions dont ils jouissent, de leurs droits et obligations, ainsi que des normes, valeurs et règles qui sous-tendent la situation et l'environnement social dans lequel ils évoluent. Un ensemble de contraintes et d'opportunités agit donc sur leur vécu et sur leur devenir »³.

Les femmes et les jeunes jouent un rôle fondamental au niveau des filières économiques identifiées dans la zone d'étude, contribuant activement à la production, à la transformation et à la commercialisation des biens et services. Leur implication est essentielle pour le dynamisme et la pérennité de ces filières bien que leur participation soit souvent limitée par divers défis structurels, économiques et sociaux.

Cette partie analyse la place actuelle des femmes et des jeunes dans ces filières, en mettant en évidence leur niveau d'engagement, les opportunités qui s'offrent à eux ainsi que les obstacles qu'ils rencontrent.

9.1.1. Analyse sexo-spécifiques et générationnelles des unités économiques

L'analyse sexo-spécifique et générationnelle des unités économiques permet de mieux comprendre la répartition et l'implication des différents groupes sociaux en fonction du sexe

³ Nalini BURN et al Budget local et genre au Maroc, 2005 ; 180p

et de l'âge. Ce qui permet d'identifier les disparités existantes en vue d'une implémentation de stratégies inclusives et adaptées.

Tableau 41 : répartition des responsables de UE selon le sexe et les filières par commune

Sexe	Dori	Falagountou	Gorom-Gorom	Total général
Féminin	44,83%	57,78%	72,34%	53,37%
- Agricole	21,98%	26,67%	24,47%	23,18%
- Eau et assainissement (WASH)	3,88%	4,44%	4,26%	4,04%
- Élevage	17,67%	24,44%	36,17%	23,18%
- Pisciculture	1,29%	2,22%	7,45%	2,96%
Masculin	55,17%	42,22%	27,66%	46,63%
- Agricole	14,66%	20,00%	4,26%	12,67%
- Eau et assainissement (WASH)	19,83%	11,11%	11,70%	16,71%
- Élevage	16,38%	8,89%	11,70%	14,29%
- Pisciculture	4,31%	2,22%	0,00%	2,96%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Forth Investment, décembre 2024

Ce tableau présente une vue détaillée de la participation des femmes et des hommes dans les différentes filières économiques (agriculture, eau et assainissement (WASH), élevage, pisciculture) dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom. Il révèle une forte participation des femmes dans les filières agricoles et d'élevage, avec des variations importantes selon les communes. Les hommes sont plus présents dans le WASH, tandis que la pisciculture reste marginale mais présentant un potentiel de développement, notamment à Gorom-Gorom.

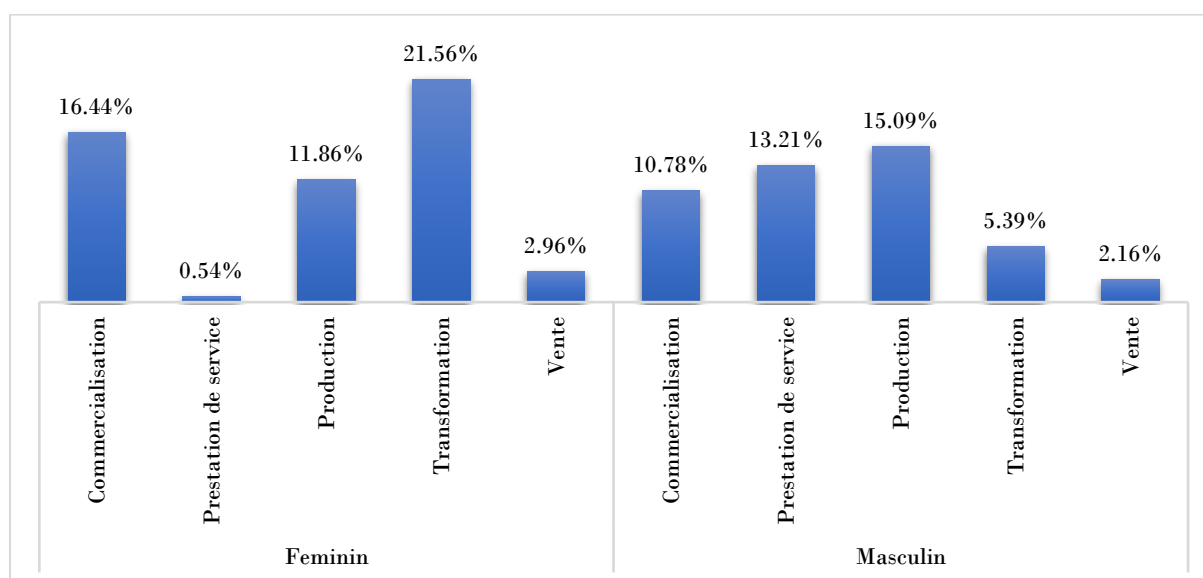
Les femmes représentent 53,37 % des répondants, majoritaires globalement, sauf à Dori, où les hommes sont plus nombreux (55,17 % contre 44,83 %). La dominance des femmes pourrait s'expliquer par leur rôle traditionnel dans la production vivrière, le petit élevage et la transformation des produits agricoles.

Les données renseignent sur une forte présence des hommes dans l'eau et l'assainissement (WASH). En effet, 16,71 % des hommes sont impliqués dans cette filière, contre seulement 4,04 % des femmes. Ce secteur nécessite des compétences techniques spécifiques

(construction de forages, gestion des infrastructures hydrauliques), souvent moins accessibles aux femmes en raison de barrières socioculturelles et éducatives.

La pisciculture reste une filière marginale mais avec une plus grande présence féminine à Gorom-Gorom et une faible implication globale (moins de 3 % pour chaque sexe).

Graphique 1 : Répartition des maillons par sexe des enquêtées au niveau des unités économiques



Source : Forth Investment, décembre 2024

Ce graphique présente la répartition des enquêtés selon leur sexe (féminin ou masculin) et leur activité économique (maillon) au sein de la chaîne de valeur. Les femmes représentent 53,37 % des acteurs économiques, tandis que les hommes représentent 46,63%.

Les femmes sont majoritaires dans les activités de transformation et de commercialisation, tandis que les hommes sont plus nombreux dans la production et la prestation de services. 21,56 % des femmes sont dans la transformation, contre seulement 5,39 % des hommes. En outre, 16,44 % des femmes sont dans la commercialisation, contre 10,78 % des hommes. 13,21 % des hommes exercent dans la prestation de service, contre seulement 0,54 % des femmes. Cela indique que les hommes sont davantage impliqués dans les étapes techniques et initiales de la chaîne de valeur.

Au niveau de la vente, les femmes (2,96 %) et les hommes (2,16 %) sont presque à égalité dans ce domaine.

Tableau 42 : Proportion des Femmes et hommes dans les filières cibles de l'étude

	Féminin		Masculin		Total %	Total Nombre
	%	Nombre	%	Nombre		
Dori	28,03%	104	34,50%	128	62,53%	232
Falagountou	7,01%	26	5,12%	19	12,13%	45
Gorom-Gorom	18,33%	68	7,01%	26	25,34%	94
Total général	53,37%	198	46,63%	173	100,00%	371

Source : Forth Investment, décembre 2024

Ces résultats indiquent que, sur l'ensemble des répondants, 53,37 % sont des femmes et 46,63 % sont des hommes. Cependant, il existe des différences selon les communes. Contrairement à certaines idées reçues sur la prédominance masculine dans les filières économiques rurales, cette étude montre une forte implication des femmes dans ces communes de la région du Sahel.

On note également une variabilité selon les communes avec une majorité masculine (55,17%) à Dori. Dori étant un centre urbain important, certaines activités économiques dominées par les hommes y sont plus développées. Une majorité féminine (57,78%) est observée à Falagountou, suggérant qu'elles y occupent des rôles plus importants dans les filières cibles. Et enfin une forte prédominance féminine (72,34%) aussi à Gorom-Gorom indique un fort engagement des femmes dans l'économie locale.

Tableau 43 : Répartition des enquêtés selon l'âge

Filière	Pourcentage
18-36 ans	38,81%
Agricole	12,13%
Eau et assainissement (WASH)	9,16%
Élevage	15,09%
Pisciculture	2,43%
>36 ans	61,19%
Agricole	23,72%
Eau et assainissement (WASH)	11,59%
Élevage	22,37%
Pisciculture	3,50%
Total général	100,00%

Source : Forth Investment, décembre 2024

Ces résultats montrent que la majorité des responsables (61,19 %) sont âgés de plus de 36 ans.

Les jeunes (18-36 ans) ne représentent que 38,81 % des employeurs, signifiant un moindre engagement des jeunes dans ces filières, ou des barrières à la création d'unités pour eux, ou par manque de ressources ou d'intérêt pour cette filière.

Le secteur Eau et Assainissement (WASH) affiche une légère prédominance des plus de 36 ans (11,59 % vs. 9,16 % des jeunes). Les jeunes y sont relativement présents, mais les plus âgés dominent légèrement, dû aux compétences techniques et à l'expérience requises dans ce domaine.

L'élevage est également dominé par les plus de 36 ans (22,37 % vs. 15,09 % des jeunes). Ce secteur nécessite du capital (achat d'animaux, infrastructures) et une gestion à long terme, ce qui favorise l'implication des travailleurs plus âgés. Les jeunes responsables d'unités économiques dans le secteur de l'élevage sont relativement nombreux, mais moins que les plus âgés, suggérant un manque d'accès aux ressources nécessaires pour s'engager pleinement.

La pisciculture est le secteur le moins représenté et faiblement occupé par les jeunes (2,43 %) et les plus de 36 ans (3,50 %). Bien que les unités économiques de la pisciculture soient légèrement plus dirigées par les plus de 36 ans, elles restent globalement minoritaires dans l'ensemble des activités économiques. Ce faible engagement pourrait être lié à un manque d'opportunités, de formations ou d'infrastructures adaptées et principalement à un manque d'eau. En conclusion, ces résultats révèlent un besoin d'initiatives pour attirer et retenir davantage les jeunes dans ces filières essentielles pour le développement économique du Sahel.

En définitive, ce point qui a fait une analyse sexo-spécifique et générationnelle, révèle une participation significative des femmes dans les filières ciblées, avec une représentation globale de 53,37%. Ce taux témoigne de l'engagement marqué des femmes dans divers secteurs économiques, notamment dans des activités à forte composante traditionnelle comme l'agriculture, l'élevage et la transformation. Leur implication démontre également l'évolution des rôles dans un contexte où les femmes prennent de plus en plus part aux

processus de production et de commercialisation. Toutefois, malgré cette représentation notable, les femmes continuent de faire face à des obstacles spécifiques, qu'il s'agisse d'un accès limité au financement, de formations insuffisantes ou de difficultés techniques, qui freinent leur pleine autonomisation dans ces filières.

Par ailleurs, la dimension générationnelle constitue un autre aspect essentiel de l'analyse. Bien que la majorité des acteurs économiques dans les filières étudiées soit constituée de personnes de plus de 36 ans, les jeunes (18-36 ans) représentent environ 38,8 % des effectifs. Cette présence des jeunes, quoique moindre, offre un potentiel important pour le renouvellement et la modernisation des filières. Cependant, ils sont parfois confrontés à des difficultés d'accès aux ressources, à un manque d'expérience et à des contraintes financières qui limitent leur développement professionnel.

En somme, la répartition des acteurs selon le genre et l'âge a mis en lumière des dynamiques contrastées. Si la forte participation féminine témoigne d'un progrès en termes d'inclusion économique, les défis persistants notamment en matière de formation et de financement nécessitent une attention particulière. De même, l'intégration des jeunes dans ces filières constitue une opportunité stratégique pour dynamiser et pérenniser le secteur, à condition que des mesures adaptées soient mises en place pour faciliter leur accès aux ressources et aux compétences nécessaires.

Ces constats appellent donc à la mise en œuvre d'actions ciblées et de dispositifs de soutien spécifiques pour renforcer les capacités des femmes et des jeunes. Une telle approche contribuerait non seulement à améliorer l'efficacité des filières économiques, mais aussi à promouvoir une croissance inclusive et durable, en valorisant pleinement le potentiel de ces deux groupes essentiels au renouvellement et à la compétitivité des unités économiques.

9.1.2. Genre et emploi dans les filières ciblées

L'analyse du genre et emploi dans les filières ciblées permet de mieux comprendre la répartition des opportunités économiques entre les hommes et les femmes, ainsi que les dynamiques qui influencent leur participation au marché du travail. Dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom, les femmes et les hommes occupent des rôles variés

selon les secteurs d'activité, souvent influencés par des facteurs socio-économiques, culturels et structurels.

Les femmes sont concentrées dans des activités liées à la transformation, la commercialisation et les services, tandis que les hommes dominent des secteurs nécessitant un investissement en capital plus élevé ou une main-d'œuvre plus intensive, comme certaines formes de production agricole ou d'élevage. Cependant, malgré leur forte contribution aux économies locales à travers les unités économiques, les femmes et les jeunes dans ces trois communes rencontrent des contraintes majeures, notamment un accès limité aux ressources productives, au financement et aux formations adaptées.

Les tableaux suivants donnent la proportion des emplois occupés par les femmes et jeunes dans les filières ciblées :

Tableau 44 : Nombre total des femmes employées par filières et communes

Total des femmes employées	Dori	Falagountou	Gorom-Gorom	Total général
Agricole	88	18	42	148
Eau et assainissement (WASH)	22	5	3	30
Élevage	111	16	46	173
Pisciculture	7	0	7	14
Total général	228	39	98	365

Source : Forth Investment, décembre 2024

Dori concentre la majorité des unités économiques employant des femmes (62,47 %), suivie de Gorom-Gorom (26,85 %). Falagountou est nettement en retrait avec seulement 10,68 % des unités employant des femmes. Ces données montrent que les femmes sont fortement impliquées dans l'agriculture et l'élevage, mais restent sous-représentées dans le WASH et la pisciculture. Dori est la commune qui offre le plus d'opportunités aux femmes, tandis que Falagountou est en retard en matière d'emploi féminin.

Le tableau révèle que des efforts doivent être faits pour intégrer davantage de femmes dans des secteurs plus techniques et émergents comme le WASH et la pisciculture.

Tableau 45 : Analyse des Unités économiques par commune et selon le nombre de jeunes employés

Filières	Dori	Falagountou	Gorom-Gorom	Total général
Agricole	65	13	13	91
Eau et assainissement (WASH)	117	3	13	133
Élevage	90	11	38	139
Pisciculture	14	1	11	26
Total général	286	28	75	389

Source : Forth Investment, décembre 2024

Ce tableau présente la répartition des unités économiques en fonction du nombre de jeunes employés (âgés de 18 à 36 ans) dans les filières suivantes : agriculture, élevage, eau et assainissement (WASH) et pisciculture dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom. Près des 3/4 des unités économiques employant des jeunes sont situées à Dori (73,52 %). Gorom-Gorom (19,28 %) et surtout Falagountou (7,20 %) affichent une proportion bien plus faible. Cela montre que Dori offre plus d'opportunités pour l'emploi des jeunes, probablement en raison de son dynamisme économique et de la diversité des filières présentes.

L'élevage et le WASH sont les principaux secteurs employant des jeunes. L'élevage (35,73 %) et le WASH (34,19 %) représentent ensemble près de 70 % des unités économiques employant des jeunes. L'agriculture suit avec 23,39 %, tandis que la pisciculture est marginale (6,68 %).

9.1.3. Genre et vulnérabilités dans les filières ciblées

L'analyse des questions de genre et de vulnérabilités dans les unités économiques met en évidence les défis spécifiques auxquels sont confrontés les groupes les plus fragiles, notamment les Personnes Déplacées Internes (PDI) et les personnes vivant avec un handicap. Dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom, ces populations rencontrent des contraintes accrues en matière d'accès à l'emploi, aux ressources productives et aux opportunités de formation, accentuées par des inégalités de genre préexistantes.

Les PDI et celles en situation de handicap font face à une double marginalisation, combinant les difficultés liées au statut de déplacé ou au handicap avec des normes socioculturelles limitant leur accès aux opportunités. De même, les hommes en situation de

vulnérabilité rencontrent des obstacles pour s'insérer durablement dans les activités économiques, en raison du manque d'accompagnement et de dispositifs inclusifs adaptés à leurs besoins.

Pour ce qui concerne l'analyse des responsables des UE, les données quantitatives collectées révèlent que la commune de Dori a la plus forte proportion de responsables d'UE PDI (85,58%) engagés dans l'économie locale, bien plus que Gorom-Gorom (13,46%) et Falagountou (0,96%).

Le secteur WASH a un nombre significatif de responsables PDI à Dori (20,19%), mais très peu dans les autres communes. L'absence totale de PDI dans ce secteur à Falagountou (0%) et la faible présence à Gorom-Gorom (1,06%) indiquent que ce secteur est moins accessible aux déplacés internes en dehors de Dori.

L'élevage est un secteur clé pour les PDI, en particulier à Dori (35,58%), mais totalement absent à Falagountou (0%). Gorom-Gorom affiche aussi une proportion significative de PDI dans l'élevage (8,65%), ce qui suggère que cette filière est une opportunité pour leur intégration économique.

La pisciculture est la filière où les PDI sont les moins présents (seulement 1,92%). Aucune PDI n'est recensée dans la pisciculture à Falagountou et Gorom-Gorom, ce qui montre leur très faible implication dans ce secteur. Seule Dori emploie des PDI dans la pisciculture, mais à un niveau très marginal (1,92%).

Les tableaux suivants présentent la situation dans les trois communes :

Tableau 46 : Répartition des responsables de UE PDI par filière et par commune

	Dori		Falagountou		Gorom-Gorom		Total	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Agricole	29	27,88%	1	0,96%	4	3,85%	34	32,69%
Eau et assainissement (WASH)	21	20,19%		0,00%	1	0,96%	22	21,15%
Élevage	37	35,58%		0,00%	9	8,65%	46	44,23%
Pisciculture	2	1,92%		0,00%		0,00%	2	1,92%
Total général	89	85,58%	1	0,96%	14	13,46%	104	100,00%

Source : ForthInvestment, décembre 2024

Des données, il ressort que parmi les responsables des UE, ceux vivant avec un handicap représentent 4,25%.

Le tableau 47 présente la proportion des personnes vivant avec un handicap (PVH) responsables d'unités économiques des secteurs agricole, élevage, eau et assainissement (WASH) et pisciculture dans les communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom.

Dori est la commune avec le plus grand nombre de responsables vivants avec un handicap 88,89%, tandis que Gorom-Gorom et Falagountou ont chacun 5,56%.

Falagountou et Gorom-Gorom offrent très peu d'opportunités aux PVH, notamment dans les secteurs du WASH et de la pisciculture. L'élevage et l'agriculture, qui sont des secteurs clés dans la région, restent difficiles d'accès pour les PVH. L'absence totale de PVH dans certaines filières (comme la pisciculture à Falagountou et Gorom-Gorom) montre des barrières structurelles.

Tableau 47 : Répartition des enquêtés vivant avec handicap au sein des unités économiques

	Dori		Falagountou		Gorom-Gorom		Total Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Agricole	7	38,89%		0,00%	1	5,56%	8	44,44%
Eau et assainissement (WASH)	5	27,78%		0,00%		0,00%	5	27,78%
Élevage	3	16,67%	1	5,56%		0,00%	4	22,22%
Pisciculture	1	5,56%		0,00%		0,00%	1	5,56%
Total général	16	88,89%	1	5,56%	1	5,56%	18	100,00%

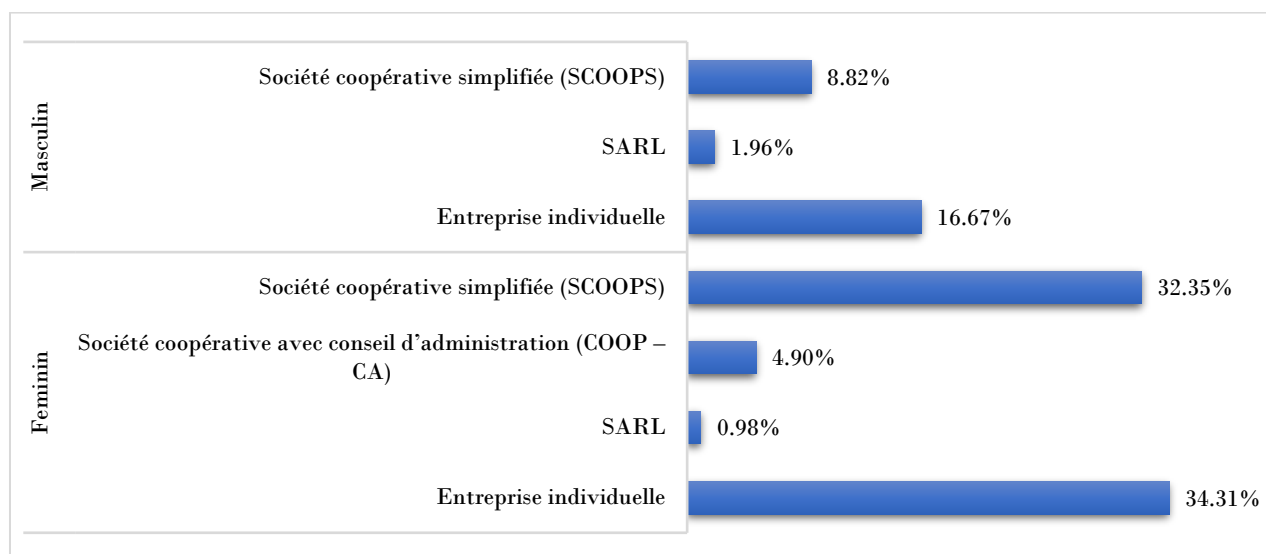
Source : Forth Investment, décembre 2024

9.1.4. Genre et entrepreneuriat

L'entrepreneuriat joue un rôle clé dans la dynamique économique des communes de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom, en offrant des opportunités de création de richesse et d'autonomisation. Cette partie analyse la répartition des unités économiques selon le genre et le statut juridique, en mettant en évidence les disparités.

Les graphiques suivants présentent la situation dans les trois communes :

Graphique 2 : Répartition des formes juridiques des entreprises tenues selon le sexe des répondants



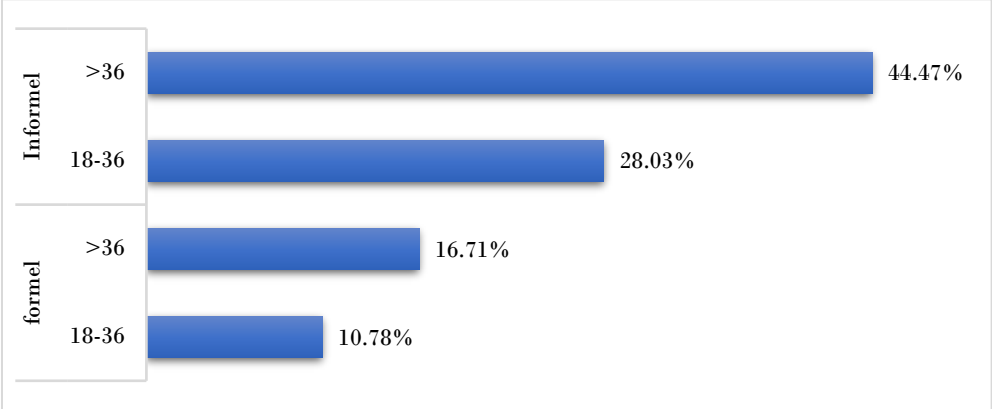
Source : Forth Investment, décembre 2024

Les entreprises individuelles et les sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS) sont les formes juridiques les plus courantes pour les deux sexes. Les SARL et les COOP-CA sont rares, surtout chez les femmes. Les entreprises individuelles (50,98 % du total) sont la forme la plus courante, car elles demandent peu de formalités et de capital initial. Les SCOOPS (41,17 %) sont également très représentées, indiquant une tendance au regroupement des entrepreneurs pour mutualiser les ressources et accéder plus facilement au financement.

Les SARL sont peu nombreuses, en particulier chez les femmes (0,98 %) contre 1,96 % chez les hommes. Cela est dû en partie aux exigences administratives et financières plus élevées pour créer une SARL. Les hommes sont plus présents dans les formes d'entreprises plus structurées avec une représentation plus forte en SARL (1,96 %) et en entreprise

individuelle (16,67 %), mais restent minoritaires (27,45 % du total). Leur faible présence dans les SCOOPS (8,82 %) peut indiquer une moindre participation aux structures coopératives.

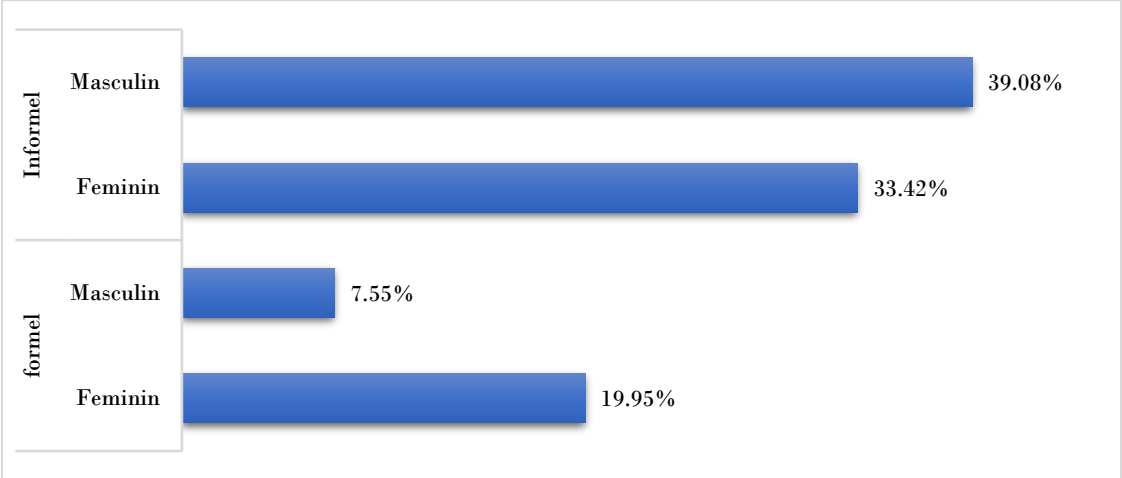
Graphique 3 Statut actuel de l'entreprise selon l'âge



Source : ForthInvestment, décembre 2024

Les données de ce tableau soulignent que les enquêtés de plus de 36 ans sont plus nombreux (61,18 %) que les jeunes de 18 à 36 ans (38,81 %). L'informel est largement dominé par les entrepreneurs de plus de 36 ans (44,47 % du total), contre 28,03% pour les jeunes. L'informel représente près de trois quarts des unités économiques. Cela pourrait s'expliquer par les coûts de régularisation et l'accès limité au financement, freinant la création d'entreprises formelles, sans compter le fait que de nombreuses unités économiques préfèrent éviter les charges fiscales ou les exigences légales.

Graphique 4 : Statut actuel de l'entreprise selon le sexe



Source : ForthInvestment, décembre 2024

Ce tableau montre la répartition des unités économiques selon leur statut juridique (formel ou informel) et le sexe des entrepreneurs. Il ressort que la majorité des unités économiques (72,51%) sont informelles. Les hommes (39,08 %) sont plus présents dans l'informel que les femmes (33,42 %).

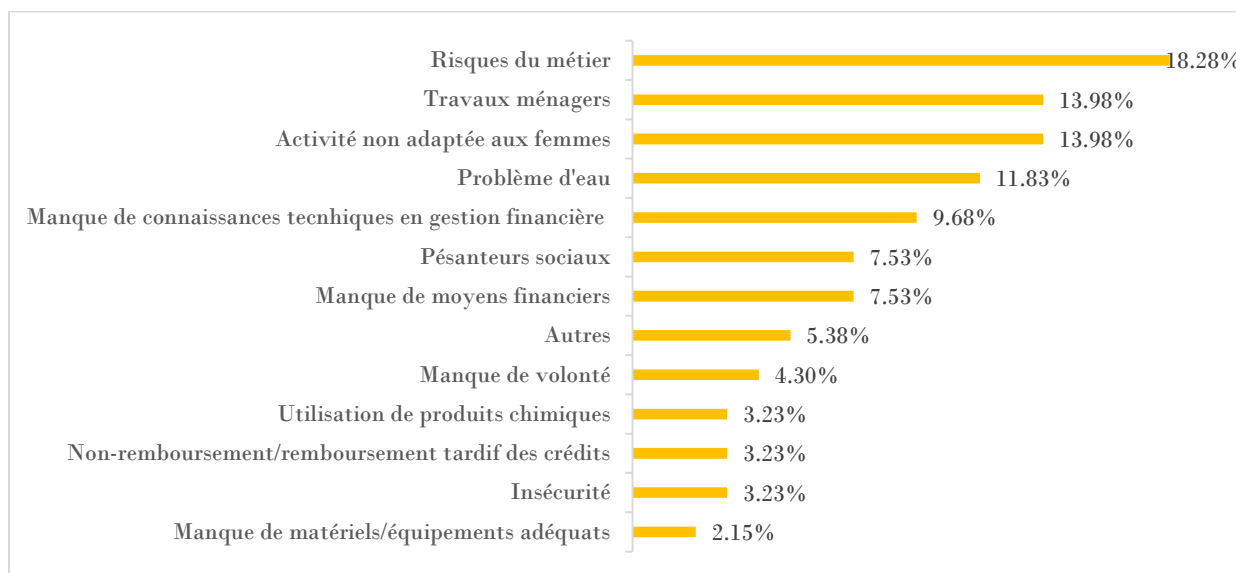
9.1.5. Analyse des contraintes économiques selon le genre

L'analyse des contraintes économiques selon le genre permet de mettre en lumière les disparités et les défis spécifiques rencontrés par les hommes et les femmes dans le secteur économique au niveau des trois communes concernées par l'étude.

En examinant ces aspects, il s'agit de comprendre les facteurs qui influencent la participation et la performance économique de chacun et chacune, et d'identifier les leviers potentiels pour une meilleure égalité des chances.

Cette analyse se base sur des données primaires collectées à travers les graphiques suivants :

Graphique 5 : Obstacles spécifiques aux femmes dans les filières ciblées



Source : Forth Investment, décembre 2024

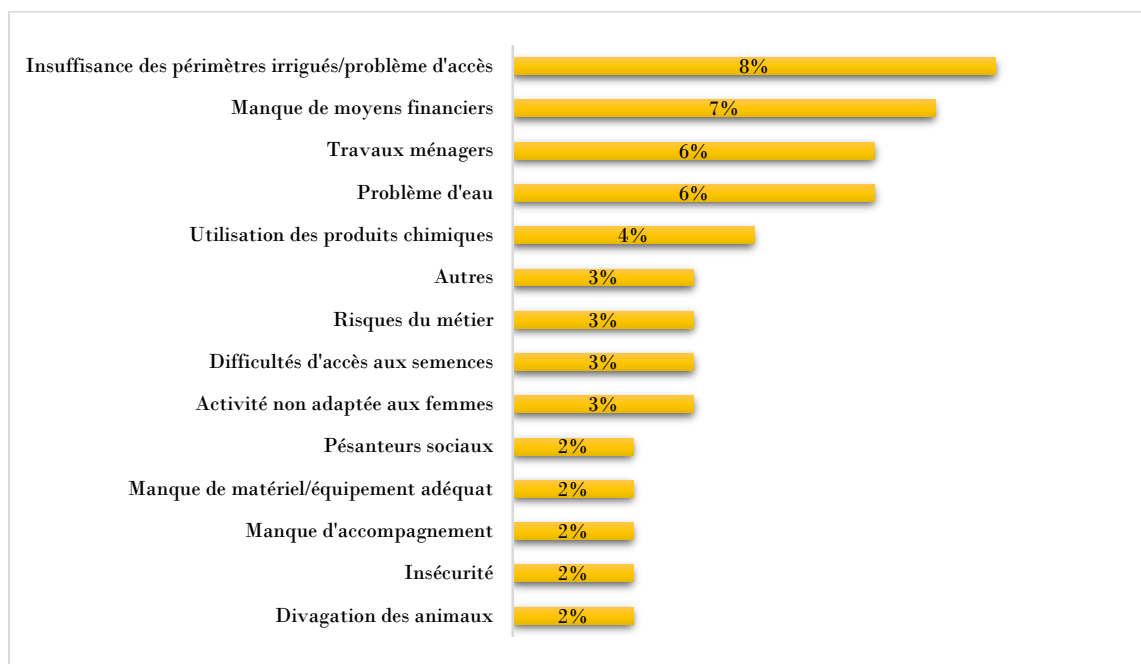
L'analyse des contraintes spécifiques aux femmes à travers ce tableau met en évidence plusieurs obstacles structurels, économiques et socioculturels limitant leur participation et leur réussite dans les filières ciblées :

- Le risque du métier (18,28%) représente la contrainte la plus importante. Cela pourrait s'expliquer par la nature de certaines activités (agriculture, élevage, transformation), qui impliquent des tâches physiquement exigeantes ou exposées à des conditions difficiles ;
- Les travaux ménagers (13,98%) et l'idée que certaines activités ne sont pas adaptées aux femmes (13,98%) sont des obstacles majeurs. Ces chiffres traduisent une répartition genrée des rôles où les responsabilités domestiques restreignent l'engagement économique des femmes ;
- Le problème d'eau (11,83%) affecte particulièrement les activités agricoles et d'élevage, notamment la pisciculture, rendant leur accès et leur gestion plus complexes pour les femmes ;
- Le manque de connaissances techniques en gestion financière (9,68%) limite les capacités des femmes à gérer efficacement leurs activités et à optimiser leurs ressources ;
- Le manque de moyens financiers (7,53%) constitue un frein à l'investissement et au développement des entreprises féminines ;
- Le non remboursement ou remboursement tardif des crédits (3,23%) complique davantage l'accès au financement, rendant difficile l'expansion des activités ;
- Le manque de matériels et d'équipements adéquats (2,15%) empêche la modernisation des processus et réduit la productivité des entreprises dirigées par des femmes ;
- Les pesanteurs sociales (7,53%) reflètent des normes culturelles qui limitent la place des femmes dans certains secteurs économiques.

Les obstacles des femmes dans le maillon production maraichère couvrent à la fois des problèmes d'ordre technique (manque de matériels ou équipements adéquats, difficultés d'accès aux semences, utilisation des produits chimiques) et des problèmes liés à l'environnement socio-économique et culturel (insécurité, pesanteurs sociales, manque

d'accompagnement, activités non adaptées aux femmes, travaux ménagers). L'insuffisance des périmètres irrigués/problème d'accès est le plus cité, suggérant que l'accès à l'eau ou aux infrastructures d'irrigation constitue un enjeu majeur pour les femmes. La question du financement apparaît également comme un obstacle important, limitant par exemple l'achat de matériel ou l'accès aux intrants.

Graphique 6 : Obstacles rencontrés par les femmes dans la filière agricole : maillon production



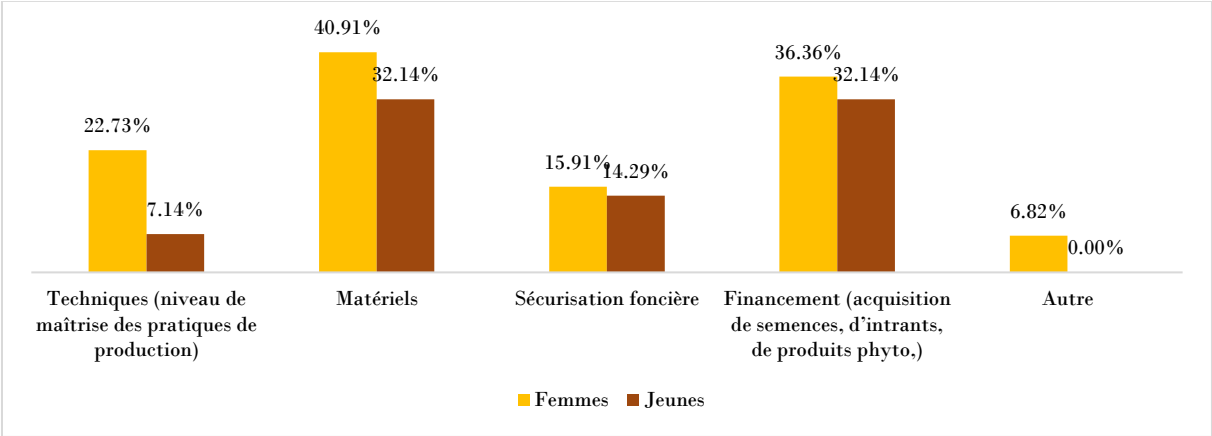
Source : Forth Investment, décembre 2024

Le graphique 7 met en évidence les principales difficultés que rencontrent les femmes et les jeunes dans la filière maraichère, un maillon clé de la chaîne de valeur agricole. Il ressort que les défis majeurs pour les femmes et les jeunes dans la production agricole sont principalement financiers et matériels, mais aussi techniques et fonciers.

En effet, 40,91% de femmes et 32,14% de jeunes indiquent que le manque de matériel constitue un défi majeur. Cela peut s'expliquer par un accès limité aux outils modernes de production, ce qui freine leur productivité. Le manque de financement pour l'achat de semences, d'intrants et de produits phytosanitaires est également une contrainte importante pour 36,36% des femmes et 32,14% des jeunes. Cette difficulté limite leur capacité à améliorer leurs rendements agricoles et à accroître leurs revenus. Le niveau de maîtrise des pratiques de production est une difficulté pour 22,73% des femmes, contre 7,14% des jeunes.

Ce constat montre que les femmes ont un besoin accru de formations techniques pour optimiser leurs méthodes agricoles. La sécurité, due à des contraintes juridiques et socioculturelles, empêche ces groupes vulnérables de s'établir durablement dans la production agricole.

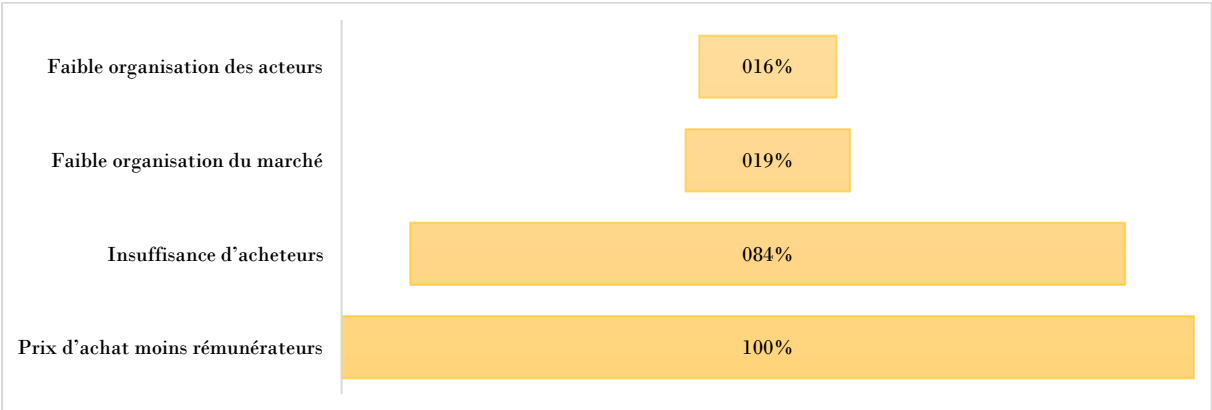
Graphique 7 : Défis majeurs auxquels sont confrontés les femmes et jeunes dans les activités de maraîchage



Source : Forth Investment, décembre 2024

Le graphique 8 montre que les défis liés à la rémunération des produits et au manque d'acheteurs sont perçus comme les obstacles majeurs dans la commercialisation au niveau de la transformation agricole, tandis que les questions d'organisation des acteurs et du marché, bien que présentes, sont moins prégnantes dans ce contexte spécifique. Néanmoins, même si ces aspects semblent moins problématiques selon ces chiffres, ils peuvent jouer un rôle indirect en affectant la capacité collective à négocier de meilleurs prix et à structurer un marché plus dynamique.

Graphique 8 : Défis majeurs pour les femmes du maillon commercialisation dans la filière agricole



Source : Forth Investment, décembre 2024

Le tableau 48 met en évidence des différences marquées dans les obstacles rencontrés par les femmes et les jeunes dans la filière eau et assainissement. Tandis que les femmes sont davantage confrontées à des défis liés à la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité et des difficultés à lever la demande, les jeunes font face à une problématique prédominante liée au coût élevé du matériel. Ces résultats soulignent l'importance de mettre en place des interventions ciblées qui tiennent compte des spécificités de chaque groupe afin d'améliorer l'efficacité et l'équité dans cette filière.

Tableau 48 : Difficultés au niveau de la filière eau et assainissement pour les femmes et les jeunes

Difficultés (Filière : eau et assainissement)	Femmes	Jeunes
Faiblesse de la demande	20%	24%
Indisponibilité/cherté de la matière première	20%	9%
Insécurité	20%	12%
Insolvabilité des clients	0%	3%
Manque de matériel/équipement adéquat (coût élevé)	13%	56%
Manque de moyens financiers	13%	6%
Problèmes techniques	13%	0%
Manque d'accompagnement	7%	12%
Problème d'eau	7%	0%

Source : Forth Investment, décembre 2024

9.2. Place et le rôle futurs des femmes et des jeunes dans les filières identifiées

Dans une perspective, plusieurs tendances et opportunités émergent pour renforcer l'implication des femmes et des jeunes dans les filières économiques de ces communes.

Dans le domaine de l'agriculture et élevage, on observe une modernisation et une mécanisation de la filière avec l'adoption de techniques modernes et durables qui permettra aux femmes et aux jeunes d'accroître leur productivité et d'améliorer leurs revenus. On remarque également une valorisation des chaînes de transformation avec la transformation agroalimentaire représentant un potentiel important pour l'autonomisation des femmes, notamment par la production et la commercialisation de produits dérivés.

Dans le domaine de l'eau, assainissement et pisciculture, on pourrait assister à une implication croissante des jeunes. Avec l'évolution des défis climatiques et

environnementaux, les jeunes peuvent jouer un rôle central dans la gestion durable des ressources en eau et dans le développement de la pisciculture. Les formations des jeunes dans les métiers liés à l'eau et l'assainissement pourrait renforcer leur insertion dans ce secteur clé. Par ailleurs, la mise en place de programmes de financement dédiés aux femmes et aux jeunes entrepreneurs est essentielle pour leur permettre de développer leurs activités et d'assurer leur indépendance économique.

Malgré ces opportunités, plusieurs contraintes persistent et pourraient freiner l'implication future des femmes et des jeunes :

- Insécurité et instabilité socio-économique, limitant les investissements et l'expansion des activités ;
- Difficulté d'accès aux terres et aux ressources naturelles, freinant les initiatives agricoles et pastorales ;
- Persistance des normes socioculturelles, réduisant les opportunités des femmes dans certaines filière.

L'avenir des femmes et des jeunes dans les filières économiques de Dori, Falagountou et Gorom-Gorom repose sur leur renforcement à travers des actions inclusives, des formations adaptées et des mécanismes de soutien financier et technique. Avec un accompagnement adéquat, ils pourront jouer un rôle déterminant dans le développement économique local et contribuer à la résilience des communautés.

X. SITUATION DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT DANS LES UNITÉS ÉCONOMIQUES

L'analyse SWOT des différentes filières agricoles et de l'eau permet d'identifier plusieurs goulots d'étranglement qui entravent le développement et la rentabilité de ces secteurs.

10.1. Maraîchage

L'analyse des goulots d'étranglement rencontrés dans le domaine du maraîchage, particulièrement aux maillons de la production et de la transformation, met en lumière plusieurs problématiques qui entravent le développement de ce secteur vital. Les résultats soulignent des défis distincts pour les femmes et les jeunes, ainsi que des obstacles spécifiques qui affectent leur capacité à s'engager efficacement dans ces activités.

Les défis majeurs au maillon de la production pour les responsables des unités maraîchères montrent une série d'obstacles qui compromettent la productivité et la rentabilité :

- **Techniques et Matériel** : Un des principaux défis est le niveau de maîtrise des techniques de production, qui est signalé par 22,73 % des femmes et 7,14 % des jeunes. Parallèlement, le manque de matériel adéquat est un obstacle significatif, avec 40,91 % des femmes et 32,14 % des jeunes le mentionnant. Cela indique une nécessité urgente d'améliorer l'accès aux formations et aux équipements adaptés pour optimiser les pratiques de culture ;
- **Sécurisation foncière et financement** : La sécurisation des terres est essentielle pour garantir la pérennité des investissements agricoles. 15,91 % des femmes et 14,29 % des jeunes ont identifié ce problème. De plus, le financement pour l'acquisition de semences et d'intrants est crucial, avec 36,36 % des femmes et 32,14 % des jeunes, indiquant que le manque de ressources financières limite leurs activités.

Au niveau de la transformation, les défis identifiés révèlent des lacunes dans l'organisation et la commercialisation :

- **Faible organisation du marché** : la faible organisation des acteurs du marché est un obstacle majeur, cité par 19,35 % des répondants. Cela complique l'accès aux marchés et réduit les opportunités de vente pour les transformateurs ;
- **Insuffisance d'acheteurs et prix non rémunérateurs** : la difficulté à trouver des acheteurs (83,87 %) et les prix d'achat jugés non rémunérateurs (100 %) sont des préoccupations critiques. Ces éléments soulignent l'importance d'améliorer les canaux de commercialisation et d'établir des relations plus solides entre producteurs, transformateurs et acheteurs.

L'analyse des défis et obstacles dans le domaine du maraîchage met en exergue des problématiques complexes qui affectent tant la production que la transformation. Les femmes et les jeunes font face à des obstacles spécifiques qui nécessitent des interventions ciblées. Pour améliorer la situation, il est crucial de renforcer les capacités techniques, d'améliorer l'accès au financement, de sécuriser les droits fonciers et de faciliter l'organisation des acteurs du marché. En s'attaquant à ces défis, il sera possible de favoriser un environnement plus propice au développement durable du maraîchage.

10.2. Bétail/Viande

La filière bétail-viande présente plusieurs goulots d'étranglement qui entravent son développement et sa rentabilité. L'un des principaux défis réside dans **l'insuffisance et la faible qualité des ressources fourragères**. De nombreux éleveurs ont du mal à accéder à des fourrages adéquats, ce qui limite la productivité de leurs animaux. Cette situation est exacerbée par un élevage extensif qui, bien qu'il soit traditionnellement pratiqué, n'optimise pas le potentiel de production, entraînant des rendements souvent faibles et une dépendance aux conditions environnementales.

La vulnérabilité aux épizooties représente un autre obstacle significatif. Les éleveurs doivent faire face à des risques constants d'épidémies qui peuvent décimer le cheptel. Ces maladies, non seulement affectent la production, mais augmentent également les coûts de prévention et de traitement, ce qui impacte directement la rentabilité des exploitations.

Un manque d'organisation au sein des filières constitue également un goulot d'étranglement majeur. Les producteurs manquent souvent de coordination, ce qui complique l'accès aux marchés et réduit leur pouvoir de négociation. L'absence de structures formelles, telles que des coopératives, limite également la capacité des éleveurs à se regrouper pour partager des ressources, des connaissances et des informations sur le marché.

Enfin, **l'accès difficile et le coût élevé des aliments pour bétail** posent un défi considérable pour les éleveurs. Les fluctuations des prix des aliments peuvent affecter lourdement les marges bénéficiaires, rendant l'élevage moins viable. Cette situation est aggravée par les impacts du changement climatique sur les pâturages, qui peuvent réduire la disponibilité des ressources fourragères.

La filière bétail-viande possède un potentiel important, elle fait face à une série de goulots d'étranglement qui limitent son développement. Pour surmonter ces défis, il est essentiel d'améliorer la qualité des ressources fourragères, d'organiser les acteurs de la filière, de renforcer les mesures de prévention contre les épizooties, et d'explorer des stratégies pour faire face à la concurrence des importations.

Dans le secteur de l'élevage, notamment à l'étape de production, **le financement se révèle être un défi majeur, avec une prévalence de 84 %** parmi les femmes et les jeunes. Les matériels représentent également un problème significatif, touchant 72 % des acteurs, et la commercialisation est citée par 60 % des répondants. D'autres défis incluent l'organisation des acteurs et le niveau de maîtrise des techniques, qui, bien que moins fréquents, restent des enjeux importants.

En ce qui concerne la transformation de la viande, les difficultés sont variées. Le manque de moyens financiers est un obstacle pour 37 % des participants, tandis que le manque d'équipements adéquats affecte 30 % des répondants. L'accès difficile aux animaux et aux consommables, ainsi que la concurrence élevée, complètent le tableau des défis auxquels font face les acteurs de cette filière.

Enfin, dans la commercialisation, l'accès difficile à l'aliment pour le bétail et les problèmes d'écoulement créent une situation délicate pour les acteurs. Les hauts prix d'achat des animaux et des coûts d'entretien élevés augmentent à la complexité des défis rencontrés. Les difficultés liées aux maladies et aux vols complètent la liste des obstacles.

10.3. Lait

La filière lait rencontre plusieurs goulots d'étranglement qui limitent sa croissance et sa rentabilité. L'un des problèmes majeurs est **la faible productivité laitière des races locales**. Bien que le cheptel soit numériquement important, les rendements en lait restent souvent en deçà des attentes, en grande partie en raison de l'insuffisance des pratiques d'élevage et de l'alimentation. Cette situation empêche les producteurs de maximiser leur production et de répondre efficacement à la demande croissante du marché.

La forte prévalence des pathologies affectant la production laitière constitue un autre défi significatif. Les maladies des animaux, telles que les infections mammaires, réduisent non seulement la quantité de lait produit, mais augmentent également les coûts liés aux soins vétérinaires. Cette situation met une pression supplémentaire sur les éleveurs, déjà confrontés à des défis financiers.

Un autre goulot d'étranglement réside dans **le faible financement de la filière**. Les producteurs manquent souvent d'accès à des crédits ou à des financements adéquats pour investir dans des équipements modernes ou des pratiques améliorées. Cette situation limite leur capacité à améliorer la productivité et à moderniser leurs exploitations.

La saisonnalité de la production liée aux conditions climatiques est également un obstacle majeur. Les fluctuations saisonnières entraînent des périodes de pénurie de lait, ce qui complique la gestion des stocks et affecte les revenus des producteurs. Cette variabilité rend difficile la planification à long terme et la satisfaction des besoins du marché.

En outre, **l'organisation de la collecte du lait est souvent faible**. Les systèmes de collecte ne sont pas toujours efficaces, ce qui entraîne des pertes de qualité et des pertes de produits. Les petits producteurs, en particulier, ont du mal à accéder aux marchés, ce qui limite leurs opportunités de vente et leur rentabilité.

Enfin, **les coûts élevés des intrants, des matériels de production, de conservation et de transformation** pèsent lourdement sur les marges bénéficiaires des producteurs. Cette situation est aggravée par l'insécurité foncière et les conflits entre agriculteurs et éleveurs, qui compliquent davantage la gestion des exploitations.

Pour la transformation du lait, les difficultés sont également notables. L'accès à la matière première est compliqué par des coûts élevés, affectant 23 % des répondants. Les problèmes d'écoulement et les délestages témoignent de la fragilité du secteur, tout comme le manque d'eau et d'équipements adéquats pour la transformation. La concurrence élevée des produits laitiers importés est également une préoccupation partagée.

Quoique la filière lait ait un potentiel de croissance important, elle se heurte à plusieurs goulots d'étranglement qui doivent être résolus. Pour améliorer la situation, il est essentiel

de renforcer la productivité, d'améliorer les pratiques de santé animale, d'accroître l'accès au financement, et de structurer efficacement la collecte du lait.

10.4. Pisciculture

La filière pisciculture rencontre plusieurs goulots d'étranglement qui limitent son développement et sa rentabilité. L'un des principaux défis est **l'insuffisance des infrastructures adaptées**. De nombreux producteurs manquent d'étangs ou de bassins bien conçus, ce qui limite leur capacité à élever des poissons de manière efficace. La qualité des installations existantes est souvent médiocre, entraînant des pertes de production et des difficultés à maintenir des conditions optimales pour la croissance des poissons.

La crise sécuritaire représente un défi majeur pour le secteur de la pisciculture. L'accès aux retenues d'eau est compromis en raison de leur localisation dans des zones où opèrent des groupes armés non identifiés. Cette situation impacte négativement sur la quantité de poissons frais sur le marché.

Un autre obstacle important est **le manque de compétences techniques** parmi les pisciculteurs. Beaucoup d'entre eux n'ont pas accès à une formation adéquate sur les meilleures pratiques d'élevage, de nutrition et de gestion des maladies. Cette absence de connaissances limite leur capacité à optimiser la production et à répondre aux exigences du marché.

La concurrence des importations de poissons à bas prix constitue également un goulot d'étranglement. Les produits étrangers, souvent moins chers en raison de coûts de production plus faibles, mettent en péril les producteurs locaux. Cette situation peut réduire la demande pour les produits locaux et affecter la viabilité économique des exploitations piscicoles.

En outre, **l'accès aux marchés est souvent difficile** pour les petits producteurs. Les systèmes de distribution et de commercialisation ne sont pas toujours bien organisés, ce qui complique la vente des produits. Les petits pisciculteurs peuvent se retrouver exclus des chaînes d'approvisionnement, limitant ainsi leurs opportunités de vente et leur rentabilité.

La gestion des ressources aquatiques pose également un défi. La surexploitation des ressources naturelles et la pollution des eaux peuvent nuire à la durabilité de la pisciculture. Les éleveurs doivent faire face à des problèmes de qualité de l'eau qui peuvent affecter la santé des poissons et, par conséquent, la productivité des élevages.

Enfin, **les fluctuations des prix des intrants**, tels que les aliments pour poissons et les médicaments, constituent un obstacle considérable. Ces variations peuvent impacter les marges bénéficiaires des pisciculteurs, rendant l'activité moins attractive et plus risquée.

La filière pisciculture se heurte à plusieurs goulots d'étranglement qui doivent être surmontés. Pour améliorer la situation, il est essentiel d'investir dans des infrastructures adéquates, de renforcer les compétences techniques des producteurs, d'organiser les systèmes de commercialisation, et de gérer durablement les ressources aquatiques. Ces actions permettront de renforcer la rentabilité et la durabilité de la pisciculture, tout en répondant à la demande croissante de produits aquatiques.

Dans la filière pisciculture, la commercialisation se heurte à des obstacles majeurs, notamment le stockage, qui est mentionné par tous les répondants, suivi par le transport, qui pose des problèmes à 80 % des acteurs. La concurrence avec le poisson pêché constitue également un défi pour plus de la moitié des participants, tandis que des préoccupations concernant la qualité sont soulevées par 20 % d'entre eux.

10.5. Eau, assainissement et hygiène

L'analyse des défis et obstacles dans le domaine de l'eau et de l'assainissement révèle une série de problématiques complexes qui entravent le développement efficace de ce secteur vital. Ces défis affectent non seulement la qualité des services offerts, mais aussi l'accès des populations, en particulier des femmes et des jeunes, à des ressources essentielles. Des entretiens réalisés, il ressort :

- **Manque de financement** : le défi le plus pressant est le manque de financement, signalé par 100 % des unités concernées. Ce manque de ressources financières limite les investissements nécessaires pour améliorer les infrastructures et les services notamment dans le recyclage des déchets plastiques ;

- Formation et expertise : 57,14 % des répondants indiquent un besoin de formation adaptée, ce qui souligne une lacune dans les compétences techniques. De plus, 28,57 % mentionnent une faible expertise de la main d'œuvre, ce qui peut affecter la qualité et l'efficacité des services de transformation des déchets solides et liquides ;
- Disponibilité des matières premières (pour le traitement des boues et la gestion des déchets issus des systèmes d'assainissement) : la disponibilité des matières premières est également un obstacle majeur, affectant la capacité des unités à fonctionner de manière optimale.

La commercialisation des services d'eau et d'assainissement est également confrontée à plusieurs défis :

- La mauvaise organisation des clients pour la distribution de l'eau, représentant 26,32 % des réponses, complique l'accès aux bornes fontaines en provoquant de longues files d'attente qui découragent les utilisateurs potentiels et entraînent des pertes d'opportunités économiques pour les prestataires de services ;
- Insuffisance d'acheteurs (boue de vidange) : 15,79 % des répondants signalent une insuffisance d'acheteurs, ce qui limite les débouchés pour les produits et services offerts ;
- Concurrence : Les problèmes de concurrence pour la construction des latrines avec des maçons non qualifiés, est un défi qui met en lumière la nécessité d'améliorer la gestion et la planification des services.

Les défis et obstacles dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sont variés et interconnectés, mettant en évidence des lacunes dans le financement, la formation, et l'organisation des services. Les femmes et les jeunes, en particulier, rencontrent des difficultés spécifiques qui nécessitent des interventions ciblées. Pour améliorer la situation, il faudra renforcer les capacités techniques, assurer un meilleur accès au financement, et promouvoir une organisation efficace des acteurs du secteur. Ces mesures permettront non seulement d'améliorer l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de qualité, mais aussi de renforcer la résilience des communautés face aux défis futurs.

XI. ANALYSE SWOT

Lors de la collecte des données sur le terrain et à travers une revue de littérature, il a été fait une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces sur les filières ciblées ainsi que des domaines d'activités potentiellement porteur pour les jeunes et femmes des communes d'étude.

Tableau 49 : Analyse des Forces, Faiblesse, Opportunités et Menaces (SWOT) des filières porteuses

Analyse SWOT	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Maraîchage	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur créateur d'emplois - Coûts de production parfois compétitifs - Facilité d'accès aux métiers de producteur maraîcher 	<ul style="list-style-type: none"> - Productivité et rendements souvent faibles - Faible mécanisation du sous-secteur - Faible organisation et structuration des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Un marché national et sous régional en forte croissance - Un accroissement des capacités de transformation (tomate) - Disponibilité de la main d'œuvre - Développement de filières à forte valeur ajoutée (gombo, piment) - Nouvelles technologies de production - Existence d'un code des investissements spécifiques pour le secteur agricole - Potentiel de terres irrigables importants - Bonne disponibilité de ressources en eaux mobilisables 	<ul style="list-style-type: none"> - Volatilité des prix sur les marchés - Conditions climatiques de plus en plus imprévisibles - Accaparement des terres et conflits fonciers - Faiblesse des systèmes d'information sur les marchés - Coût élevé de l'énergie et des équipements de transformation - Vulnérabilité aux aléas climatiques - Insécurité foncière
Bétail/ viande	<ul style="list-style-type: none"> - Activité bien intégrée dans l'environnement social et économique - Productions animales diversifiées (bovins, ovins, caprins, etc.) - Flux commerciaux transfrontaliers dynamiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Élevage extensif à faible productivité - Insuffisance et faible qualité des ressources fourragères - Manque d'organisation des filières et d'accès au marché - Faible mécanisation et appui technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande croissante en protéines animales au niveau national - Potentiel d'intensification et de diversification des productions - Débouchés à l'export vers les pays voisins - Appui du développement au secteur par l'Etat et partenaires - Disponibilité des espaces pastoral et agro-sylvo-pastoral 	<ul style="list-style-type: none"> - Accaparement des terres pastorales et conflits fonciers - Insécurité dans les zones transfrontalières - Accès difficile et coût élevé des aliments de bétail - Concurrence des importations à bas prix - Impacts du changement climatique sur les pâturages - Vulnérabilité aux épizooties et au changement climatique
Lait	<ul style="list-style-type: none"> - Effectif numériquement important et varié du cheptel ruminant - Existence d'unités de transformation et de centres de collecte (Dori) - Existence d'organisations de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit alimentaire et hydrique - Faible productivité laitière de races locales - Forte prévalence des pathologies affectant la production laitière - Faible financement de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un marché domestique croissant - Volonté politique pour accompagner la chaîne de valeur lait local et des produits laitiers locaux - Intérêts des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour l'accompagnement de la filière lait 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation de la situation sécuritaire causant le déplacement des populations d'éleveurs et rendant difficile la collecte - Réduction considérable des zones de pâturage et de la production du

	<p>société civile actives dans la filière lait</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Forte saisonnalité de la production - Faible organisation de la collecte du lait - Faible niveau de technicité des acteurs de la filière lait - Coût élevé des facteurs, intrants et matériels de production, conservation et transformation 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de politiques nationales en matière de lait - Existence de projets et programmes qui interviennent dans la filière lait - Existence d'un accompagnement de l'Etat et du secteur privé. 	<p>fourrage due aux changements climatiques et anthropiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insécurité foncière - Conflits Agriculteurs-Eleveurs
<p>Eau et Assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de ressources d'eau et réseau hydrographique dense - Existence de décharges informelles avec participation communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit d'infrastructures et faible maintenance des services d'eau et d'assainissement - Faible maîtrise d'ouvrage communal et coordination entre acteurs - Gestion des boues de vidange peu développée, entraînant des déversements clandestins - Faible dispositif de gestion des déchets solides, entraînant accumulation de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration en cours de concept pour la Filière de l'Assainissement Autonome, précisant les normes techniques - Engagements des acteurs locaux et internationaux avec des innovations technologiques croissantes (ONG, UNICEF, COWATER) - Cadre institutionnel solide avec des politiques nationales et des plans stratégiques (PN AEPA) - Schéma Directeur d'Approvisionnement en Eau potable pour les communes - Soutien institutionnel croissant pour le développement de la pisciculture (programmes et fonds dédiés) - Partenariats potentiels avec des ONG pour des projets de développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de réglementation stricte, entraînant des comportements non conformes - Infrastructures inadéquates et technologies non adaptées aux réalités locales - Pression démographique accrue et risques de contamination des nappes phréatiques - Conflits d'intérêts locaux et manque de coordination entre acteurs

Pisciculture	-	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures et intrants insuffisants pour la production piscicole - Manque de compétences techniques en pisciculture - Absence de partenaires techniques et financiers pour soutenir les jeunes entrepreneurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien institutionnel croissant pour le développement de la pisciculture (programmes et fonds dédiés) - Partenariats potentiels avec des ONG pour des projets de développement rural - Ressources en eau disponibles (mares, rivières, barrages, etc.) - Demande croissante en poisson frais, favorisant l'élevage - Politiques nationales favorables, notamment l'Offensive Agropastorale et Halieutique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence des importations de poissons frais à faible coût - Insécurité dans la zone, rendant difficile l'accès aux zones de production - Changement climatique et pollution impactant la qualité de l'eau nécessaire à la production
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux débouchés en termes d'emplois non qualifiés (coiffure, couture, maroquinerie...) - Valorisation possible des savoirs traditionnels acquis sur le tas 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements initiaux limités mais nécessaires pour s'équiper d'un atelier - Commercialisation difficile sans appui sur les circuits informels - Faible productivité liée à l'artisanat traditionnel pour certains métiers - Accès difficile aux matières premières importées pour certains produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes publics et privés de développement de l'artisanat - Partenariats possibles avec les filières du tourisme et de l'hôtellerie - Valorisation de l'artisanat via le commerce en ligne et les réseaux sociaux - Diversification dans des produits à plus forte valeur ajoutée - Facilité d'accès à la micro-entreprise artisanale - Potentiel d'export des produits artisanaux typiques du Burkina 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence avec les produits importés de piètre qualité - Instabilité des cours mondiaux des matières premières utilisées - Contrefaçon de certains produits typiques burkinabè - Insuffisance d'appui au développement des compétences techniques - Pollution liée à certaines activités artisanales peu écoresponsables
Génie électrique	<ul style="list-style-type: none"> - Offre de formation de qualité ; - Possibilités d'emplois non/peu qualifiés (installation, câblage, dépannage...) - Marché pour la microentreprise (électricien, réparation d'appareils électroménagers...) - Formations qualifiantes de niveau CAP disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements nécessaires pour s'équiper d'un atelier - Risques d'accidents du travail liés à l'électricité - Concurrence des professionnels qualifiés sur les gros chantiers - Méconnaissance de certains équipements par manque d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes publics de formation professionnelle - Développement des énergies renouvelables (solaire) - Incubateurs pour micro-entrepreneurs en électricité - Marché de l'électroménager et de la domotique en croissance - Électrification Croissante : Avec la demande croissante en électricité ; - Ressources Renouvelables : La région du Sahel a un potentiel important en énergies renouvelables, notamment solaire ; - Secteur porteur avec le développement de l'habitat, 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès difficile aux équipements professionnels spécialisés - Instabilité de l'accès à l'électricité conventionnelle dans certaines zones - Réglementation technique complexe sur les installations électriques - Obsolescence rapide des compétences avec les nouvelles technologies - Concurrence des acteurs non certifiés sur certains chantiers

			des infrastructures et industries	
Maintenance	<ul style="list-style-type: none"> - Emplois non qualifiés nombreux (réparations, dépannages, nettoyage...) - Possibilité de micro-entrepreneuriat en électricité, plomberie, réparation... - Formations courtes adaptées de dépanneur et technicien disponibles - Compétences manuelles valorisables acquises dans certains foyers coraniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts d'équipement d'un atelier de maintenance à prévoir - Concurrence des réparateurs expérimentés sur certains segments - Risques d'accidents du travail liés à la manipulation d'outillage - Méconnaissance de certains équipements par manque d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'habitat et des équipements dans les villes et campagnes - Programmes publics de formations techniques courtes - Marché porteur de la maintenance du patrimoine immobilier - Incubateurs pour micro-entrepreneurs en travaux divers 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès difficile aux pièces détachées sur certains segments pointus - Faible accès au crédit pour s'équiper et se développer - Instabilité de la demande selon les secteurs et les périodes - Risques liés à la gestion des déchets de maintenance - Concurrence déloyale d'acteurs non certifiés sur certains créneaux
Restauration	<ul style="list-style-type: none"> - Emplois non qualifiés nombreux (serveurs, commis de cuisine, plonge...) - Possibilité de micro-entrepreneuriat (snack, restaurant, ...) - Formations courtes aux métiers de la restauration disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements importants pour créer une structure de restauration - Concurrence du secteur informel de restauration de rue - Règles d'hygiène et normes alimentaires à respecter - Approvisionnement à organiser pour les produits frais 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'hôtellerie-restauration avec le tourisme - Programmes d'appui à l'entrepreneuriat dans la restauration - Diversification dans la restauration rapide et de qualité - Demande élevée de restaurants de qualité par les travailleurs des ONG - Digitalisation des services de commande et livraison 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte saisonnalité de l'activité liée aux habitudes de consommation - Risques sanitaires en cas de non-respect des normes d'hygiène - Instabilité des prix des matières premières alimentaires - Concurrence importante dans les zones urbaines - Complexités administratives pour l'ouverture d'un restaurant

Source : Données d'enquête sur les unités économiques 2024

L'analyse SWOT des différentes filières agricoles et de l'assainissement met en lumière un panorama complexe mais prometteur pour le développement de ces secteurs

Une analyse globale du tableau 32, révèle les points saillants ci-après :

Les filières, qu'il s'agisse du maraîchage, du bétail, du lait, de l'eau et de l'assainissement, présentent des atouts considérables. La disponibilité de ressources naturelles, l'engagement des acteurs locaux et internationaux, et la demande croissante pour des produits locaux constituent des fondements solides pour une croissance durable. Le potentiel d'innovation et de diversification, notamment dans le maraîchage et la pisciculture, offre des opportunités de création d'emplois et d'amélioration des revenus.

Cependant, plusieurs défis subsistent, notamment la faible productivité, le manque de mécanisation, et l'organisation insuffisante des filières. Les vulnérabilités aux aléas climatiques, l'insécurité foncière et les conflits d'intérêts complexifient la situation. De plus, le manque d'infrastructures et de réglementation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement limite l'efficacité des services.

Les opportunités de croissance sont nombreuses. L'expansion des marchés, l'accroissement des capacités de transformation, et l'augmentation de l'intérêt des partenaires techniques et financiers pour le secteur agricole offrent des perspectives encourageantes. L'intégration de nouvelles technologies et le soutien institutionnel croissant pour l'agriculture et la pisciculture peuvent également favoriser le développement.

Néanmoins, des menaces telles que la volatilité des prix, le changement climatique, et la concurrence des importations à bas prix pèsent sur la rentabilité des filières. Les conflits liés à l'utilisation des terres et l'insécurité dans certaines zones représentent des obstacles supplémentaires à une croissance stable.

A la lumière de ces analyses, il est crucial d'adresser les faiblesses et menaces identifiées. La mise en place de stratégies de structuration et d'organisation des filières, l'amélioration des infrastructures, et le renforcement de la coopération entre les acteurs locaux et internationaux sont des étapes essentielles pour maximiser les opportunités de développement. Une approche intégrée et collaborative pourra contribuer à renforcer la

résilience et la rentabilité des secteurs, tout en répondant aux défis socio-économiques actuels.

XII. RECOMMANDATIONS

Le tableau suivant fait le point des recommandations formulées pour le développement des unités économiques

Tableau 50 : Recommandations pour le développement des unités économiques

Filière	Maillon	Constat/risques	Actions	Responsables
Bétail/Viande	Production	Faible productivité imputable au mode d'élevage extensif et aux difficultés alimentaires en saison sèche	Promouvoir des bonnes pratiques d'alimentation du bétail (Production fourragère, stockage du fourrage, Enrichissement du fourrage grossier)	Services techniques d'élevage Projets et programmes d'élevage ONG et Associations de développement
	Commercialisation	Transaction sur une base informelle	Adoption la métrologie légale dans les transactions (kilogramme)	Administration en charge de la gestion des marchés à bétail
Lait	Production	Faible productivité en saison sèche due à une alimentation de faible qualité	Promouvoir des bonnes pratiques d'hygiène et d'alimentation du bétail (Traitements vétérinaires appropriés, stockage du fourrage, Enrichissement du fourrage grossier)	Services techniques d'élevage Projets et programmes d'élevage ONG et Associations de développement
	Transformation	Faible niveau d'équipements des UTL	Mettre en place des services financiers adaptés	Projet ESEPV en partenariat avec les IMF
Maraichage	Production	Faible productivité imputable à une maîtrise insuffisante des itinéraires techniques	Promouvoir des bonnes pratiques agricoles (utilisation d'intrants homologués, respect des fiches techniques des spéculations produites)	Services techniques agricoles Projets et programmes agricoles ONG et Associations de développement
		Difficultés d'accès aux intrants de production	Faciliter la mise en relation avec les IMF	Projet ESEPV
Pisciculture	Production	<ul style="list-style-type: none"> - Faible productivité due au manque de formation des pisciculteurs. - Insuffisance d'intrants de qualité (alevins, aliments piscicoles adaptés). - Dégradation des ressources en eau (pollution, réchauffement climatique). - Insuffisance des infrastructures piscicoles adaptées (bassins, cages flottantes). 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la pisciculture en enclos et en cages flottantes. - Encourager l'amélioration des techniques d'élevage (alimentation, gestion des bassins, contrôle des maladies). - Développer la production et la distribution d'alevins de qualité via des éclosiers locaux ou étatiques. - Former les pisciculteurs aux bonnes pratiques de gestion de l'eau et de biosécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Services techniques de l'élevage et des ressources halieutiques. - Projets et programmes de développement piscicole. - ONG et institutions de formation piscicole.
	Transformation	<ul style="list-style-type: none"> - Faible valorisation des produits issus de la pisciculture. - Manque d'unités de 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la mise en place d'unités de transformation modernes. - Poursuivre la formation des 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets et programmes - Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et

		transformation adaptées pour le fumage, séchage et conservation du poisson. - Non-respect des normes d'hygiène et de conservation, entraînant des pertes post-récolte.	transformateurs aux techniques de transformation et de conservation (fumage, congélation, séchage). - Faciliter l'accès aux équipements de transformation modernes (séchoirs, fumoirs, chambres froides).	Halieutiques - Centres de formation et structures de recherche en agro-transformation. - Institutions de financement.
	Commercialisation	- Dominance des circuits de vente informels, restreignant l'accès aux marchés à forte valeur ajoutée - Concurrence accrue avec le poisson importé (moins cher mais souvent de moindre qualité). - Faible organisation des acteurs du secteur pour la distribution. - Accès limité aux infrastructures de stockage et transport réfrigéré.	- Renforcer l'organisation des commerçants en coopératives pour améliorer la négociation avec les acheteurs. - Favoriser les circuits courts de commercialisation (marchés locaux, restaurants). - Développer des infrastructures de stockage et de transport adaptés. - Mettre en place une politique de promotion du poisson local via des campagnes de sensibilisation.	- Associations et coopératives de commerçants. - Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques - Institutions financières pour l'accès au crédit. - ONG spécialisées dans l'appui à l'entrepreneuriat.
WASH	Vente de l'eau	Déficit d'infrastructures et faible maintenance des services d'eau et d'assainissement dû en grande partie au manque de financement	Plaidoyer et appui au financement des ouvrages structurants pour la couverture durable des besoins en eau potable Renforcement de capacités techniques et financières des acteurs dont les unités économiques	Etat avec l'appui des PTF Projets et programmes
	Gestion des boues de vidanges	Absence / non-fonctionnalité de système adéquat de gestion des boues de vidanges Faible expertise des acteurs Faible disponibilité de la matière première du Insuffisance d'acheteurs (boue de vidange)	Appuyer la réalisation /réhabilitation de station de boues de vidanges Renforcer les capacités techniques des acteurs Sensibiliser les populations sur l'importance et les risques liés aux boues de vidanges	Services techniques de l'Etat (DREA, mairies) Projets et programmes PTF
	Maintenance et réalisation des ouvrages d'assainissement	Mauvaise organisation des usagers Insuffisance d'acheteurs (boue de vidange) Concurrence déloyale dans la construction des latrines avec des maçons non qualifiés, est	Renforcement des capacités des promoteurs en marketing, Promotion des bonnes pratiques auprès des communautés	Projets et programmes Services techniques de l'Etat (DREA, mairie)

XIII. CONCLUSION

Le projet « Épanouissement socio-économique des populations vulnérables au Sahel » (ESEPV-Sahel) se présente comme une initiative cruciale pour l'amélioration des conditions de vie des communautés du Sahel, en mettant l'accent sur la réduction des barrières de genre qui entravent la pleine participation socio-économique des femmes et des groupes marginalisés. Face aux défis socio-économiques et environnementaux auxquels cette région fait face, le projet aspire non seulement à renforcer l'accès aux services sociaux de base, mais aussi à établir une gouvernance inclusive et participative.

Les apports du précédent projet, Eau et Croissance Économique Durable (ECED-Sahel), ont constitué une fondation solide sur laquelle ESEPV-Sahel peut bâtir. Les avancées obtenues en matière d'approvisionnement en eau potable et d'autonomisation des femmes témoignent des impacts positifs que des initiatives ciblées peuvent avoir sur la communauté. Dans cette continuité, le projet ESEPV-Sahel ambitionne d'élargir ces acquis en intégrant des approches novatrices et des interventions holistiques qui répondent aux besoins spécifiques des populations vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

Il est impératif de reconnaître que l'amélioration du bien-être socio-économique des populations ne peut s'opérer sans une compréhension approfondie des dynamiques locales. L'analyse des unités économiques, leurs caractéristiques, ainsi que l'environnement dans lequel elles opèrent, est essentielle pour concevoir des solutions adaptées et durables. Le présent rapport a souligné que la majorité des unités économiques sont confrontées à des défis liés à l'accès au financement, aux infrastructures, et à la formation. Ainsi, des recommandations stratégiques ont été formulées pour soutenir le développement des activités économiques dans les filières les plus porteuses, tout en intégrant les femmes et les jeunes dans toutes les phases d'exécution.

Les analyses SWOT présentées ont mis en lumière les forces et faiblesses des filières identifiées, mais aussi les opportunités à exploiter et les menaces à anticiper. Ces éléments sont fondamentaux pour orienter les actions futures et garantir la pérennité des initiatives mises en place. Il en ressort une nécessité d'adapter les stratégies aux réalités socio-économiques en constante évolution à Dori, Falagountou et Gorom-Gorom.

De plus, le rôle des femmes et des jeunes, souvent sous-estimé, doit être au centre de toutes les considérations, car leur pleine participation est un vecteur essentiel de développement durable. L'analyse sexo-spécifique et générationnelle des unités économiques a révélé des disparités importantes, et il est crucial d'intégrer des actions de sensibilisation et d'éducation pour surmonter les obstacles structurels.

En conclusion, le projet ESEPV-Sahel représente une opportunité unique de transformer les défis en opportunités, d'améliorer la résilience des économies locales et de bâtir un avenir où chaque membre de la communauté, indépendamment de son genre ou de son statut socio-économique, puisse contribuer au dynamisme de son environnement. Le succès de cette démarche repose sur une approche collaborative, impliquant toutes les parties prenantes, et sur un fort engagement envers une gouvernance inclusive et participative.

Cette étude diagnostique s'inscrit dans une démarche plus large, celle de l'étude de marché de la chaîne de valeur des filières porteuses dans les secteurs de l'élevage, de l'agriculture, de la pisciculture et de l'assainissement dans les trois communes d'intervention du projet ESEPV-Sahel. Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport serviront de base à l'élaboration du rapport d'étude de marché.

XIV. BIBLIOGRAPHIE

1. AGED SOCODEVI, 2024. Rapport préliminaire de l'identification des OP/C. Octobre 2024. 19 p
2. COWATER, ESEPV, 2023. Diagnostic socio-culturel de la zone d'intervention du projet ESEPV-Sahel et élaboration d'un plan d'actions d'art social pour le changement de comportement.
3. CPF, 2022. Plan stratégique 2023-2027 de la Confédération Paysanne du Faso : Quelles nouvelles orientations et quels défis majeurs pour le réseau ? Confédération Paysanne du Faso. 70 p.
4. DGESS/MARAH, décembre 2022. Annuaire des statistiques agrosylvopastorales 2021. Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques. 540 p.
5. DGFOMR, 2024. Base de données des organisations professionnelles agricoles.
6. DGPER/MAAH, novembre 2021. Filières agricoles porteuses : Catalogue. 144 p.
7. FAO, 2020. Priorisation des investissements pour la transformation agricole au Burkina Faso. Rapport d'analyse politique. 35 p.
8. MAAH, novembre 2019. Stratégie de développement des filières agricoles au Burkina Faso 2019-2023. Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles. 33 p.
9. MARAH, 2021. Première Enquête nationale sur le cheptel (ENC1) 2018 : Rapport d'analyse. 88 p.
10. MEEA, juin 2024. Inventaire des Retenus d'Eau. Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement. 35 p.
11. MENAPLN, 2020. Monographie des spécialités de l'enseignement et la formation technique et professionnelle en relation avec les secteurs d'activité économique du Burkina Faso
12. MRA, 2007. Plan d'Actions pour le Développement de la filière de l'aviculture traditionnelle au Burkina Faso.
13. MRA, avril 2007. Plan d'actions pour le développement de la filière bétail/viande. Ministère des Ressources Animales. 74 p.
14. Politique nationale de développement durable au Burkina Faso, octobre 2013. 53 p.

15. Politique sectorielle « production agro-sylvo-pastorale (PS-PASP) » 2018-2027, avril 2018. 44 p.
16. TRIAS, 2024. Étude sur la situation de référence sur l'accès aux facteurs et les capacités productives au sein des Fédérations membres de la CPF. 56 p.
17. Commune de Gorom-Gorom, 2019. Plan communal de développement 2019-2023.